CITÉ NOUVELLE

REVUE CATHOLIQUE D'ETUDE ET D'ACTION

10 AVRIL 1943

CHRONIQUES

LES LIVRES

EDITIONS PAYS DE FRANCE

REVUE BIMENSUELLE N° 51

CONDITIONS D'ABONNEMENT

à " Cité Nouvelle "

France	Un an	**180** francs
	Six mois	**100** »
	Trois mois (non renouvelable)	**50** »
Le numéro		**12** »
Etranger (demi-tarif)	Un an	**210** francs
	Six mois	**110** »
	Trois mois (non renouvelable)	**55** »
Le numéro		**14** »
Etranger	Un an	**255** francs
	Six mois	**130** »
	Trois mois (non renouvelable)	**65** »
Le numéro		**15** »

Administration :

Pour le règlement des abonnements et toutes questions intéressant l'**Administration** de la **Revue**, adresser correspondance, mandats ou chèques postaux au nom de :

M. Lucien KELLER, Maison Saint-Bernard
ISSOUDUN (Indre) - Téléphone 4.52
Chèque Postal Lyon 904.40

DIRECTION-RÉDACTION

" Pays de France ", 2, Rue de l'Eglise, Vichy (Allier)

POUR UNE ELITE PAYSANNE

L'école rurale

Face aux problèmes complexes que l'évolution du monde économique et social pose au moindre exploitant rural, les esprits avertis, les militants du monde paysan éprouvent une inquiétude, presque une angoisse. C'est un fait nouveau.

Jusqu'à l'heure présente la transformation des institutions, disons plus crûment la politique au village, n'influait que peu sur la législation rurale ; si elle faisait beaucoup de bruit à l'approche des élections, elle ne troublait en rien la quiétude des domaines. Quelle que fût sa couleur, quelle politique fut en effet plus conservatrice que notre politique agraire depuis près d'un siècle ! Mais les temps ont changé. Les ruraux commencent à se rendre compte que désormais de l'orientation des institutions nouvelles pourrait bien dépendre leur sort temporel comme leur avenir spirituel. Dès lors, les plus éclairés d'entre eux se demandent avec une certaine anxiété s'ils sont suffisamment armés pour tenir leur place dans le pays, s'ils trouveront parmi eux les chefs paysans qu'il leur faudrait pour dominer les problèmes qui débordent le cadre de l'exploitation familiale, pour diriger les organismes corporatifs et sociaux qui se multiplient à l'échelon de la municipalité, du canton, de la région, pour faire entendre leur voix jusque dans les Conseils les plus élevés de l'Etat.

Accoutumés aux horizons du village, ils craignent de ne pouvoir élargir assez leurs regards pour envisager dans toute leur envergure les multiples problèmes que posent l'organisation du monde paysan et son intégration dans la communauté nationale.

Si demain, pour déterminer le juste prix des volailles au marché, les responsables des organismes corporatifs doi-

vent connaître le prix du blé à Ottawa et du riz à Saïgon, des ruraux authentiques auront-ils la science suffisante ? L'auront-ils surtout lorsqu'ils auront à donner leur avis sur ces brefs articles de lois, qui, sans avoir l'air d'y toucher, vous modifient les relations financières et sociales entre hommes du même terroir et atteignent la vie familiale jusque dans ce sanctuaire où se règlent, avec les mariages et les successions, l'avenir d'un patrimoine et le sort même de la terre ?

Avec ces compétences, les ruraux peuvent-ils voir se lever du milieu d'eux des hommes d'action et de cœur assez nombreux pour organiser les divers services communautaires que l'organisation du monde rural réclame ? Trouveront-ils assez de dévoués et de persévérants pour convaincre les indifférents, pour secouer les apathies, pour soulever de la glèbe leurs frères terriens, tous ces terriens terreux collés au sol, afin de leur faire prendre conscience de leurs responsabilités vis-à-vis de ce monde rural avec lequel ils font corps ? Bref, dans le monde paysan, se pose aujourd'hui avec acuité le problème de l'élite rurale, de la possibilité même de son existence et de sa formation.

*

Lorsqu'on parle d'élite rurale, ne faut-il pas tout d'abord répondre à une objection et dissiper un malaise ? L'expression jure toujours un peu à des oreilles paysannes. Il semble qu'évoquer l'élite à propos de ruraux offense cette modestie, cette réserve qui font précisément le cachet des hommes de valeur auxquels le monde paysan accorde sa confiance. De là une gêne dans l'emploi du mot, une défiance vis-à-vis de qui le magnifie. Gêne et défiance qui traduisent, à vrai dire, une légitime inquiétude.

On discute beaucoup dans la presse, dans les mouvements de jeunesse et d'adultes, et jusque dans les administrations, de la formation des élites. Mais à vouloir produire à force une élite rurale, à vouloir la former, avec tout ce qu'évoquent aujourd'hui les essais de formation d'une élite : cours d'information, stages de formation, écoles de cadres, ne va-t-on pas

aboutir à une contre-façon de l'élite, à une production en série d'ersatz de chefs, peut-être diplômés, mais inutiles sinon nocifs ? Le rural instinctivement le redoute. Et il n'a pas tort.

Que faut-il donc entendre par élite dans le monde rural ?

On va souvent répétant que la notion d'élite n'est pas à confondre avec celle de chef. La première désignerait cette formation de l'intelligence qui ouvre les esprits et rend apte à s'adapter à des situations nouvelles, elle serait de l'ordre de la culture ; la seconde authentiquerait les qualités du caractère qui rendent capable d'initiatives et de responsabilités et font l'homme d'action. On pourrait appartenir à l'élite de par son éducation ou son instruction et n'être aucunement capable de devenir un chef ; alors que tout chef, sous peine de manquer d'envergure, de gâcher en vaine agitation ses qualités d'entraîneur, devrait avoir une vraie culture et ne pourrait donc être recruté que parmi l'élite. En conséquence, on pourrait acquérir sur les bancs de l'école une culture qui hausserait au rang de l'élite, alors que seuls le tempérament servi par les circonstances ou l'autorité hiérarchique désignerait les chefs.

Cette distinction entre chef et élite a sans doute sa raison d'être lorsqu'une instruction toute formelle et l'acquisition d'une culture purement intellectuelle laissent en jachère les qualités du caractère et celles du cœur, ou encore lorsqu'elles ne permettent pas l'apprentissage de ces initiatives et de ces responsabilités qui font la vie quotidienne du chef. Elle s'impose encore lorsqu'une société inhumaine, bâtie artificiellement sur le plan de l'Etat libéral ou de l'Etat totalitaire, ne permet pas à chacun d'exercer des fonctions sociales vis-à-vis de ses semblables et condamne la masse des humains à être menée comme un troupeau par une oligarchie ou un mandarinat. Mais lorsque l'acquisition d'une culture ne peut se faire qu'à force de caractère, lorsqu'elle oblige à sortir de l'étroit domaine du livre pour puiser aux sources jaillissantes d'une vie qu'il faut maîtriser comme à force de poignet et de sagesse, au contact d'autres hommes envers qui s'engagent des responsabilités, alors l'opposition entre le chef et l'élite se révèle

factice. Elle tombe d'elle-même, car l'épreuve de la vie révèle qui a acquis assez de vraie culture pour exercer une fonction sociale réelle : en même temps que l'élite, elle désigne le chef.

Ce devrait être le cas dans le monde rural.

L'originalité du milieu rural n'est-elle pas justement qu'il constitue à lui seul un monde ? Et puisqu'il est assez complexe, assez riche en répercussions sociales pour constituer un monde, ne doit-il pas également l'être assez pour permettre à une élite de se former à tous ses échelons de vie ? C'est donc, en tout premier lieu, l'aptitude à remplir avec maîtrise une fonction sociale à l'intérieur du monde paysan lui-même, fût-elle aussi élémentaire que celle de chef d'exploitation dans un domaine ou une métairie, qui devrait désigner l'élite rurale.

On comprend dès lors la réserve du rural lorsqu'on lui parle d'élite. S'il s'agit de celle que l'on fabrique en ville, de toute pièce, par assemblage de diplômes, ou de celle que l'on impose de l'extérieur par désignation, il n'en a que faire et la redoute justement. Mais s'il s'agit d'une élite manifestée à l'épreuve de la vie, alors il l'accepte. Il est simplement étonné de ce nom un peu prétentieux donné à ceux qu'il côtoie tous les jours, comme M. Jourdain l'était de parler en prose. Et, de fait, la terre, de tout temps, n'a-t-elle pas formé des élites ? Ne lèvent-elles pas sur le terroir aussi naturellement que les récoltes du sol, lorsqu'on sait le faire valoir ?

*

On l'a souvent constaté, la terre oblige l'homme qu'elle nourrit, sous peine de ne pas le nourrir, à acquérir les qualités intellectuelles, morales, et de cœur même qui font les vrais chefs.

L'homme aux prises avec la terre apprend, dès son jeune âge et jusqu'à la fin de ses jours, à observer, à prévoir et à organiser. En France surtout, le régime de petite propriété et de polyculture oblige tout chef d'exploitation à mettre sans cesse en œuvre ses facultés créatrices, en même temps qu'il lui

apprend à ses dépens à ne pas se laisser aller aux aventures où pourrait l'entraîner son imagination ou son désir du gain. Chaque année, aux semailles nouvelles, c'est la terre elle-même qui l'oblige à refaire ses plans. Elle lui donne le temps de les méditer, de les mûrir aux leçons de l'expérience, de peser le pour et le contre. Il y acquiert ce raisonnable esprit critique, sans lequel le mieux doué des chefs n'est que guide dangereux.

La vie du cultivateur, comme celle de tout homme d'action responsable de ses semblables, se passe à composer entre l'ancien et le nouveau, la tradition et le progrès. Il s'y imprègne de cet esprit de sagesse qui sait risquer, mais à bon escient, faire confiance à l'avenir, ne pas se décourager et reprendre l'ouvrage en d'incessants recommencements, mais en mesurant la cause des échecs. C'est un homme de foi en même temps qu'un réaliste. Vertus de chef qui gagnent la confiance parce qu'elles permettent de la donner et, d'autant plus que le chef sait que ses gestes engagent. Or, si le rural est un audacieux qui doit miser contre l'infortune et le caprice des saisons, il ne confie pas pour cela à la légère sa semence à n'importe quel sol. Il a le sens de l'irréparable de ses gestes, en même temps qu'il sait en prendre la responsabilité. Et comme ses gestes engagent l'avenir de son bien sur le sol, sa seule parole l'engage pareillement dans les échanges. On tope avec lui, il suffit. C'est un homme sur qui on peut compter. Un de ces hommes dont le pays manque cruellement depuis que trop de Français, entraînés vers tous les fonctionnariats et les mandarinats par le mythe de la sécurité ont pris l'habitude de délier impunément leur langue, et de fuir toute responsabilité.

A cette responsabilité personnelle le rural associe implicitement une responsabilité sociale. Il sait qu'il n'engage pas que son avenir, mais avec lui le domaine dont il est le chef : tout ce qui y vit et y croît ; toute créature, plantes, bêtes, gens et le sol lui-même, indissolublement associés et emmêlés en des liens de vraie communauté. Aussi, comme le marin à son bord, il est, après Dieu, maître chez lui, mais chargé de vies,

de toutes ces vies qui se nourrissent de sa terre, sur lesquelles il doit veiller chaque jour, en coordonnant leurs activités. Car bon gré, mal gré, il lui faut accorder le travail des bras qui sont à la disposition du domaine, tirer bon rendement de chacun, faire suffisant ménage avec tous. Tout jeune il apprend à conduire les bêtes, puis à respecter les lois de la vie végétale en s'initiant à la culture. Il se prépare à devenir un conducteur d'hommes. Insensiblement il acquiert une autorité qui lui devient comme naturelle et cette vraie science, non apprise dans les livres, de ce que requiert une vie de communauté, le bien commun, Or, n'est-ce pas ce que l'on demande de tout vrai chef, le signe auquel on discerne l'élite ?

Aussi bien Le Play — que je cite ici d'après le Marquis d'Aragon dans son pénétrant cahier « Connaître la Terre » — Le Play constate :

« Les meilleurs propriétaires ruraux constituent partout la classe la plus digne de remplir les fonctions publiques. »

A deux siècles de distance, il fait écho à Olivier de Serre qui, dans son « Théâtre de l'agriculture », en jugeait de même :

« A l'élection des échevins, maires et capitouls, toujours les meilleurs mesnagers sont employés »,

avec cette raison que

« celui se rend capable des affaires du public qui conduit les siennes particulières. »

Le rural qui durant de longues années a bien conduit son domaine a fait ses preuves. On le sait à la ville, où tant d'employeurs recherchent une main-d'œuvre originaire de la campagne. C'est un cliché de rappeler que la campagne est le réservoir des villes, à tous les échelons de la société. Dans presque toutes les professions, que de grands chefs comme de modestes techniciens ont une ascendance terrienne. Mais, et c'est ici que se pose le vrai problème de l'élite rurale, si la terre tisse l'étoffe solide dont on fait les chefs, il semble que le rural n'ose ou ne peut s'en revêtir chez lui, à la terre même. Tout se passe comme s'il ne pouvait en faire parade que hors du milieu paysan. Car si c'est un fait que la

terre forme des chefs, c'est également un fait qu'elle manque cruellement d'authentiques chefs paysans.

*

Que de postes d'influence terrienne où font défaut les terriens, qu'il s'agisse des divers services agricoles privés ou publics, de municipalités rurales même, et, hier encore, en règle générale, de la représentation politique paysanne. A une échelle plus humble, quelle peine n'éprouve-t-on pas lorsqu'on veut découvrir dans un canton, dans un village, des responsables paysans pour fonder une mutuelle, organiser une section de la corporation paysanne, orienter quelques jeunes vers des cours agricoles. Aptes semble-t-il à recevoir la formation qui leur permet d'occuper des postes de commande dans tous les domaines de la vie sociale, les ruraux semblent absents de leur propre terre.

« Ce qui frappe l'observateur, à la campagne, écrit M. Couvreur dans un article de 1939 sur la formation des élites paysannes, c'est le petit nombre d'hommes préparés aux responsabilités collectives, à se dévouer aux intérêts communs, à faire des chefs, en un mot. La France paysanne manque de chefs. »

Comment expliquer cette absence d'élite rurale alors que les conditions naturelles de vie à la terre et les besoins présents devraient la faire surgir et manifester partout son action ?

Ne serait-ce pas parce qu'avec les qualités de fond que donne l'expérience vécue des choses de la terre, il faut au rural une formation qui lui manque pour qu'il puisse remplir effectivement les fonctions sociales qui désignent l'élite ? Ne serait-ce pas surtout parce que le rural ne peut actuellement recevoir cette formation qu'à la condition de quitter la terre ?

De fait, le rural, habitué à ruminer ses pensées dans un certain isolement, à les retourner comme son sol avec une certaine lenteur, manque de moyens d'expression pour les traduire. Si une culture intellectuelle ne l'aide pas à tirer de son

fonds les vrais trésors qui y sommeillent, il y a chance pour qu'ils y restent enfouis.

Le rural n'est pas éloquent et puis il sait — nous l'avons dit — qu'une parole, un geste, une démarche, une acceptation cela engage, comme un marché. Aussi hésite-t-il à offrir avec ses idées, qu'il a souvent fort justes, ses services. Absorbé tout le jour par son sol, sur lequel il reporte tous ses soins, toutes ses amours, il tend aussi, ce n'est que trop certain, à fuir les responsabilités qui étendraient son action hors de son domaine. S'il a intuitivement le sens de la communauté, c'est d'une communauté étroite et fermée, d'un bien commun qui est son propre bien et qui suffit à lui et aux siens. Dans la mesure surtout où il est déchristianisé, le rural conçoit mal que son activité puisse et doive s'insérer dans d'autres communautés que celles dont il touche les limites. Il acceptera de rendre un service, parce qu'un service on en a souvent besoin entre voisins, ça ne se refuse pas ; mais il refusera une charge habituelle, temporelle ou spirituelle, qui dépasse son horizon. Disons-le, attaché à son bien, il est difficilement désintéressé. De plus, et par voie de conséquence, il manque d'ouverture sur tout ce qui déborde le domaine qu'il peut voir et toucher et où il a pu s'instruire par expérience. Sa culture peut être réelle et même grande, mais lorsqu'il lui faut aborder des problèmes généraux, administratifs ou sociaux, il a tendance à se récuser comme si ce n'était plus son affaire.

Pauvreté de moyens d'expression, fuite des responsabilités sociales, manque d'ouverture, tels sont les obstacles et les défauts qui empêchent le monde rural de révéler l'élite qu'il porte en son sein.

Comment y remédier ?

*

Il est un premier moyen : l'école. N'est-ce pas elle qui devrait donner au rural, avec le maniement d'un vocabulaire élargi, la culture qui lui permettra de s'exprimer ? Ne devrait-elle pas élargir les vues et contribuer par sa vie collective, en frottant le villageois à ses semblables, à lui faire prendre conscience de ses responsabilités sociales ?

L'école ! Mais, dès qu'on l'évoque, les ruraux ne hochent-ils pas la tête ? Car lorsque l'école réussit à mordre sur le petit rural, à capter son intérêt, à mettre en branle toute l'énergie accumulée en lui par une hérédité de travail tenace, n'est-ce pas, presque sans exception, pour lui faire quitter la terre ?

L'école ! Mais c'est elle justement qui a privé le monde rural de ses élites naturelles. Son programme, inadapté au milieu régional, trop encyclopédique, ses maîtres, étrangers au pays, orientent comme fatalement vers la ville l'élève qui réussit. Ses livres, son ornementation elle-même, développent, chez les jeunes filles surtout, des goûts qui déjà éloignent de la maison et du travail terrien, font rêver d'un autre genre de vie que celui de tous les jours à la ferme. L'école amorce et prépare l'évasion, quand elle ne la précipite pas directement en dirigeant le garçon ou la fille qui a été reçu au certificat d'étude, vers l'E. P. S. ou le Collège qui ne rendront plus jamais à la terre le diplômé qu'ils y ont puisé.

Ce n'est que trop exact. L'école que l'on a voulu toute neuve et pimpante au village, l'école primaire élémentaire qui devrait être un centre de vie et de progrès, les Cours complémentaires ou les Ecoles primaires supérieures surtout, mais également les écoles secondaires privées ou publiques ont rempli depuis cinquante ans l'office tentateur de centres de recrutement pour la ville.

Aussi bien, est-ce à une école renouvelée dans son esprit, ses méthodes, et jusque dans son administration, qu'il nous faut penser, à une école qui remplirait sa mission d'enraciner les enfants dans leur milieu en leur faisant comprendre ses beautés ; à une école qui serait une pépinière de chefs paysans parce qu'elle développerait leurs qualités naturelles et leur apprendrait à faire l'apprentissage de leurs responsabilités ; à une école qui, selon le désir exprimé par Sa Sainteté Pie XII dans son message de Noël 1942, en relation avec les organisations sociales du pays, permettrait « aux fils les plus humbles du peuple d'accéder à une culture supérieure pourvu qu'ils soient doués d'intelligence et de bonne vo-

lonté » ; bref, à une école rurale faite sur mesure et sur place pour des ruraux.

*

Quels pourraient être la structure, les méthodes, les programmes de l'école rurale ?

A la base, une école primaire rurale, différenciée de l'école urbaine. Son programme conduirait certes, au village comme à la ville, à l'acquisition sérieuse des connaissances de base : lecture, écriture, orthographe, vocabulaire et analyse, calcul ; mais il comporterait aussi une partie régionale, notamment pour l'histoire, la géographie, les leçons de choses. Et surtout, il devrait être enseigné dans un esprit nouveau : vocabulaire, récits et narrations, calculs et problèmes seraient tirés du milieu familial, professionnel et régional. C'est à partir de ce que l'enfant voit et de ce qu'il aime à la maison et dans la région, que seraient élaborés les ouvrages scolaires, comme les leçons du maître.

A partir de 11 ou 12 ans, âge où l'enfant pourrait être présenté au Diplôme actuel d'études primaires préparatoires, les familles qui ont besoin de l'aide du garçon ou de la fille à la ferme pourraient les reprendre, en invoquant la loi sur l'apprentissage agricole, mais à une double condition :

Ces enfants trouveraient dans l'exploitation familiale un véritable apprentissage, c'est-à-dire qu'ils apprendraient, à partir des travaux de la terre, de la basse-cour, de la maison, à comprendre le pourquoi des gestes auxquels ils participent. Ce qui suppose avec la pratique rurale, un enseignement technique agricole. En outre, loin de laisser rouiller leur esprit et d'oublier faute de maniement les rudiments acquis à l'école primaire, ces enfants continueraient à se cultiver.

Des jours de classe, à mi-temps, les mois d'hiver, pourraient y pourvoir, dans le cadre de la législation post-scolaire agricole. Sinon, les apprentis devraient être inscrits à un cours agricole par correspondance, suivi sur place, mais dirigé par un moniteur ou, mieux encore, dans une « maison familiale » où, pendant huit jours par mois, les jeunes vien-

draient apprendre à observer et à comprendre le pourquoi des travaux qu'ils exécutent à la maison. En même temps leur seraient données des connaissances techniques agricoles et une formation générale élargie. L'avantage de ce type nouveau d'école est évident. Il répond aux conditions réelles de vie des familles rurales, qui ont besoin de leurs enfants dès que ces derniers sont en âge de travailler. Il entretient et pousse la culture sans séparer l'enfant de la famille et sans ignorer les sources d'enrichissement qu'offre la vie à la terre. Il développe le rural dans sa ligne propre et sans mettre de borne à son ambition car, les maisons familiales ne recevant chaque groupe d'élèves que pendant une semaine, peuvent, avec le même personnel et dans les mêmes locaux, offrir quatre séries de cours. La progression de ces cours pourrait conduire jusqu'à la conquête d'un diplôme de maîtrise qui couronnerait l'apprentissage et préparerait à des stages plus ou moins prolongés dans des écoles d'agriculture ou d'artisanat rural, spécialisées selon les besoins de la région.

Quant aux enfants dont les parents pourraient continuer de se passer à la ferme, ou qui recevraient, avec une bourse, le moyen de poursuivre leurs études hors de la maison, ils seraient orientés, après avoir obtenu le diplôme d'études primaires préparatoires, vers les écoles secondaires rurales. Ce sont bien en effet des écoles secondaires qui doivent recevoir les fils des ruraux, lorsque ces derniers ont le loisir de développer leur culture pendant au moins un premier cycle de quatre années d'études. Dans ces écoles, comme dans tous les lycées, seraient mises en œuvre les éternelles techniques qui de l'observation conduisent par la réflexion et le jugement à l'expression personnelle, grâce au contact et au choc de beaux textes et de grands auteurs. C'est dire que pour nos petits Français, pour nos Français du midi et du sud-est très spécialement, le latin ne serait pas exclu d'au moins une des sections de ces écoles secondaires rurales.

L'école secondaire rurale, étroitement liée au pays et donc de caractère régional, située dans les centres géographiques ou économiques, encadrée par un atelier et une ferme,

devrait adopter un rythme de vie et un style très proches de la vie paysanne. La vigueur physique y serait à l'honneur, avec un lever matinal accordé aux saisons et un vif décrassage, avec des travaux pratiques de ferme ou d'atelier, et la prise en charge par les élèves, pour les jeunes filles surtout, de tous les services ménagers et de basse-cour qui sont de règle dans une exploitation. Ce qui n'empêcherait nullement les élèves de se présenter au bout de quatre ans, à un certificat d'études modernes ou classiques rurales qui ne le céderait en rien, en qualité, au certificat d'études modernes ou classiques des lycées ou collèges. Il suffirait que soient élagués des programmes les matières scolaires qui ne sont pas indispensables à l'approfondissement d'une vraie culture, je pense spécialement aux langues vivantes qui dévorent actuellement les horaires de notre enseignement secondaire.

Après ce premier cycle d'études, les élèves pourraient soit retourner à la terre, soit entreprendre un deuxième cycle d'études secondaires.

Ceux qui à 15-16 ans retourneraient chez eux, continueraient de se développer en unissant l'étude à la pratique. Ils reprendraient contact avec leurs camarades de l'école primaire. Grâce aux Maisons familiales, ou aux cours par correspondance, ils apporteraient à tous le bénéfice de leur formation ; en même temps que sur le plan technique et de l'expérience, ils auraient beaucoup à recevoir, avant d'obtenir leur diplôme de maîtrise ou de faire un stage dans une école d'agriculture spécialisée.

Ceux qui continueraient leurs études pourraient être groupés en quelques établissements secondaires ruraux de plein exercice, par départements. Ils y prépareraient le baccalauréat rural, diplôme qui leur ouvrirait les portes de l'université et des écoles supérieures rurales. C'est parmi eux que seraient recrutés, par priorité, les fonctionnaires et les instituteurs ruraux.

Dès lors, les écoles supérieures d'agriculture assurées de recevoir des candidats munis d'une réelle culture secondaire, et ayant chance d'avoir une vraie vocation rurale, pourraient

mériter leur double titre d'école supérieure et d'école d'agriculture. Elles ne seraient plus obligées de rabaisser leurs exigences ou d'adapter leur programme pour des élèves médiocres, rebut des lycées ou des grandes écoles, qui frappent trop souvent à leur porte dans l'espoir de trouver un asile à la terre grâce à l'obtention d'un diplôme agricole, si, entre temps, le service militaire ou un mariage dit heureux ne leur offre des possibilités toutes différentes.

Ces écoles supérieures d'agriculture collaboreraient étroitement avec les Instituts spéciaux de recherche agricole rattachés aux Universités comme avec les titulaires des diverses chaires de droit, d'histoire, de géographie, d'économie rurale des diverses Facultés. Elles prépareraient ainsi une élite de professeurs, de moniteurs, de fonctionnaires, d'exploitants exercés aux disciplines de la recherche scientifique.

Pour couronner cet édifice, une école nationale supérieure d'agriculture, un institut supérieur rural prépareraient les cadres supérieurs de l'administration et de l'enseignement rural, en même temps qu'ils permettraient, grâce à leurs ressources et à leurs moyens de travail, de pousser les recherches spéciales sans lesquelles nulle science, fût-elle la plus associée à la pratique journalière, ne peut progresser.

Ce plan peut paraître audacieux. Il n'est cependant pas irréalisable. Il semble dans la ligne des projets et déjà des réalisations, qui depuis 1940, ont modifié quelque peu l'enseignement rural.

L'enseignement primaire, s'il n'a pas été différencié en établissements ruraux et urbains, l'a du moins été quelque peu dans ses programmes.

Les maisons familiales existent et se développent assez rapidement dans les deux zones. Depuis cette année, leur école de cadres forme, à Pierrelatte, leurs futurs chefs de maison, chargés de la culture générale, et leurs professeurs d'agriculture.

Les cours par correspondance sont partout en progression, leurs moniteurs en nombre croissant. L'organisation cor-

porative peut faciliter leur action partout où maisons familiales et centres d'apprentissage ne peuvent être ouverts.

L'enseignement secondaire vient de faire sa place à l'enseignement rural. Ce dernier doit être donné dans une branche spéciale des collèges, la branche agricole, en parallèle, et sur un pied d'égalité, avec les branches classiques, modernes et techniques. Dans l'enseignement privé, d'intéressants essais d'enseignement secondaire rural masculin et féminin ont été tentés depuis deux ans, et avec plein succès.

L'enseignement supérieur rural enfin est à la refonte. Les écoles nationales d'agriculture ont été supprimées. Elles pourraient se transformer, ainsi que les écoles pratiques d'agriculture dont l'échec culturel n'est que trop certain, soit en écoles spécialisées d'agriculture permettant aux ruraux d'accomplir des stages de perfectionnement, soit en écoles secondaires rurales de plein exercice poussant jusqu'au baccalauréat rural, soit encore en écoles supérieures d'agriculture reliées directement aux universités, et bénéficiant de l'aide des professeurs de facultés.

Ce n'est donc point l'armature d'un enseignement rural complet, apte à former et à multiplier à tous ses échelons une élite rurale, qui est difficile à construire. Ce sont les animateurs et les éducateurs de ces établissements et de ces organismes nouveaux qu'il est difficile de découvrir et de rassembler. Là est le vrai problème. Problème de mise en route, d'esprit à insufler et à conserver. Car le danger serait grand de laisser l'esprit administratif et fonctionnaire s'emparer de ces nouvelles institutions. Il tuerait à coup sûr l'âme paysanne qu'il s'agit de revigorer.

Pour activer la naissance et assurer l'avenir de ces institutions, ne faudrait-il pas que les ruraux eux-mêmes, les familles terriennes et les professionnels du monde paysan soient étroitement associés à cette œuvre ? Ne faudrait-il pas qu'à tous les échelons, local, régional, national, ils fassent partie du conseil des écoles, des comités d'organisation, comme ils ont déjà pris l'initiative et la responsabilité de l'ouverture de maisons familiales ?

Ce serait pour eux l'occasion d'exercer des responsabilités à tous les degrés de la vie sociale et de collaborer avec toutes les forces vives de la nation. N'est-ce pas là une des conditions indispensables de la formation d'une véritable élite ? Si l'on veut qu'elle se manifeste et puisse faire ses preuves, il faut lui en donner les moyens en lui taillant, dans la vie du pays, des responsabilités à sa mesure.

On construirait ainsi, dans le cadre des institutions nouvelles, des organismes vraiment calqués sur la vie où apparaîtraient les relations naturelles de la famille, de la profession, de la région, de la nation. On obtiendrait une école rurale vraiment nationale, portant le sceau de l'unité française, et par conséquent diversifiée comme la nature elle-même du pays de France. Loin d'enlever à priori ses fils à la terre, cette école les équiperait au maximum pour qu'ils y deviennent de vraies valeurs, une véritable élite, une élite si étroitement liée à la masse paysanne, comme le levain dans la pâte, qu'elle ne pourrait pas, avec le temps, ne pas la faire lever tout entière.

Reste donc à intéresser les ruraux, et par eux l'opinion du pays tout entier au problème de l'école et de l'élite paysanne. Ce mouvement d'opinion pour être sérieux et efficace doit s'appuyer sur des réalisations déjà tangibles, mais aussi, on n'y prend pas assez garde, sur une transformation des conditions sociales. Car il faut permettre aux ruraux de faire bénéficier leurs fils des moyens de formation que l'on met à leur portée, si l'on ne veut pas être traité, à juste titre, de pêcheur de lunes.

*

Or, l'ouvrier agricole, le bouvier, le berger peuvent-ils à l'heure présente, étant donné leur régime de vie, leur salaire et leur logement, faire profiter leurs enfants des moyens de formation que nous avons énumérés ? Ils ne peuvent même pas les faire bénéficier des maisons familiales là où elles existent, car ils ne sauraient où mettre et comment faire travailler leurs enfants pendant les trois semaines qu'ils doivent passer à la maison... puisqu'ils n'ont pas de maison.

Le petit exploitant, le fermier, le métayer le peuvent sans doute. Mais enverront-ils leurs enfants dans une maison familiale ou dans une école secondaire rurale, s'ils ne peuvent avoir la persuasion que le fils pourra prendre en mains l'exploitation du père ? Si donc cette dernière est appelée à être démembrée ou vendue par suite d'héritage, si manifestement elle ne peut faire vivre les fils à côté du père avant qu'ils ne soient établis, si encore la terre est d'un rendement trop pauvre, trop incertain, pour que les enfants puissent en conscience être invités à y faire leur vie assez largement, les plus beaux plans de formation d'une élite rurale resteront stériles.

Nous parlons d'élite rurale, n'oublions pas qu'il faut à l'homme un minimum de bien-être temporel pour s'élever intellectuellement comme spirituellement et demandons-nous si notre organisation sociale rurale l'assure aujourd'hui à tous les ruraux de France.

Il faut encore, après avoir formé une élite rurale et lui avoir donné le moyen matériel de vivre à la terre, lui rendre cette vie spirituellement possible, élevante sinon agréable. C'est ici le rôle du Christianisme, mais aussi des organisations de loisirs et de presse. On pourrait y insister. Mais c'est pardessus tout celui de la jeune fille et de la femme.

L'élite rurale masculine doit se compléter par une élite rurale féminine. Plus que les jeunes hommes peut-être, les jeunes rurales doivent recevoir une formation complète, car leurs fonctions sont très complexes. Une rurale doit pouvoir seule, sans l'aide matérielle du magasin d'en face, sans aide morale souvent, faire face à tous les devoirs d'une maîtresse de maison accomplie qui veille sur la cuisine, les provisions, la basse-cour, le personnel, qui pourvoit à l'habillement et à l'ameublement, qui est la gardienne de l'ordre et du goût, qui sait être au milieu de tous ces travaux, de tous ces soucis matériels, la vraie maman, éducatrice des petits, respectée des grands, conseillère éprouvée de son « homme », vraie confidente de tous. Et pour faire face à tous ses devoirs, elle doit s'être habituée à n'avoir pas le temps d'y penser, car elle est prise tout le jour, du grand matin jusqu'au soir.

Il lui faut donc une formation en profondeur, avec des techniques très sûres qu'elle doit manier avec art, comme en se jouant.

C'est dire, que pour les jeunes filles, plus encore que pour les garçons, la différenciation de l'école, son adaptation aux besoins ruraux s'impose. C'est dire aussi que la jeune fille gagnera à prolonger longtemps sa formation, à condition que cette dernière soit toujours emmêlée de pratique, que jamais elle ne la déracine. Or, disons-le net, notre enseignement féminin, primaire, primaire supérieur et secondaire est sur ce point une faillite et un danger. Le mal que l'indifférenciation croissante de nos établissements féminins a fait à la terre est incalculable. Que de vraies petites rurales toutes joyeuses, à dix, douze ans, à la pensée de devenir fermière et maîtresse de maison, sont revenues de leur pensionnat, à quinze ou dix-huit ans, pour jouer à faire comme si le piano, l'aquarelle, la littérature étaient leur seul amour, en attendant le bel inconnu qui les enlèverait aux obligations de la basse-cour. Il n'est que temps de repenser à fond l'enseignement des jeunes rurales. Les profitables expériences de sessions ménagères, de cours par correspondance, des maisons familiales, de sections rurales d'établissements secondaires y aident. Un fait est pour l'instant acquis. La co-éducation doit à tous prix être évitée. Non tant pour parer au danger moral, encore que ce soit parfois indispensable, mais parce que les programmes et les méthodes doivent à partir de douze ans être différents pour les garçons et pour les filles. Parce qu'encore, si entre onze et quinze ans les garçons ont traité en camarades d'école leurs compagnes, ils auront grand peine à reconnaître à 17, 20 et 25 ans que la jeune fille et la femme doivent à la ferme avoir des occupations différentes des leurs. Ils auront tendance, dans les régions de grande culture surtout, à n'estimer en elle que ses capacités de travail et d'un travail qui vient simplement doubler leur travail d'homme. Dès lors la jeune fille, la femme ne pensera qu'à fuir un labeur pour lequel elle n'est pas faite, qui mutile

ou du moins ne développe pas les aspirations les plus profondes de sa nature féminine.

On le voit, on ne peut isoler un problème d'un autre, dans le monde rural surtout. L'école, si elle prépare les générations à venir, est toujours le reflet des mœurs et des institutions présentes. On ne peut songer sérieusement à modifier son régime sans vouloir du même coup transformer la société qui nourrit ses élèves. L'une et l'autre tâche doivent être menées d'un même effort. Ce sera l'honneur des mouvements d'Action Catholique, de la J. A. C. et de la L. A. C., de l'avoir compris, d'avoir constamment poursuivi la transformation des institutions en même temps que la réforme des mœurs. Ils ont par là commencé de faire lever dans tout le pays une véritable élite, formée aux durs contacts de la vie, qui veut et sait prendre en mains le sort, tout le sort, temporel, culturel et spirituel de ses frères paysans. Il n'est plus que de marcher, d'un pas assuré, dans la voie qu'ils ont ouverte.

Pierre FAURE.

LA ROUTE OBSCURE DE NICODÈME

Une âme partagée à la recherche de Dieu

« Là où les vieilles pistes sont perdues, une nouvelle contrée se découvre avec ses merveilles » (Tagore).

Obscures, toutes nos routes le sont plus ou moins. Toutes cependant doivent déboucher dans la lumière, devant la porte qui bée à l'entrée du Royaume. L'essentiel, c'est de ne pas les quitter pour des sentiers de traverse qui se perdent à l'intérieur des terres, c'est d'y cheminer d'un pas, sinon égal, du moins courageux. Il y a dans chaque être, si bas qu'il puisse être tombé, une qualité, une aspiration secrète qui appelle le Royaume et sa Porte. Nul ne sait d'avance l'itinéraire par où sa route chemine vers le But. La seule chose qui importe, c'est qu'à l'un de ses détours elle rencontre le Christ, qu'elle rejoigne Celui qui s'est nommé la Voie : Ego sum Via. Allons, marche, ô mon frère tourmenté, dont l'âme est divisée, déchirée, contradictoire. Marche dans la loyauté. Ta route finira bien par arriver à l'essentiel carrefour. Je te propose aujourd'hui la route obscure de Nicodème que l'Evangile nous a décrite.

*

Tu m'es cher, Nicodème, parce que ton âme est complexe, subtiles tes démarches, minutieusement prudent ton amour et qu'en toi je me retrouve. Les vertueux, les violents tout d'une pièce, trop sûrs qu'ils sont du royaume des cieux, te méprisent et de haut te regardent. Pour eux il est peu de nuances. Leur âme ignore l'hésitation. Ils ne comprennent pas

que l'on soit à la fois attiré et repoussé. Pour n'avoir pas perçu le charme pénétrant des choses, parce que leur être simple et rude n'est pas perméable à la fraîcheur radieuse ou à la tendresse des visages, ils n'ont jamais été divisés, déchirés et leur droiture énergique répugne à ces partages et à ces remises sans fin.

Je comprends pour ma part qu'il t'ait séduit, Celui qu'on a nommé le Séducteur, « Seductor ille », mais je comprends aussi par ma propre histoire que tu ne te sois pas pourtant livré du premier coup, qu'il y ait eu dans ta marche vers Lui de l'appréhension et des reculs.

Ton appartenance à son Royaume m'est une aide meilleure, parce que plus secrète elle est longtemps restée, parce que tu as toujours répugné à t'intégrer dans un groupe, dans une association, fût-elle apostolique, à adopter une pensée toute faite, à partager la facilité et le convenu d'un enthousiasme commun.

Le Christ aussi bien ne t'a pas mis au régime de tous. Son exigence s'est pliée à ton caractère. Ton individualisme un peu capricant ne lui déplaisait pas. Il y sentait autant de dévouement que dans les affirmations simplistes et totalitaires des fils de Zébédée (lesquels au demeurant n'oubliaient pas de réclamer les premières places à ses côtés). Ton influence secrète parmi les sectaires du Temple lui permettait d'entrer là où il n'eût pu paraître, ouvrait à sa voix une audience interdite. Par toi quelque chose de Lui cheminait dans la haine même, participation à son amour, plus authentique que la colère du Fils du Tonnerre qui voulait faire tomber la foudre du ciel sur les villages hostiles.

Je voudrais suivre ta route obscure. Elle ne parcourt pas l'habituel itinéraire. Plus longue, moins tendue, moins sûre, elle s'attarde ici ou là, elle s'attendrit, paraît s'oublier ; puis au moment qu'on n'attendait plus, elle pique droit à travers les halliers et les pentes et débouche à l'heure de l'essentiel rendez-vous.

*

Personne ne nous a dit où le Christ l'attendait. Un mes-

sage avait-il réclamé une audience discrète pour le docteur de la Loi qui ne se voulait point encore compromettre ? Les ténèbres de la nuit propice furent-elles traversées dans une hâte impulsive ou encore dans le désir de se trouver enfin seul à seul avec cet étrange personnage pour une conversation décisive ?

On a beaucoup critiqué Nicodème d'avoir choisi la nuit pour cette rencontre première. Pour avoir le droit d'être sévère, il faudrait avoir beaucoup risqué soi-même. De la peur ? — Gratuite affirmation ! Habileté plutôt, habileté un peu sordide, si l'on veut, comme de quelqu'un qui n'est pas sûr encore de ce qu'il va trouver. Il va à ce rendez-vous pour s'en assurer. Le Christ pour lui n'est pas comme pour nous quelqu'un de déjà trouvé. Il vient Le découvrir. A quoi bon se compromettre, s'il ne doit pas rencontrer celui qu'il espère. Le personnage qu'il était ne pouvait se compromettre pour une rêverie, pour un pressentiment, pour une illusion peut-être... L'entretien qu'il réclamait déciderait. On pouvait lui pardonner cette prudence. Il n'était pas pêcheur de Galilée, lui. Il risquait son influence et sa situation. Sa situation, il en était fier. Mais après tout, n'avait-il pas un peu raison ? Tout le monde n'occupait pas la place qu'il occupait. A force d'intelligence, de savoir, de droiture aussi dans le caractère, il était arrivé à gagner cette considération qui l'entourait, non pas en un jour ou en dix, mais après une vie d'honnêteté studieuse, de souci du bien commun, de sagesse dans l'administration publique. La considération, ce n'est pas rien, surtout dans une cité fermée comme Jérusalem, où l'on ne pouvait avoir d'influence sans avoir été mis à l'épreuve, pesé, sans avoir été accepté dans certains cercles. Dans d'autres villes, c'est sûr, dans d'autres régions, la considération a moins d'importance : la valeur réelle suffit, l'intelligence, la bonté, l'allant... mais non pas à Jérusalem. Là il fallait que la valeur fût reconnue, étiquetée, classée, pour qu'elle se puisse exercer. Il fallait qu'on soit diplômé, considéré pour faire du bien, pour faire le Bien.

Il ne pouvait pas non plus ne pas voir la différence qu'il

y avait entre lui et ses collègues : il était désintéressé ; ses mains étaient nettes. La justice avait toujours été rendue par lui selon la loi et autant que possible selon l'équité. Car il n'est pas toujours facile de concilier loi et équité. Les juges s'y épuisent, depuis qu'il y a des juges. Parmi ses collègues, un seul le valait : Gamaliel. Ce Gamaliel-là, en un sens, était même plus fort : il connaissait de singuliers tours de passe-passe pour que jamais l'équité et la légalité ne soient en contradiction. Ses élèves (car à Jérusalem, les juges souvent étaient en même temps des universitaires), il souffrait de les voir si attachés à la lettre et si peu à l'esprit. Il faisait ce qu'il pouvait pour les redresser, autant du moins qu'il le pouvait sans ameuter le corps des docteurs : ils étaient si susceptibles et si jaloux. Et puis les examens, il fallait bien y préparer et les examens se passent, non pas sur ce qui est vrai dans la vie, mais sur ce qui est vrai dans les livres.

Au vrai, Nicodème devait être accordé au Christ par une naturelle noblesse, une instinctive bonté. Car sa présentation dans l'Evangile est curieuse. Saint Jean le met en scène en l'opposant à d'autres :

« Pendant que Jésus était à Jérusalem, plusieurs crurent en son Nom, voyant les miracles qu'Il faisait. Mais Jésus ne se fiait point à eux, parce qu'Il les connaissait tous et parce qu'Il n'avait pas besoin qu'on Lui rendît témoignage d'aucun homme. Car Il savait lui-même ce qui était dans l'homme.

Mais il y eut un homme d'entre les pharisiens, nommé Nicodème, un chef des Juifs, qui vint à Lui de nuit et lui dit... »

Opposition basée sur ce que le Christ savait de son âme. Jésus pouvait se fier à lui : il était sincère.

*

Un peu roman de cape et d'épée cet épisode de la nuit, cette marche feutrée qui rase les murs étroits des ruelles grasses, ce manteau sombre jeté sur les phylactères éclatants. Il y manque seulement un bruit de lames qui se heurtent au carrefour et les pas des argousins de ronde. Mais peut-être est-ce à ce mystère de mélodrame que la scène a dû de nous

être rapportée. En tous cas, franchi le seuil de cette maison où veillait le Christ, le factice se dépouille avec la cape sombre. Il y a un drame intime qui déjà se joue. Avec les paroles de salut et de politesse s'engage un destin. En venant, Nicodème savait qu'il l'engageait et tout ensemble il ne le savait pas. Il n'avait pas prévu que la situation évoluerait ainsi : chacun d'eux parle un langage qui n'est pas celui de l'autre : deux philosophes pour qui les mêmes mots n'ont pas le même sens et dont la pensée se croiserait sans cesse, sans se rencontrer jamais.

Pourtant Nicodème sent confusément que l'erreur est dans son propre vocabulaire. Il fait du divin une conclusion de son intelligence et de son expérience : « Rabbi, nous *savons* que tu es un docteur venu de Dieu. **Car** personne ne peut faire les miracles que tu fais, si Dieu n'est pas avec lui ». La vérité divine, c'est bien son esprit alerte qui l'a conquise. Mais en même temps qu'il exprime sa découverte, il en éprouve une gêne, un malaise.

Jésus le regardait sans rien dire. Sans réponse, il le laissait parler. Comme une colère qu'on éteint en la laissant s'épuiser, son erreur s'exténuait à s'exprimer, à se manifester. Devant ce prophète aux yeux pénétrants, il se sentait désorienté. Il essayait vainement de ressaisir son assurance, cette assurance qui ne l'avait jamais quitté, non pas même à sa première leçon publique, bien des années auparavant, alors qu'il commençait sa carrière de docteur de la Loi et que son cœur battait si fort. Sa voix alors n'avait pas tremblé, le fil de ses idées était resté clair, l'impeccable logique des arguments n'avait pas été troublée par cet émoi intérieur qui mettait pourtant comme une buée sur ses yeux. Cette nuit-ci, tout tournait en lui... Il ne savait plus... Peut-être était-ce l'heure inaccoutumée, l'étrangeté de sa démarche ?... Non ! Il y avait autre chose : ce regard qui ne le quittait pas, qui lisait en lui la pensée ou le sentiment avant même qu'il n'en eût encore pris conscience, ce regard qui ne se préoccupait pas de ses arguments, qui les bousculait impérieusement, sans même en faire le tri, sans y répondre... mais qui brusquement

se faisait attentif à l'humble petit mot égaré là, au pauvre cri douloureux que son cœur n'avait pas su retenir.

Il n'y avait pas là, comme il l'avait cru avant de venir, une consultation entre deux maîtres de la Loi, entre deux docteurs. Il y avait là Quelqu'un de bien plus grand qu'un docteur, qu'aucun docteur... et en face un pauvre homme désemparé, qui avait laissé tomber à terre ses arguments déliés et répandus et qui, les mains pendantes, ne savait plus s'il devait les ramasser ou fondre en larmes... presqu'un enfant, un pauvre gosse déçu, douloureux, à qui l'on a révélé que sa cornaline précieuse et ses billes irrisées n'étaient que du verre grossier et sans valeur. La vie s'en allait en déroute avec ses idées. Ce qui en faisait l'unité et la grandeur était à peine effleuré d'un regard dédaigneux.

Et pourtant — contraste curieux ! — l'intérêt du Regard ne diminuait pas pour autant, comme s'il avait trouvé dans cet être désorienté un trésor, une noblesse, des possibilités qui ne le décevaient pas. Il y avait de l'ironie amusée dans ce regard, cela était certain, mais non pas pour lui, ni pour son être profond, mais pour tout ce fatras de doctrines et de textes qui avait fait son renom. Derrière l'ironie, une tendresse implacable ou mieux une lucidité affectueuse qui ne laissait possible aucune feinte, aucun jeu et cela non point par souci de triompher, mais par souci désintéressé et aimant de son destin. Quelque chose en lui excitait l'affection du Christ. Quoi ? Il ne le savait pas... Mais l'Autre devait savoir.

Quand il ne sait plus que faire de sa sagesse, brusquement dans la rétine qui l'observe l'expression a changé. La voix s'est faite plus grave : du silence de Dieu va sortir l'offre de la naissance mystérieuse :

« En vérité, je te le dis, si un homme ne naît de nouveau, il ne peut voir le Royaume de Dieu... »

Sans doute cette phrase étrange ne passera pas sans provoquer un sursaut. Sans doute le travail commencé va s'arrêter un instant. Le docteur de la Loi va se ressaisir. Le professeur illustre va faire sa rentrée. Il a rattrappé ses notes, ses arguments, sa science, les a reficelés. Sa dialectique va se

montrer impitoyable. Il se redresse, comme lorsqu'à l'objection du disciple la réponse péremptoire est trouvée et qu'elle va jaillir éblouissante, somptueuse. Il se sent à nouveau en possession de son génie :

« Comment un homme peut-il naître, quand il est vieux ? Peut-il rentrer dans le sein de sa mère et naître ? »

Le Christ semble ne pas entendre. Il passe outre. Tout à l'heure, il le tancera, il lui rappellera ses diplômes, il les confrontera avec ses étonnements : « Tu ès docteur en Israël et tu ne sais pas cela ! » Maintenant il se hâte. Il a autre chose à faire qu'à répondre à des objections de logique mineure. Devant lui, un instant, un homme qui vaut mieux que sa culture et que ses succès a consenti à déposer sa fièvre, sa politique, à regarder son âme. Ce n'est pas si fréquent que son amour de Rédempteur ne tressaille. Ah ! Nicodème, je pèse ta valeur au souci du Christ à ton endroit. Homme savant, point n'est besoin qu'il t'enseigne. Tu sais déjà trop de choses. Simplement, il faut que tu te persuades de ceci : la perspective d'après laquelle tu vois les choses est fausse. Il suffit que tu te refasses un regard neuf, une âme jeune sans pli ni couture, un cœur d'enfant. Dieu, pauvre Nicodème, Dieu n'est pas un butin que l'homme conquiert. Ta science n'y peut rien, ni ta vertu. Dieu ne se mérite pas ; car Il est sans prix. Il ne se conquiert pas ; car Il est hors la prise de tes mains. Dieu est un don, un don gratuit.

Mesure la sotte insolence de ta prétention : tu parles le langage de la chair pour signifier l'Esprit : « S'il ne naît de nouveau, l'homme ne peut voir le Royaume... » et cette naissance, c'est le Baptême dans l'Esprit Saint. Ta sagesse charnelle ne peut rien sur l'Esprit. Reconnais la gratuité du don infini. Qui le veut mériter n'y peut avoir aucun droit. Mais qui l'appelle de sa seule confiance, le possède déjà : « Le vent souffle où il veut. Tu en entends le bruit, mais tu ne sais ni d'où il vient, ni où il va ».

Oh ! l'étonnement du docteur d'Israël. Je vous l'avais bien dit : ce savant était un naïf. Sa suffisance n'était que

candeur travestie. Il s'était enorgueilli trop vite de ce qu'il ne possédait pas.

Et maintenant qu'on lui ouvre les mains de force et qu'on les lui montre vides de l'essentielle richesse, il roule des yeux désemparés : « Alors ? Quoi ? Comment ? Comment cela peut-il se faire ? Comment naître de l'Esprit ? Par qui recevoir ce don ?

— Regarde bien, Nicodème. Tu n'as jamais été aussi près de Dieu que maintenant, qu'à l'heure où tu ne t'en es jamais senti si loin.

D'où te peut venir la grâce que tu réclames, sinon de Celui qui rend témoignage de ce qu'il sait, et qui sait, parce que, seul, Il a vu. La source de salut, de la possession divine, n'est pas loin :

« Et comme Moïse éleva le serpent dans le désert, il faut de même que le Fils de l'homme soit élevé, afin que quiconque croit en lui, ait la vie éternelle. Car Dieu a tant aimé le monde qu'Il lui a donné son Fils unique, afin que quiconque croit en Lui ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle. Dieu en effet n'a pas envoyé son Fils dans le monde pour qu'il juge le monde, mais pour que le monde soit sauvé par Lui. Celui qui croit en Lui n'est point jugé... »

Ah ! Le voile que tu as sur les yeux tombera-t-il enfin ? Vas-tu comprendre ce qui se passe de prodigieux dans cette humble pièce où dansent à chaque sursaut de la flamme les reflets de la lampe, dans cette chambre close, tapie parmi la cité endormie ? Ce visage penché sur toi, mais il contient tout ton destin et par surcroît le destin du monde.

Mais non ! Il reste là, paralysé comme un dormant qui, dans son rêve, se trouve privé de mouvement. Son intelligence si déliée, brusquement, ne comprend plus rien ou mieux, est comme n'existant plus. Il entend les mots prononcés, il perçoit leur sens, quand ils défilent un à un. Mais l'union de ces mots ne revêt plus de sens précis. Chaque phrase est une énigme.

*

Le royaume des cieux est semblable à une graine jetée... Le propre d'une pensée profonde, d'une doctrine de vie n'est-il

pas qu'elle doive être emportée et vécue pour être comprise ? Il l'a donc emportée dans les plis de son manteau ou dans les replis de son âme, la petite graine, le petit germe vivant, comme la semence de ces plantes exotiques qui franchit les mers, collée aux voiles d'un trois-mâts. Il pénètre avec elle dans sa maison. Il y installe la vie... Il va vivre aux prises avec la Vie qu'il a apportée.

Ce retour à la maison, c'est cela, je crois bien, que les belles âmes ne lui pardonnent pas : revenir à la maison, quand l'invitaient les randonnées aux côtés du Maître, parmi la Palestine en fête. Elles n'oublient qu'une chose, c'est qu'il revient partagé. Il n'a pas dit : « oui », mais il n'a pas dit : « non ». Et cette maison qu'il retrouve, cette maison aux tapis somptueux de haute laine où les teintes exquises se nuances en camaïeu, cette maison où la vérité, docile servante, est inscrite sur des velins parcheminés, enroulée dans des étuis de cèdre et rangée, parfumée, dans les bibliothèques de cyprès, cette maison voudrait le ressaisir. Mais elle ne réussit qu'à accuser le contraste entre ce qu'il a entrevu là-bas sous le regard du Maître et tous ces rêves d'installation quiète et de bonheur humain.

La Vérité servante de son bonheur !

Il avait accepté de collectionner **Les** vérités, d'en faire ses choses, son trésor précieux... et voici que brusquement il a compris : « La Vérité, on ne la possède pas, elle vous possède ; il faut se livrer à elle tout entier. On ne lui fait pas sa part. On ne lui donne pas dans sa vie une petite ou même une grande place. Tout lui est soumis pour être soulevé par elle comme par du levain.

Quand il était devant le Maître et que la voix de ce dernier, voix pleine, harmonieuse, bien timbrée qu'attendrissait par instant un voile impalpable, et que sa voix coulait sur son âme avec la fraîcheur d'une source, il croyait qu'il était facile d'obéir. Et puis de retour dans cette salle tiède que ses boiseries parfument d'une odeur pénétrante de cèdre, devant ses rouleaux, ses tapis, ses ivoires, son cœur se serre : « Prisonnier ou Maître ? »

Le Rabbi qu'il était — (Car lui aussi était un Rabbi. Il fallait bien se le rappeler, après cette scène où il avait été ramené au rang d'élève, par cet étrange prophète qui n'avait pas suivi les cours et qui n'avait pas de diplômes) le Rabbi qu'il était essayait d'argumenter, de subsumer, de distinguer, d'ergoter. Son pas fièvreux écrasait les tapis moelleux. Un cas de conscience l'agitait, mais non plus de ceux qu'il résolvait d'ordinaire — de ces cas où il s'agissait de savoir si une marche de 300 palmes rompait le repos sabbatique — mais un cas où lui-même était engagé, un cas où son âme passait tout entière, dont dépendait son destin. Les principes de solution cependant lui manquaient... ou plutôt non : il les avait, mais tout homme les avait comme lui. Point n'était besoin d'avoir tant étudié. Alors que valaient-ils ? Ce qu'ils valaient, seul son cœur saignant le pouvait dire.

Déjà par la large baie ouverte, un ciel de pourpre envahissait la pièce, venait éteindre la clarté d'or des lampes, éclaboussait de sa couleur les murs clairs, ensanglantait les parchemins sur les tables, accordait sa lumière à l'agonie d'un cœur partagé entre la douceur des choses et l'appel de Dieu.

*

Plusieurs mois après, scribes et pharisiens étaient assemblés au Sanhédrin : les princes des prêtres avaient décidé l'arrestation du Christ. Nicodème, convoqué, s'était hâté, plus troublé que jamais. Il n'avait pas revu le Christ depuis la nuit du rendez-vous. Il allait se retrouver en sa présence. Chaque jour éclairait le même partage et chaque soir le surprenait un peu plus incliné vers la Parole entendue, sans que cependant il se décidât. Il en était au même point qu'au lendemain de l'entrevue : était-il le même cependant ? Muré dans son débat, il n'en doutait point.

Or voici qu'une nouvelle confrontation l'attendait. Le Regard silencieux sur lui à nouveau se poserait. Doucement, mais inexorablement, il réclamerait des comptes... à moins... à moins qu'il n'en ait pas le loisir, que la meute enragée de ses ennemis ne l'oblige à faire front. Dans ce cas, il s'agirait

d'autre chose que de sa petite histoire personnelle. Juge intègre, il parlerait au nom de l'équité.

Ils n'eurent pas à juger Celui qu'aucun d'entre eux n'appelait par son nom, mais à qui tous pensaient. Son heure n'était pas venue. Une porte qui s'ouvre avec hésitation ! Les huissiers et les gardes reviennent rendre compte, tête basse :

— « Pourquoi ne l'amenez-vous pas ? »

Ils lèvent les bras, remuent la tête :

— « Impossible ! Nul homme n'a parlé comme cet homme ».

Ces propos passent sur Nicodème sans avoir l'air de le toucher. Tout à coup il tressaille. Une voix mauvaise a demandé :

— « Est-ce qu'il vous aurait séduits, vous aussi ? »

Il tressaille, parce que la question le frappe au plus profond. Son trouble, son trouble à lui ne serait donc pas unique. D'autres âmes comme la sienne auraient été bouleversées par le Séducteur. Son histoire, à cette heure, serait l'histoire de milliers d'autres cœurs. Son drame, leur drame. Il ne serait pas seul... Qui sait si dans ce sanhédrin-même... Ah ! Ce ne serait pas seulement une vague isolée que cette voix sans pareille aurait soulevée, mais toute une marée, une marée palpitante.

L'agitation du tribunal ne s'est pourtant pas calmée. Le Christ leur a fait faux bond. A son défaut on pourrait enquêter un peu sur les complices haut-placés, sur ceux qui pourraient bien lui être attachés. Brusquement Nicodème est sorti de son rêve éveillé. Il a surpris un coup d'œil complice entre plusieurs sanhédrites, coup d'œil qui le désignait. Un malaise l'envahit. Il lui semble que tout et tous dans cette salle parlent de lui, que c'est son procès qu'on prépare, plus que celui du Christ... que ses amis l'abandonnent : Gamaliel lui-même d'ordinaire si attentif feint de somnoler.

Un des assesseurs parle :

— « Cette foule, cette foule qui ne connaît pas la Loi, ce sont des maudits. Qu'importe leur avis ! Mais y a-t-il eu

quelqu'un des chefs ou des pharisiens pour croire en lui ? »

Nicodème remarque l'appel du pied, la feinte pour exciter la bête qui se dérobe. Visiblement ils veulent le débusquer, le forcer à prendre parti. Ils veulent que leurs suppositions se cristallisent en certitude.

D'une voix blanche, presque en rêve, Nicodème, tu as parlé :

— « Notre Loi condamne-t-elle un homme, avant qu'on l'entende et qu'on sache ce qu'il a fait ? »

Que dis-tu, Nicodème ? Tu réponds non pas à leurs paroles, mais à leurs secrètes pensées. Qui t'a fait si perspicace, sinon une tendresse voilée ? Qui t'a rendu si imprudent, sinon un inconscient amour ? Tu as parlé ou trop ou pas assez... Trop pour un indifférent, pas assez pour un ami. Malgré toi un Autre te compromet. Compromis malgré soi, ta position est fausse.

Un de tes rivaux s'est dressé à son banc. Il a ricané, puis de l'œil fait signe aux sanhédrites, tes collègues, d'être attentifs à la flèche qu'il te veut lancer. Tu crois avoir bien caché ton appartenance secrète : elle était mal camouflée. La nuit ne devait pas être assez obscure, lors de ta visite au Maitre. Ecoute cette voix railleuse, impitoyable, qui déchire tes mensonges et tes voiles :

— « Toi aussi, Nicodème, serais-tu conquis à sa doctrine ? »

Personne n'a dit que tu aies répondu quoi que ce soit à sa question. Tu ne veux pas dire : non et tu ne peux pas dire : oui.

O cœur partagé qui ne veut être ni au Christ, ni au monde, tu ne l'es pas impunément. Parce que tu n'as pas encore quitté le monde, tu n'es pas au Christ, mais parce que tu regardes vers le Christ, tu n'es plus du monde. Solitude spirituelle et charnelle ! Tu crains de la part du monde et tu crains de la part de Dieu. Dans ta double trahison à l'égard de l'un et de l'autre, dans cet oscillant partage, oh ! que je me reconnais en toi ! Comme ta double détresse est mienne ! Ce monde atroce, comme il me tient encore par les fibres les

plus secrètes. Ce Dieu exigeant, comme Il m'attire et me repousse à la fois.

Et pourtant, Nicodème, je ne puis croire ton sort désespéré. La souffrance est toujours le supplice du vivant. Tu souffres... Tu vis donc. Aucun désespoir n'est permis. Un travail se fait en toi, qui te rapproche du Galiléen. Tes collègues l'ont senti. Leur haine, vois-tu, est perspicace. Tu es plus Galiléen que tu ne le crois, Nicodème, en vérité je te le dis, tu es engagé. Malgré toi, conviens-en, Il te tient, et malgré toi tu L'aimes.

*

Un grand silence tombe alors sur lui, qui durera jusqu'à la mort du Christ. Livré à ses fantaisies, notre esprit essaie de reconstituer la suite du drame, de remplacer dans le « puzzle » le morceau qui manque. Tour à tour il le voit converti ou au contraire hésitant encore, plein de reprises, de sursauts, de reculs. Il l'imagine cherchant à sauver le Christ en intervenant auprès de ses collègues ou au contraire écarté par eux dès le début du jugement, se dépensant dans la foule pour faire préférer Jésus à Barrabas. Qu'importe après tout ces libres jeux de l'imagination ? Il nous faut bien arriver au moment ou l'histoire se dénoue.

Il me plaît, Nicodème, que, pour faire ton entrée officielle dans le groupe des amis de Jésus, tu aies attendu cette heure. Quand tout est désespéré, quand les habitudes pieuses et les coutumes et les formalismes et les conformismes ont été balayés par les persécutions et par la mort, toi, tu te déclares. Le Seigneur savait bien ce qu'Il faisait quand son Regard pénétrait dans ton âme par delà les apparences. Cette attention affectueuse dont il ne cessait de suivre ton cœur partagé, s'explique aujourd'hui. La tempête qui a dispersé les attachements intéressés, les affections plus ou moins sordides, a délivré ton amour. Toi aussi, comme tant d'autres, tu attendais un Amour entre les mains de qui te renoncer. Ton amour attendait un autre Amour. Cet amour s'ignorait que le Maitre avait quant à lui deviné, découvert, marqué.

Et voici qu'il a suffi de ces mots : « Il a été crucifié » pour que tu ne résistes plus. Tu t'es souvenu de ce qu'il disait dans la nuit :

« Comme Moïse éleva le serpent dans le désert, il faut que le Fils de l'homme soit élevé, pour que quiconque croit en lui ait la vie éternelle. »

A l'amour ton amour a répondu : amour que tu ignorais et dont la voix t'a étonné toi-même. Tu avais tergiversé, tant que des arguments étaient en jeu. L'appel de l'amour pur... deux bras ouverts... un cœur percé... et voici que tu veux commencer ta vie chrétienne par cette veillée sainte aux côtés du Mort qui ressuscitera le troisième jour.

Tu peux monter, Nicodème, au Golgotha. Personne ne te demandera compte désormais de ton individualisme. Ta spontanéité originale qui ne se pliait point à trop d'embrigadement va bien pour cette religion déblayée par la haine. Tu seras en une compagnie choisie, capable de t'apprécier et de te comprendre. Il ne reste plus là-haut aux pieds du Crucifié que Marie, Jean, et quelques pauvres femmes timides...

Pardon, Nicodème ! A cette heure mon ironie est cruelle. Ce que je dis a dû te blesser. Ton regard se détourne. Ah ! il s'agit bien maintenant d'individualisme, de préférences, de tournure d'esprit et de caractère à ménager. Cela, c'était bon pour autrefois. Peu à peu dans ce cœur droit, l'Esprit dont la naissance mystérieuse lui a été offerte dans la nuit obscure, l'Esprit a travaillé. Sans bruit la libération s'est faite. Cette âme est offerte, livrée à l'Amour. Peut-être en prend-elle seulement conscience maintenant. Mais il y a longtemps que le travail était commencé. Il était commencé avant même le nocturne entretien, ce travail qui allait aboutir à cette nouvelle rencontre.

Les bras chargés de cinquante kilos d'aromates précieux, tu es allé déposer comme une couche moelleuse sur la roche, cette brassée de parfums. Au passage, ils ont osé te demander : « Crois-tu que sans tes richesses le Christ pourrirait ? »

Mais toi, tu sais bien ce qui te pousse : tu as laissé là tout orgueil. Sur ce sentier caillouteux, sous le ciel sombre, ce n'est

pas le docteur de la Loi, le sanhédrite influent qui passe en hâte, essouflé, incliné par son lourd fardeau, les vêtements en désordre... C'est Nicodème, Nicodème, vous dis-je, un pauvre homme éperdu d'amour.

Nicodème, ce Nicodème qui s'ignore et qui discute sans fin, ne serait-ce pas toi, mon frère !

Henri de LAGREVOL.

LE PROBLÈME SOCIAL DE L'HOTELLERIE

« Il y a un domaine particulier de la vie sociale où, durant tout un siècle, se soulevèrent des mouvements et d'âpres conflits, et où règne aujourd'hui le calme, calme apparent du moins : c'est le monde vaste et toujours grandissant du travail, l'immense armée des ouvriers, des salariés, des subordonnés. Si l'on considère le présent avec les nécessités de guerre comme une donnée de fait, on pourra regarder ce calme comme une exigence nécessaire et fondée. Mais si l'on regarde la situation actuelle du point de vue d'un mouvement ouvrier légitime et ordonné, alors le calme ne sera jamais qu'apparent tant que le but ne sera pas atteint. » (1).

Nulle part peut-être cette expression de « calme apparent » n'est plus justifiée qu'en ce qui concerne le domaine de la profession hôtelière. Garçons de restaurant impeccables, maître d'hôtel souriants, valets de chambre empressés, chasseurs débrouillards, cuisiniers importants, tous semblent maintenir, jusque dans les difficiles conditions actuelles, les brillantes traditions de l'hôtellerie française, tous paraissent très éloignés de la mentalité agitée, menaçante de l'ouvrier d'usine. Volontiers, en cas de conflit social, on s'attendrait à les voir « du côté des riches », dont ils sont l'inséparable accessoire. En observant avec un peu d'attention cette immobilité, on s'aperçoit assez vite que ce « calme apparent » recouvre des inquiétudes graves, des remous invisibles. Il faut descendre aux sous-sols ou grimper aux mansardes pour comprendre ce qui se cache derrière le décor. On se prend alors à considérer l'avenir de la profession avec une certaine

---

(1) Message de S. S. Pie XII, Noël 1942.

anxiété, et à se demander ce qui arriverait si, par aventure, le voile un jour brusquement se déchirait.

La profession hôtelière constitue essentiellement un monde fermé et séparé. En règle générale, le personnel mange à l'hôtel, est logé à l'hôtel, vit entièrement sur son lieu de travail. Les heures de travail sont inverses des heures d'activité des autres hommes : c'est lorsque ceux-ci se reposent que le travail hôtelier commence : travail de midi, travail du soir, travail de la nuit. Le repos hebdomadaire est rarement pris le dimanche. Les heures de loisir sont les heures creuses : après-midis de 15 h. à 18 h. quand les institutions culturelles de loisirs des autres sont fermées : théâtres, concerts, conférences, cours du soir, etc... et qu'il ne reste guère que le cinéma. Il faudrait une organisation spéciale pour donner à l'employé d'hôtel la possibilité de culture à laquelle il a droit et dont il sent le besoin : maisons de la profession, foyers, bibliothèques, etc... En réalité, le travailleur de l'hôtellerie a souvent l'impression d'être oublié, il ne se sent pas intégré dans la vie communautaire nationale. Le particularisme de son rythme de vie, analogue à celui des transports ou des professions de loisir, est aggravé chez lui par un individualisme spécial, qui met en concurrence le personnel des différents hôtels, loin de le solidariser.

Cette vie d'internat entraîne naturellement avec elle, surtout dans les grands hôtels et les « palaces », tous les inconvénients d'une communauté fermée. La dépendance physique est moins sensible encore que la dépendance morale, psychologique. L'employé d'hôtel vit perpétuellement sous le regard des autres, sous le contrôle de ses chefs de service. Sa profession lui impose comme un devoir une surveillance constante de son extérieur, de ses paroles, de ses réflexes. Il n'a pas le droit d'être « lui-même ». Il lui faut garder le masque, sans répit, et refouler inexorablement ses tentations de détente personnelle.

Il en résulte dans l'hôtellerie une mentalité à part, difficilement perceptible pour le non initié. On y vit comme en un navire, parfois même comme en une caserne dont l'univers

se suffit à lui-même. Le seul remède est l'instauration à l'intérieur de l'entreprise d'un esprit familial de confiance réciproque, de camaraderie franche du haut en bas de l'échelle. Cette atmosphère se rencontre heureusement dans bien des cas. Sans elle la vie hôtelière deviendra facilement un véritable enfer, exaspérant pour les personnalités marquées dont les besoins expansifs seraient forts.

*

Dans un tel cadre de vie il est naturel que les problèmes sociaux et moraux soient nombreux, et difficiles à résoudre.

Le jeune travailleur les rencontre assez brutalement dès son entrée dans la profession. Non seulement l'épanouissement de sa culture humaine lui sera difficile dans des conditions normales, mais sa formation professionnelle elle-même se heurtera à de nombreux obstacles. Le garçon de 16 ans engagé comme groom n'apprendra souvent aucun métier, et ses possibilités d'avancement seront pratiquement nulles, surtout dans les conditions actuelles. Son travail consistera, après les nettoyages du matin, en commissions de toutes sortes où sa débrouillardise seule s'exercera, excitée par l'intérêt des pourboires qui seront le plus clair de son traitement. Il ne peut envisager dans l'avenir qu'une situation de bagagiste, concierge ou interprète. Mais le nombre de ces situations est réduit par rapport aux candidats, et la connaissance des langues est indispensable. Or comment le chasseur pourrait-il les apprendre ? Les cours du soir lui sont interdits par l'horaire de sa profession, et aucune organisation n'existe pratiquement pour lui permettre les séjours à l'étranger.

Certes il y a les écoles hôtelières dont le programme, remarquablement conçu, donne à l'élève une connaissance approfondie de son futur métier. Mais le niveau de ces écoles les réserve pratiquement au personnel supérieur de l'hôtellerie : fils de patrons ou de directeurs qui pourront supporter les frais de cinq ans de formation. Pour les autres, l'apprentissage direct est rare, qu'il s'agisse du groom, du garçon de bar ou

de restaurant, et dans une moindre proportion de l'aide-cuisinier (1). On ne forme pas le jeune : on se sert de lui, trop heureux s'il ne tombe pas entre les mains d'un chef de service aigri qui le raille parce que lui-même n'a pu monter les échelons de son métier.

Les conséquences de cet état de fait sont évidentes : le jeune cherchera à profiter au maximum d'une situation qu'il sait provisoire ; il en tirera tout ce qu'il peut en fait de bénéfices, pour la quitter au bout de quelques années et chercher autre chose, dès qu'il sera trop âgé pour rester chasseur. Mais les conditions morales de son métier et le système du pourboire l'auront trop souvent abîmé.

Avec un salaire fixe de 4 à 500 fr. par mois, il arrivera, s'il est débrouillard, à se faire 1.000 fr. de pourboires. Moins il aura de scrupules et plus il gagnera. Tel jeune chasseur de 17 ans nourri, blanchi, logé, habillé, arrive à des bénéfices mensuels de 4.000 fr. nets. Il manie de l'argent à longueur de journée, il lui faut avoir constamment en poche plusieurs milliers de francs pour avancer au client les frais des commissions dont celui-ci le charge. Est-il besoin de dire que ces commissions sont de tous ordres, et que la morale n'a généralement rien à voir avec elles ? Le groom est par définition, nous dirions même par profession, le garçon débrouillard par excellence. S'il n'est pas capable de dénicher un paquet de cigarettes (peu importe le prix), de trouver une pile de lampe électrique, de l'essence pour le briquet, au besoin des tickets supplémentaires, il ne sera pas considéré comme un bon chasseur. Le marché noir ne doit pas avoir de secrets pour lui. Mais d'autres marchés plus immoraux encore seront son apanage : il connaîtra toutes les adresses, organisera les rendez-vous, sera l'objet des sollicitations les plus honteuses. On peut imaginer de quoi est faite la solidarité de ce milieu, et ce que sont les conversations des chasseurs entre eux, désabusés avant vingt ans sur la valeur de la vie comme sur la respectabilité de façade du client dont ils sont esclaves.

(1) Il existe heureusement de nombreuses exceptions, et le personnel dirigeant des hôtels est fréquemment « sorti du rang ». Mais le déchet est encore important.

Plus marquée chez le jeune, cette démoralisation ne lui est cependant pas particulière. Le mal vient surtout de l'institution du pourboire, forme moderne d'un esclavage plus pernicieux que l'ancien, parce qu'il est un esclavage de conscience.

Le pourboire en lui-même est immoral parce qu'il est généralement sans rapport avec le travail fourni. Il ne rémunère pas l'effort, ni même l'ingéniosité, mais bien souvent la faute même en tant que faute. Lorsque le garçon de restaurant reçoit une gratification pour le plat qu'il présente, il n'a eu pour mérite que d'être l'intermédiaire entre le cuisinier et le client. Le cuisinier a fourni le travail et c'est le serveur qui en profite. Dans sa psychologie du pourboire, le client cherche une privauté, il veut une exception pour lui, il désire être mieux servi que les autres, il provoque donc une attention particulière au détriment de la règle générale appliquée aux autres clients, au détriment bien souvent du patron lui-même contre lequel se formera une sorte de complicité entre le service et le consommateur. On l'a bien vu quand on s'est efforcé de supprimer le pourboire, et que la volonté collective des salariés s'est heurtée au débrouillage personnel de chacun d'eux s'ingéniant à tromper la loi. Le pourboire détruit ainsi l'idée même du devoir, il érige la corruption en système quasi-officiel de rémunération. Le client naïf, ou regardant, ne sera même pas servi correctement, il sera pénalisé par une mauvaise volonté évidente de la part du garçon, par un mépris qui voudra s'afficher.

Corrupteur en lui-même, le jeu du pourboire sera l'école de l'hypocrisie. Le garçon camouflera ses réactions propres pour chasser avec plus d'habileté le gibier qu'il convoite. La politesse se fera obséquieuse. La serviabilité sera parfois d'autant plus rampante que le mépris intérieur est plus profond. L'esclavage antique est devenu servitude de l'argent, la plus méprisable des servitudes, et le pourboire représente à ce point de vue la conséquence la plus répugnante d'un régime de libéralisme économique où prime l'intérêt. La solidarité du personnel en est sérieusement ébranlée, car la concurrence

joue terriblement dans la chasse au pourboire. On se méfie les uns des autres, on se surveille mutuellement, on se dispute le client intéressant, on triche à la loi communément acceptée, et l'esprit d'équipe, pourtant si important à réaliser dans une communauté aussi fermée qu'est la profession hôtelière, est impossible à instaurer, ou tout au moins à maintenir.

Cette immoralité foncière des conditions de travail a son inévitable répercussion sur l'immoralité du milieu. La profession hôtelière est peut-être en France la profession où la natalité est la plus faible. Si l'on ne possède pas à cet égard de statistiques précises, le fait est pourtant facile à constater, et plus facile encore à expliquer, car en dehors de toute considération morale, la situation sociale de la profession interdit pratiquement et la naissance et l'éducation normale des enfants.

L'employé d'hôtel, en effet, vivant en milieu fermé et ne trouvant que difficilement dans ce milieu le respect de sa personnalité propre, y trouvera encore moins le respect d'une vie familiale véritablement intime. S'il est marié hors de l'hôtel, ses heures de liberté ne lui permettront la fréquentation du foyer qu'aux heures creuses, mal commodes. Il n'aura que rarement une soirée à lui. Il sera désavantagé s'il opte pour l'indemnité de nourriture en renonçant à la table de l'hôtel, et ses repas à l'extérieur obéiront à des horaires peu pratiques. S'il abandonne sa mansarde d'hôtel pour loger avec sa famille, il ne recevra pas toujours une indemnité compensatrice, et la perte correspondante de salaire sera importante, jusqu'à devenir parfois impossible à supporter.

Reste l'éventualité du mariage à l'hôtel, fréquent entre valet et femme de chambre, par exemple, où l'on recherche de préférence les ménages. Mais la vie de ces ménages, plus encore que celle des ménages de gens de maison, est condamnée à une transparence, à une publicité perpétuelle horriblement gênante. De plus il est évident que les enfants y seront une charge difficile à supporter : comment s'occuper d'eux ? Comment les élever ? Où les installer ? L'hôtelier lui-même, dont la vie familiale est difficile à maintenir, est

généralement obligé, s'il a des enfants, de les confier à un internat quelconque, et de les envoyer passer leurs vacances le plus possible en dehors de la maison.

Rien d'étonnant par conséquent si, faute de pouvoir élever des enfants, la vie hôtelière s'en passe. Mais rien d'étonnant non plus si le niveau moral de la profession est particulièrement mauvais.

*

Les conditions du travail ne favorisent d'ailleurs ni la moralité personnelle ni l'esprit communautaire des employés de la profession.

Nourris à l'hôtel, on pourrait penser qu'ils bénéficient des facilités particulières de ravitaillement et de cuisine. Ne mangerait-on que les restes, on ne serait généralement pas à plaindre dans les palaces de la profession. Pourtant les plaintes du personnel, sur ce point, sont quasi unanimes : l'employé d'hôtel est généralement mal nourri. Mangeant au sous-sol, dans un cadre de réfectoire qui ne rappelle en rien celui du restaurant, il est soumis à un régime alimentaire uniforme, sur la composition duquel il n'est pas consulté. Le cuisinier n'a pas pour lui les égards professionnels normaux qu'il doit à sa clientèle, et si le personnel reçoit les restes de la quantité, il est aussi traité suivant les « restes » de la qualité. En temps de restrictions, ce régime est particulièrement sévère. L'employé nourri fait abandon à l'hôtel de sa carte d'alimentation. A tort ou à raison il s'imaginera facilement que le patron économise sur ses droits pour favoriser la clientèle, et que les gâteaux du salon de thé sont confectionnés au détriment de sa propre ration de pain. Le contraste entre ce que sert le garçon de restaurant et ce qu'il mange lui-même accentue la sévérité de ses jugements et l'amertume de ses revendications. Dans tel grand hôtel où chaque jour sont servis des banquets « extras » avec vivres débloqués et marché plus ou moins noir et plus ou moins libre, il arrive que le serveur se nourrisse avec des paquets reçus personnellement de la campagne. On conçoit ce que peuvent être ses

réflexions en entendant les appréciations des convives, ou en étant consulté lui-même par le client sur tel raffinement de gourmandise ou telle marque de vin fin.

Le logement présente également les mêmes contrastes dangereux. On ne peut évidemment demander que le garçon soit hébergé dans les mêmes conditions que le client, mais la question chauffage, par exemple, donne parfois lieu à des plaintes qui ne sont que trop légitimes. Dans tel palace, l'humidité du sous-sol où sont logés les chasseurs est telle en certaine saison que plusieurs y ont perdu la santé et sont devenus la proie de la tuberculose. Dans un hôtel plus modeste, la chambre des bonnes, sans lumière, sans armoire, sans fermeture d'aucune sorte, sert en même temps de débarras où les garçons garent leurs bicyclettes, entrant et sortant à toute heure du jour ou de la nuit.

L'instabilité saisonnière de la profession vient compliquer encore tous ces problèmes. La plupart des hôtels, dans les stations thermales et climatiques surtout, ne sont ouverts qu'une partie de l'année, pendant la saison. Le personnel doit donc s'arranger pour subvenir en période d'activité à ses besoins de la période de chômage. Le plus généralement, il complètera une saison par l'autre, travaillant l'été à Vichy, l'hiver sur la Côte d'Azur. On conçoit que ces migrations ne facilitent pas la solution du problème familial (1). Dans l'intervalle des saisons, en effet, il y a des temps creux pendant lesquels l'employé d'hôtel doit se nourrir et surtout se loger, ce qui n'est pas particulièrement aisé. La question salaires en est pour autant délicate à résoudre. Dans une note consacrée à ce problème, Economie et Humanisme (2) cite quelques salaires significatifs concernant le cas d'un ménage, deux enfants, travaillant dans un hôtel de premier ordre à Nice. La nourriture (soit fournie, soit payée) n'est pas comprise dans les chiffres indiqués :

(1) Notons ici la mentalité « saisonnière » de l'employé d'hôtel, qui considère ses déplacements comme un trait caractéristique de sa vocation.

(2) Economie et Humanisme, N° 4, décembre 1942, p. 628. « Une expérience de dissémination saisonnière dans l'hôtellerie », par H. Tschann.

Les deux époux travaillent à l'année	25.000
Un seul époux travaille à l'année	15.000
Les deux époux travaillent deux saisons	15.500

Si un seul des époux travaille deux saisons, son gain sera approximativement les 3/5 du salaire du ménage, soit 9.300. Ce gain ne permet pas de payer le logement et la nourriture de la femme au foyer à l'année, l'éducation des enfants, etc... Le problème est insoluble.

Pour résoudre cette difficulté, il faudrait soit une entente conclue entre deux hôtels complémentaires qui se transmettraient leur personnel d'une saison à l'autre, soit, mieux encore, une direction commune des deux entreprises, ce qui permettrait la garantie d'un contrat de travail unique.

S'il est rare dans l'hôtellerie de trouver des salaires nettement insuffisants, puisque le minimum vital est à peu près assuré par la nourriture et le logement fournis par l'entreprise, par contre la disparité des salaires crée un certain nombre d'inégalités souvent choquantes.

On rencontre encore ici ou là quelques salariés qui ne reçoivent pas de fixe et vivent uniquement de pourboires : la tenancière du vestiaire, la serveuse du salon de thé, etc... La règle interdit généralement à ces employés de rien demander, ce qui leur crée parfois une situation difficile. Il faut tenir compte également, pour apprécier les salaires, des obligations personnelles des employés : le garçon de restaurant doit avoir pantalon noir et souliers fins, la serveuse du salon de thé doit porter des bas de soie noirs, le valet de chambre fournit à son compte le cirage dont il se sert, l'aiguillée de fil qu'on lui réclame. Mais surtout la différence entre le personnel « au fixe », c'est-à-dire sans pourboires, et le personnel « à la masse » (qui émarge aux répartitions de l'ensemble des pourboires) provoque des disparités qui vont s'accentuant au fur et à mesure qu'augmente le prix de la vie. Le pourboire, en effet, est un pourcentage du prix et croît avec celui-ci, de sorte que le personnel « à la masse » jouit pratiquement du privilège de l'échelle mobile. Le personnel « au fixe », lui, ne peut voir s'améliorer sa situation que par une modification

de la convention collective, modification qui n'est généralement pas aisée à obtenir. Si l'on songe que, comme nous le disions plus haut, le pourboire ne rémunère généralement pas le travail fourni par l'employé qui reçoit, mais récompense celui-ci pour le travail d'un autre, la différence est choquante et peut devenir une véritable injustice. C'est ainsi qu'un garçon de restaurant recevra 1.800 fr. par mois plus les pourboires, quand une repasseuse, une vaisselière, une lingère toucheront au fixe 615 fr.

La Charte du Travail, par l'organisation qu'elle prévoit des Comités d'entreprises, pourrait permettre de résoudre quelques-uns de ces problèmes. Mais elle est impuissante à aborder les questions graves posées par le salaire et le pourboire. Ses attributions sont strictement limitées au secteur social et au secteur professionnel, celui-ci étant entendu dans son sens le plus étroit. Dans le secteur social lui-même, le comité d'entreprise n'est pas assez puissant pour créer par lui-même les organismes (club hôtelier, maison de la profession, bibliothèques, logements des familles etc...) désirables. Cette tâche reviendrait plutôt au comité local, mais celui-ci est encore loin d'être en activité. Seule la corporation pourrait attaquer le problème dans son ensemble, et serait suffisamment armée pour le résoudre. Mais elle se heurte, dans l'hôtellerie, à des rivalités personnelles, à une délimitation mal définie entre hôtels, restaurants et débits de boisson, à une base financière souvent malsaine, à un esprit qui reste encore très éloigné des préoccupations sociales. Du côté du personnel on le sent, on en souffre. La situation de l'employé est tellement précaire et son congédiement si facile qu'il se refuse à parler et préfère refouler ses plaintes en attendant des jours... plus favorables. Le garçon d'hôtel connaît bien son patron et le juge : il sait que si l'établissement n'est pas bien géré, c'est le personnel qui, en fin de compte, en souffrira le plus, et il aspire à une participation réelle non pas aux bénéfices, mais à la gestion des services de l'hôtel.

Cette situation se complique d'une mentalité particulière,

qui caractérise aussi bien le patronat que le salariat hôtelier, et qui colore toutes les démarches d'une certaine âpreté amère, inflexible. Le métier veut cela. L'artisan qui travaille sur le bois ou sur le fer incorpore à la matière qu'il ennoblit quelque chose de lui-même, il s'enrichit en se donnant ; entre son œuvre et lui se nouent des relations de création, de dépendance qui sont en elles-mêmes élevantes, spirituelles. Le paysan qui s'incruste en sa terre la féconde de son travail, de ses sueurs en même temps que de son amour. Lui aussi crée en collaboration avec le champ, lui aussi s'élève et s'ennoblit en travaillant. L'hôtelier, lui, plus encore que le commerçant, travaille sur l'homme. Bien compris, son métier serait un service pur du client, un don de lui-même désintéressé, une participation matérielle et spirituelle à la fois à une vie sociale plus chaude, plus humaine. Mais en réalité l'homme est devenu pour lui une matière impersonnelle dont il extrait des revenus sans se soucier de respecter la dignité humaine du client. Il existe une sorte de malédiction pour ceux qui gagnent de l'argent sur l'homme, et l'Eglise l'a toujours senti, qui condamna jadis le prêt à intérêt confondant ensemble l'avantage et le service. L'hôtellerie participe quelque peu de ce péché du monde, et l'âme du personnel y perd son esprit de charité, comme le perd fréquemment l'âme de l'homme d'argent. Le cœur se dessèche. On devient implacable, on pense gain, pourboire et l'on oublie les vertus les plus élémentaires. « Mort ou vif, vous l'emménerez », disait telle hôtelière aux parents d'un moribond : « j'ai besoin de la chambre pour telle date ». Et cette âpreté inhumaine se complique d'une hypocrisie conventionnelle et servile exigeant la correction parfaite, le sourire de commande et l'impeccable politesse.

A vrai dire, le client ne facilite guère, de son côté, l'humanisme des relations. L'hôtelier le fréquente de trop près pour ne pas perdre rapidement toute estime de l'homme. C'est qu'à l'hôtel le client, quel qu'il soit, riche homme d'affaires ou célèbre homme d'Etat, est jugé sur sa vie intime, derrière la façade de sa vie publique. A ce point de vue, que de désillusions ! Les garçons d'hôtel de Vichy qui ont chargé de sacs

de café, de riz, etc... etc... la camionnette de tel éminent Secrétaire d'Etat démissionnaire, qui ont servi les banquets intimes de tel ministre en exercice, qui ont soigné le petit chien de telle Excellence, qui connaissent les exigences — et les nuits — de telle ou telle célébrité, ne sauraient conserver bien longtemps cette foi en l'homme qui permettrait et l'estime réelle et le service désintéressé. Si leur physionomie impénétrable garde les plis du sourire professionnel obligatoire, les jugements n'en sont pas moins précis, définitifs, et les réactions n'en sont que différées. Quand S. S. Pie XII parle du « calme apparent » de la vie sociale, on ne peut s'empêcher de frémir en percevant cette immobile et silencieuse révolte à l'intérieur de nos palaces les plus confortables et les plus luxueux.

Les problèmes de l'hôtellerie nous font toucher du doigt les immenses menaces que nous prépare pour demain une civilisation corrompue. « Une grande partie de l'humanité, ajoutait Pie XII, et, Nous ne craignons pas de le déclarer, même un grand nombre de ceux qui s'appellent chrétiens, ont en quelque façon leur part de responsabilité collective dans le développement erroné, dans les dommages et dans le manque d'élévation morale de la société d'aujourd'hui.

Ce mal, toute conscience soucieuse d'une résurrection de la France et d'une rechristianisation profonde se doit de le dévoiler au grand jour et de le crier à tous pendant qu'il en est temps encore.

« L'Eglise, dit encore le Message de Noël, ne peut pas ignorer ou ne pas voir que l'ouvrier dans son effort pour améliorer sa situation se heurte à tout un système qui, loin d'être conforme à la nature, est en opposition avec l'ordre de Dieu et avec la fin assignée par Dieu aux biens terrestres. Si fausses, si condamnables, si dangereuses qu'aient été et que soient les voies suivies, qui pourrait, et surtout quel prêtre, quel chrétien pourrait demeurer sourd au cri qui monte d'en bas et réclame, dans le monde d'un Dieu juste, justice et fraternité ? Le silence serait coupable, inexcusable devant Dieu, contraire au bon sens éclairé de l'apôtre qui, tout en

prêchant la fermeté contre l'erreur, sait en même temps qu'il faut montrer beaucoup de délicatesse envers les égarés, aller à eux le cœur ouvert pour écouter leurs aspirations, leurs espérances, leurs raisons ».

Victor DILLARD.

REGARDS SUR LE MONDE

EUROPE

ALLEMAGNE. — La journée de la commémoration des héros a été célébrée à Berlin le 21 mars en toute simplicité en présence du Führer. C'est la première fois que ce dernier prend part à une manifestation officielle depuis le début de l'hiver. Dans son discours, il a repris le thème que développent puissamment depuis plusieurs semaines le ministre de la Propagande et toute la presse du Reich, affirmant que dans sa lutte contre le bolchevisme l'Allemagne défend l'Europe entière. Le Führer a même déclaré :

« C'est moins la forme spirituelle et sociale de notre continent que les soldats de la Wehrmacht ont pour mission de protéger à l'Est, que l'éternel substrat humain qui a produit depuis la nuit des temps les valeurs formant aujourd'hui l'essence de toute culture humaine, aussi bien celle de l'Europe que celle de l'Amérique. »

Mettant ainsi en garde les Etats-Unis et la Grande-Bretagne contre le poison communiste, il a affirmé que « les victimes de cette guerre ne seront ni l'Allemagne ni les peuples qui se sont associés à sa cause, mais au contraire les nations qui se courbent de plus en plus sous le joug du judaïsme ».

Le Dr. Gœbbels, de son côté, ne cache pas que dans sa lutte contre le bolchevisme l'Allemagne a connu au cours de la guerre une véritable « crise militaire ».

« Nous avons subi des pertes qui ne sont pas sans importance, en territoires conquis, en armes et, ce qui est le plus important, en effectifs. Les pertes ne sont pas si élevées qu'elles puissent compromettre d'une manière décisive la poursuite victorieuse de la guerre, elles sont toutefois assez élevées pour nous causer de sérieuses difficultés. » Aussi conseille-t-il de ne pas s'abandonner à « une vaine illusion au moment où percent les premiers rayons du soleil du printemps... Au contraire, le cortège de douleurs et d'angoisses qui nous poursuivait durant les sombres mois d'hiver pendant nos journées et jusque dans la nuit profonde, doit rester aussi notre escorte dans les semaines et les mois à venir. Nous n'avons pas encore atteint le sommet de la montagne, nous sommes devant. Il nous reste encore un parcours énorme et c'est le plus difficile qui est à faire. »

Ces paroles du Dr. Gœbbels ont trouvé une confirmation dans les bombardements qu'on subis un nombre élevé de villes allemandes au cours des mois de février et de mars. Relatant les spectacles émouvants et atroces que présentait la ville de Munich le lendemain de sa première nuit d'alerte, la presse rappelle que « d'autres grandes villes allemandes qui ont subi dix attaques aussi violentes ou plus » ont donné l'exemple de leur courage sous les bombes.

« L'armée allemande, a constaté le Führer, se transforme de plus en plus en une nation combattante ». A une guerre totale il faut en effet répondre par une mobilisation totale. Il s'agit de compenser les pertes en effectifs qui, aux yeux du Dr. Gœbbels, posent le problème le plus important. Les jeunes gens nés en 1926 et 1927, y compris ceux des établissements d'enseignement secondaire et supérieur, ont été mobilisés. Ils seront employés avec les hommes des vieilles classes comme aides du personnel servant des batteries de D. C. A. et dans les services de la transmission de la Marine, notamment dans les postes côtiers. Allant plus loin, le Führer a annoncé que « des centaines de milliers de femmes et de jeunes filles les seconderont dans cette tâche ».

Mais c'est surtout la libération de nouveaux contingents de travailleurs allemands qui permettra l'envoi au front de plusieurs millions de soldats au cours de l'été. La rationalisation et la concentration atteignent un degré inconnu dans toutes les branches de l'industrie et du commerce. On a fermé d'autorité de nombreux établissements et magasins dont le personnel se trouve disponible pour d'autres tâches. C'est ainsi que dans le métro et les tramways berlinois, le service est assuré en grande partie par des femmes, presque toutes anciennes vendeuses dans les grands magasins. La plupart des employés masculins ont été appelés sous les drapeaux. Dans la confection, le travail a été complètement arrêté jusqu'au 15 mai. Le maréchal Gœring a décrété d'autre part que la semaine de travail minima serait portée à 56 heures dans l'administration et à 53 heures dans les entreprises où le travail s'effectue par roulement.

C'est l'arrivée massive d'ouvriers étrangers qui dégage les contingents les plus importants de travailleurs allemands. Un vigoureux effort dans ce sens a été accompli dans tous les pays dépendant de l'Allemagne. La mobilisation générale des travailleurs a été décrétée par le Gouvernement général de Pologne et dans le Protectorat de Bohême-Moravie. Le nombre des ouvriers

polonais travaillant aujourd'hui dans le Reich s'élève à un million. Les gouvernements serbe, grec, norvégien et roumain ont pris des mesures analogues dans leurs pays respectifs. Le gauleiter Sauckel dispose également de la masse des prisonniers de guerre.

« Nous n'hésiterons pas une seconde, avait dit le Führer dans son message du 24 février 1943, à mettre à contribution les pays qui sont responsables du déchaînement de cette guerre. Nous considérons comme naturel de ne pas ménager les vies étrangères à une époque où nos propres vies supportent d'aussi dures souffrances. Nous allons mobiliser, d'entente avec nos alliés, toutes les forces matérielles et morales de l'Europe dans une mesure que notre continent n'a pas connue au cours de son histoire millénaire. »

La guerre totale exerce sur les finances du pays une forte pesée qui nécessite, au rapport du Dr. Fischback, commissaire du Reich, une politique de blocage des prix de plus en plus rigide. En restreignant au maximum les fabrications civiles, elle aggrave en effet le décalage qui existait déjà entre les pouvoirs d'achat et les marchandises consommables. Le gouvernement a dû prendre des mesures pour enrayer la hausse boursière qui tendait à se produire de ce fait, par suite d'une appréciation exagérée des valeurs réelles.

Dans le même ordre d'idées, un discours du Dr. Funck a mis en relief la nécessité d'une étroite connexion entre les différentes directions économiques européennes.

« Les augmentations de salaires et de prix qui surviennent à l'étranger ne portent pas seulement préjudice aux pays intéressés, mais aussi à l'économie de guerre allemande. En effet elles majorent le prix de nos importations. L'Allemagne supporte donc une perte en ce sens qu'elle doit exporter une plus grande quantité de marchandises pour payer la même quantité d'importations. En outre le renchérissement des importations constitue une menace pour le niveau intérieur des prix allemands. Si malgré tout, nous nous sommes refusés jusqu'ici à modifier les rapports de cours existant entre le mark et la monnaie des pays les plus affectés par la hausse des prix et des salaires..., c'est que des modifications de parités ne feraient qu'accentuer les tendances inflationistes dans les pays en question. »

Cette situation a pour résultat d'aggraver les dettes de clearing de l'Allemagne. Mais ce n'est là qu'un aspect provisoire de la situation. Et le Dr. Funck de conclure : « La politique financière et monétaire de l'Allemagne a satisfait pleinement à toutes les exigences du financement de la guerre pendant l'année 1942 ».

ANGLETERRE. — La question de l'après-guerre a donné lieu à des débats passionnés. Pour répondre à l'attente de l'opinion, M. Churchill a défini le 21 mars les grandes lignes de la politique qui sera celle de la Grande-Bretagne au lendemain de la paix. Il a commencé par mettre en garde ses auditeurs contre des prévisions trop optimistes : « Parlant sous toute réserve, je peux imaginer, a-t-il dit, que nous battrons l'Allemagne à un certain moment de l'année prochaine... ou de l'année suivante ». Cette éventualité ne constituerait au reste qu'un premier pas : la Grande-Bretagne s'est en effet engagée à diriger alors toutes ses forces contre le Japon. Néanmoins, dès l'ouverture de cette seconde phase de la lutte, « les nations alliées conféreront sur l'organisation du monde futur en vue de mettre la guerre hors la loi ». Le Premier britannique envisage la création, au sein d'une institution mondiale, d'un Conseil de l'Europe et d'un Conseil de l'Asie.

Sur le plan national, les visées de la politique britannique seront les suivantes :

— l'assurance nationale obligatoire pour toutes les classes ;
— le développement de l'agriculture : « Nous devons produire des denrées alimentaires en quantités de plus en plus grandes » ;
— l'amélioration de la santé publique : « Notre peuple doit être encouragé à avoir de grandes familles » ;
— le développement de l'éducation : « J'espère que notre éducation deviendra plus libérale. L'élément fondamental religieux ne devra pas disparaître. La durée de la scolarité sera prolongée » ;
— la reconstruction du pays sur la base de la situation du chômage et de « la saine entreprise privée ».

Ces déclarations montrent tout le chemin parcouru par l'opinion anglaise dans l'abandon progressif de positions libérales intransigeantes. Caractéristique à ce point de vue est l'attitude nouvelle adoptée à l'égard des objecteurs de conscience, demeurés jusqu'ici impunis. Ils seront désormais passibles de peines de prison, leurs scrupules n'étant pas considérés comme une excuse suffisante pour une exemption des devoirs envers la patrie.

Le tournant décisif a été pris, en matière de politique sociale, lors de la discussion du fameux plan Beveridge qui prévoit l'assurance généralisée de tous les citoyens contre tous les risques (accidents, maladies, chômage, vieillesse, décès), l'octroi de primes au mariage et à la naissance et d'allocations familiales, et enfin le financement par l'Etat de l'apprentissage.

Ouvrant à la Chambre des Lords le débat relatif à son projet, Sir William Beveridge a déclaré : « Gagner la guerre doit être en même temps pour nous l'occasion de construire la nouvelle Grande-Bretagne que nous désirons tous. Les quatre points principaux du plan à suivre sont les suivants : l'organisation de l'agriculture, la pleine utilisation des transports et de l'énergie, l'utilisation judicieuse d'architectes adroits et l'organisation industrielle permettant un rendement maximum de l'industrie. »

A la Chambre des Communes, le gouvernement a proposé l'application immédiate d'un système de médecine sociale et d'allocations familiales, mais a demandé pour le reste l'ajournement du projet en vue de sa mise à l'étude. Les raisons apportées sont les énormes charges financières que provoquerait l'adoption de l'ensemble des mesures proposées. Malgré les interventions de plusieurs ministres, le parti travailliste a réclamé la création immédiate d'un ministère de la Sécurité nationale et l'examen du projet devant une Commission parlementaire en vue de son application rapide. Les débats se sont clos sur un vote favorable au gouvernement, rejetant l'amendement travailliste par 335 voix contre 119. Mais c'est l'opposition la plus forte qu'ait rencontré jusqu'ici le cabinet de M. Churchill. Tandis que les archevêques de Canterbury et de York intervenaient énergiquement en faveur du plan, la création d'un comité d'application du projet Beveridge a été décidée par le gouvernement. Un Livre Blanc publié le 25 février prévoit d'autre part un plan de douze ans relatif à l'organisation de bâtiments dans l'après-guerre : il comporte le recrutement de plus d'un million d'hommes, maçons ou apprentis.

Il est notable que le parti travailliste, tout en mettant l'épée dans les reins du gouvernement pour le faire avancer résolument dans la voie des réformes sociales, a rejeté de nouveau la demande d'affiliation présentée par le parti communiste.

Australie. — La guerre a convaincu le gouvernement de la nécessité d'avoir des représentants diplomatiques particuliers dans la plupart des pays étrangers.

« Nous maintiendrons toujours les relations étroites avec la Grande-Bretagne, a déclaré M. Evatt, ministre des Affaires Etrangères. Toutefois l'Australie a maintenant ses propres responsabilités dans la conduite de la guerre sur ses côtes et près de ses côtes. Il est juste qu'à une extension des responsabilités corresponde un accroissement des pouvoirs sur tous les plans. »

Dans le domaine militaire, les forces armées australiennes restent sous la protection de la loi de sécurité nationale : le Sénat a en effet rejeté à 1 voix de majorité le projet de l'opposition demandant que les troupes nationales puissent être envoyées sur n'importe quel théâtre d'opérations.

Indes. — Le jeûne de 21 jours que Gandhi a observé en signe de protestation, s'est achevé sans incident le 3 mars. Une issue fatale, qui fut un instant redoutée, eût amené des troubles graves. Le gouvernement du vice-roi, épaulé par celui de Londres, n'en a pas moins manifesté une intransigeance absolue, malgré la démission de 3 de ses membres, et a refusé de libérer le Mahatma. M. Churchill s'en est expliqué de la manière suivante :

« Le gouvernement des Indes a décidé en août dernier que Gandhi, ainsi que d'autres chefs du parti du Congrès, devaient être internés pour des raisons qui ont été complètement élucidées et bien comprises. Le gouvernement de Sa Majesté déclare que les raisons de cette décision n'ont pas cessé d'exister et approuve la détermination du gouvernement des Indes de ne pas se laisser détourner de son devoir envers les nations hindoues et les Nations Unies en laissant Gandhi obtenir une libération sans conditions par le moyen du jeûne. »

La manifestation du Mahatma n'a donc pas fait avancer la question des Indes. Londres continue à tabler sur les divisions religieuses et politiques du pays. L'un des membres du Cabinet de Guerre du vice-roi, le Maharadja Nawanagar, écrivait dans le Times du 10 février : « La Grande-Bretagne ne décidera rien avant d'être en possession d'un plan constructif proposé par les Indes elles-mêmes. » Un tel plan est impossible tant que n'est pas réalisé l'accord entre le parti du Congrès et la Ligue musulmane.

Le maréchal Wawell a donné des précisions sur les pertes subies par l'armée des Indes. Elles s'élèvent à 100.000 hommes. Sur ce nombre, 60 à 70.000 sont portés manquants. Il n'y a que 3.000 tués connus avec certitude.

ESPAGNE. — Plusieurs faits récents marquent l'orientation de la politique intérieure espagnole et ses difficultés.

Le gouvernement a pris la décision d'honorer chaque année la mémoire des rois d'Espagne au jour anniversaire de la mort du roi Alphonse XIII. Des cérémonies ont été organisées dans ce but à Barcelone, Séville, Valence, Saragosse, Burgos, Jaën, Saint-

Sébastien et dans toutes les villes importantes de la péninsule, avec le concours des autorités ecclésiastiques, civiles et militaires et des membres de la noblesse. A l'Escurial, plusieurs représentants de la grandesse d'Espagne prenaient part à la cérémonie ainsi que vingt dames qui appartinrent jadis à la Cour.

Inaugurant les Cortès, le général Franco a prononcé un discours radiodiffusé. Les journaux publient à cette occasion des éditoriaux dans lesquels ils commentent le texte créant les Cortès et définissant leur rôle dans l'Etat : « Il ne faut pas oublier, écrit le journal « Ya », que si la mission principale des Cortès est la préparation et l'élaboration des lois, le chef de l'Etat a toujours le pouvoir de les édicter. » Le journal « Arriba » déclare de son côté : « Servir et non commander : tel est le signe d'une institution qui vient renouer aujourd'hui une glorieuse tradition. »

Dans un tout autre domaine, la décision d'étendre la compétence de tribunaux militaires constitue un indice révélateur. Une série de délits seront désormais passibles du Conseil de Guerre et jugés d'après les codes militaires. Ce sont le délit de nouvelles fausses ou tendancieuses dans le but de troubler l'ordre public intérieur, de provoquer des conflits internationaux ou de compromettre le prestige de l'Etat, de l'armée ou des autorités ; le délit de conspiration ou de participation à des réunions dans le même but ; le délit de port ou de recel d'armes à feu et d'explosifs. Les grèves, les sabotages et les attentats contre des personnes ou propriétés privées, les perturbations de services publics, ressortiront à la même juridiction quand ils poursuivront des buts antisociaux ou terroristes. Ces mesures montrent les lents progrès de la pacification dans un pays où la question des internés politiques demeure difficile.

Sur le plan économique, les répercussions de la guerre civile restent également sensibles. C'est ainsi que la production agricole est encore très inférieure à ce qu'elle était en 1935. La récolte de blé en 1941 et en 1942 n'a pas dépassé 30 millions de quintaux alors qu'elle avait atteint 43 millions en 1935. Les pertes subies par le cheptel, qui ont représenté 44 % des chevaux, 32 % des mulets et 27 % des bœufs, sont loin d'avoir été encore compensées.

Le commerce extérieur est déficitaire, mais sur ce point l'équilibre tend à se rétablir, les exportations, qui ont diminué en poids, ayant fortement augmenté en valeur. Cela tient d'abord à l'augmentation des prix offerts par les clients de l'Espagne, dont

les plus actifs sont l'Angleterre, les Etats-Unis et la France, mais aussi à ce que les produits finis, pour la plupart produits de guerre, entrent pour 60 % dans le total des exportations, contre 35 % en 1935. La « Kölnische Zeitung » déclare à ce sujet : « Tout s'est passé comme si, pressée par la politique économique générale, l'Espagne avait oublié qu'elle ne devait pas seulement se pencher sur son industrie, et sur l'aménagement nécessaire de cette dernière, en conformité avec la situation du monde, mais qu'il était nécessaire qu'elle considérât son agriculture comme l'une des bases naturelles. » Un « Institut industriel espagnol » fonctionne depuis 1941 pour favoriser la création d'entreprises nouvelles.

En matière financière, le moratoire général qui avait suspendu les engagements pris avant ou pendant la guerre civile, vient seulement d'être abrogé à la date du 1er janvier 1943. La Banque d'Espagne a d'autre part publié en décembre 1942 son bilan à fin 1941. La situation de l'Institut d'Emission se ressent encore des emprunts qui lui ont été demandés par les deux gouvernements, national et républicain, pendant la guerre civile, et qui se sont montés respectivement à 7,6 milliards et 23 milliards. Pour réduire cette inflation, on a annulé plus de 13 milliards de pesetas de billets émis pour le compte du gouvernement républicain, et 9 milliards de comptes courants provenant des avances aux Républicains. La circulation est néanmoins passée de 5.450 millions de pesetas en juillet 1936 à 13.535 millions au 31 décembre 1941, tandis que l'encaisse or, complètement liquidée pendant la guerre civile, n'a pu être reconstituée.

Il existe aussi une dette extérieure contractée pendant la guerre envers l'Italie et l'Allemagne. La dette envers l'Italie a été consolidée à 5 milliards de lires : elle est remboursable en 25 ans par des versements annuels passant graduellement de 80 à 300 millions de lires et elle porte intérêts suivant un barème se relevant par échelons de 1,4 % à 4 %. Les fournitures allemandes ont été en grande partie compensées par des exportations de marchandises espagnoles. Le solde de la dette, très inférieur au montant de la dette consolidée envers l'Italie, est peu à peu éteint par les paiements de la division « Azul » et par la prise en charge par l'Espagne des sommes adressées à leurs familles par les ouvriers espagnols travaillant en Allemagne.

FINLANDE. — A la suite de sa réélection le 15 février au poste de Président de la République, M. Ryti a déclaré : « La

guerre sera poursuivie. Elle met constamment le peuple finlandais en face de décisions de plus en plus difficiles ». Il a rappelé la justice de la cause défendue par la Finlande, mais « la lutte, a-t-il dit, ne va pas au delà de notre propre sécurité. Nous savons que nous avons des forces limitées et pour cette raison nous ne désirons pas prendre part à la guerre des grandes puissances. Il est évident que nous désirons la paix, mais nous ne voyons pas encore d'indices prouvant que la fin de notre lutte est proche. » La presse souligne à cette occasion l'accalmie qui s'est prolongée au cours de toute l'année 1942 sur le front finlandais.

Pour se conformer à la Constitution, M. Rangell a remis au Président réélu la démission de son gouvernement. La formation d'un nouveau cabinet s'est révélée laborieuse pour des raisons tant politiques qu'économiques. Finalement M. Linkomies, vice-Président du Parlement, est parvenu à réunir un cabinet éclectique où sont représentés tous les partis. Les sociaux démocrates et les agrariens, qui constituent les groupes les plus importants, y ont respectivement 5 et 4 de leurs membres.

ITALIE. — Le ministre des Affaires Etrangères du Reich, M. von Ribbentrop, chargé de mission par le Führer, a séjourné en Italie du 24 au 28 février. Le 25 février, il a rendu visite au Duce et lui a remis un message personnel du Führer. Des entretiens ont eu lieu au cours desquels on a traité à fond toutes les questions concernant la politique européenne et la conduite de la guerre en commun. Le Duce et le ministre des Affaires Etrangères ont souligné à nouveau la résolution des deux pays de mener la lutte avec toute l'énergie nécessaire jusqu'à l'anéantissement des forces armées ennemies.

Sa Majesté le roi et empereur Victor Emmanuel a reçu le 27 février M. von Ribbentrop. Celui-ci a d'autre part fait une visite privée au comte Ciano, ambassadeur de l'Italie auprès du Vatican.

Quelques jours plus tard, le 4 mars, à l'occasion du retour en Italie des grandes unités italiennes qui ont combattu sur le front de l'Est et qui vont prendre quelque temps de repos et recevoir des effectifs complémentaires, le Duce a adressé aux officiers, aux sous-officiers et soldats de la VIII[e] armée italienne l'ordre du jour suivant :

« Au cours de durs combats, vous avez lutté côte à côte avec les armées allemandes et les armées alliées, et vous avez donné à cette oc-

casion les preuves manifestes de votre ardeur et de votre bravoure. Vous vous êtes battus contre des forces numériquement supérieures jusqu'à la limite du possible et vous avez consacré dans le sang le drapeau de votre division. »

En vue d'accentuer l'effort de guerre, des dispositions ont été prises pour l'emploi des prisonniers de guerre dans l'industrie. Les prisonniers devront être groupés par équipes de 50 hommes au moins. Ils ne seront pas mis en contact avec les ouvriers militaires. Les patrons ne fourniront que les locaux, mais ils seront autorisés, pour rentrer dans leurs frais, à faire des retenues sur les salaires des prisonniers : 5 lires par jour pendant les 100 premières journées, 3 lires 50 pour les 100 jours suivants et 2 lires pendant 100 jours encore.

« Naturellement, écrit le « Giornale d'Italia », les patrons doivent accepter et respecter les conditions qui ont été fixées pour les prisonniers par la Convention de Genève, et que l'Italie, toujours respectueuse de toutes les règles humaines et civiles de la guerre, entend appliquer rigoureusement. Aussi devront-ils donner aux prisonniers les rémunérations des travailleurs civils, observer les mêmes règles légales pour les horaires et le repos hebdomadaire, et payer pour les assurances contre les accidents du travail. La seule chose à rechercher serait la manière de proportionner les rétributions des prisonniers au rendement réel de leur travail. Ce rendement, comme l'expérience le prouve, est souvent inférieur du tiers au moins à celui d'un ouvrier national. Aussi serait-il juste que, tout en respectant les règles de Genève et la dignité humaine des prisonniers, on ne créât pas d'inégalités entre le travail des nationaux et le leur. »

Ces mesures, qui s'ajoutent à celles qui ont été prises le mois dernier, montrent que l'Italie n'envisage nullement une fin prochaine de la guerre. « On a parlé beaucoup, ces derniers temps, dans la presse ennemie et neutre, d'approches timides pour une paix de compromis, écrit la revue « Relazioni Internazionali »... De tout cela le peuple italien ne sait rien. De tout cela le peuple italien ne veut rien savoir, ni aujourd'hui ni même demain. »

SUISSE. — Le président de la Confédération, M. Etter, a plusieurs fois proclamé l'attachement de son pays à sa longue tradition démocratique, tout en exprimant sa conviction qu'on ne sauverait la démocratie « qu'en la transformant en démocratie chrétienne. » Dans cette fidélité à son passé, la Suisse reste pourtant accessible à de nouvelles orientations. L'idée familiale fait

des progrès rapides. M. Etter a déclaré que la politique culturelle de la Suisse reposait avant tout, d'une part sur le respect des droits, de la dignité et de la liberté de la personne humaine, et d'autre part sur la famille, qui lie l'homme à la terre de ses pères et à l'histoire de sa patrie. Le canton de Genève, sur l'initiative d'une communauté d'action composée de personnalités éminentes, verra se déclencher, ces semaines prochaines, une campagne au profit de la famille. Tous les moyens seront mis en œuvre pour attirer l'attention de la population genevoise sur le problème familial. Presse, radio, conférences, brochures, affiches, cartes de propagande seront mises au service de cette cause qui unit dans un même esprit des personnes appartenant à tous les cercles religieux et sociaux. Les catholiques genevois collaborent fraternellement, dans cette action, avec leurs concitoyens.

En marge de cet effort, il faut mentionner les derniers chiffres de la statistique concernant les ménages et les enfants mineurs domiciliés dans le canton de Genève. Sur 61.258 ménages que compte le canton, il y a actuellement 20.456 ménages avec enfants : 12.099 d'entre eux ont 1 enfant, 5.842 en ont 2, 1.677 en ont 3, 530 en ont 4, 308 en ont 5 et plus. La situation, on le voit, est plus qu'alarmante.

Dans ce sens d'une politique de soutien réel à la famille, le parti conservateur catholique a lancé une initiative de réforme de la Constitution.

Pour des raisons à la fois sociales et économiques, la Suisse s'oriente vers un développement de son agriculture et une protection de sa paysannerie. Le plan Wahlen a permis la mise en culture d'un grand nombre de terrains jusqu'ici inutilisés. Cependant « ce qui importe avant tout, écrit un journaliste suisse, c'est que la paysannerie, en dépit des règlements, des dispositions, des recommandations ou des lois dont elle est submergée, conserve sa liberté. Ce doit être le but essentiel. Nous ne devons pas nous laisser traiter comme un simple instrument dans le combat pour notre pays. » L'auteur en conclut que la liberté communale doit rester à la base de toute vraie démocratie. « Ce sont les pays où cette liberté a été le mieux sauvegardée qui se sont opposés le plus efficacement au communisme et à tout mouvement portant atteinte à la liberté. La démocratie ne peut se développer sur un grand espace que lorsqu'elle s'est acclimatée sur de plus petits et que, depuis longtemps, les hommes se sont faits à la conscience de la liberté et du droit, à la confiance et au respect des contrats. »

Cette orientation, à la fois traditionnelle et sociale de la Suisse, subit une certaine menace du fait de la poussée marxiste. Aux élections qui ont eu lieu à Genève le 8 novembre 1942, on se souvient que les listes présentées par le parti socialiste illégal de Léon Nicole, quoique vouées à l'échec, ont groupé 6.800 voix sur 45.000 Il faut y ajouter sans doute un bon nombre des 20.000 abstentionnistes. C'était là un avertissement dont on a tenu compte.

A l'autre extrémité de l'horizon politique, les Indépendants du groupe Duttweiler, encore peu nombreux, manifestent une grande activité. Mais les élections du Conseil National qui doivent avoir lieu, pour la seconde fois depuis l'ouverture du présent conflit, le dernier dimanche d'octobre 1943, marqueront sans doute une fois de plus la pondération du peuple suisse.

TURQUIE. — Les élections du 28 février ont constitué un succès pour la politique de M. Ismet Inonu et de M. Chukru Saradjoglou. L'un et l'autre ont été élus à l'unanimité dans leur circonscription, et les ministres députés occupant un poste influent ont remporté des succès éclatants. C'est à l'unanimité que le 8 mars, la nouvelle Assemblée nationale a réélu M. Ismet Inonu. Se succédant à lui-même, M. Saradjoglou a été chargé de former le nouveau ministère.

Les élections avaient été précédées d'un dicours du président du Conseil qui constituait la première prise de position du gouvernement depuis la Conférence d'Adana. Ce discours, souligne-t-on à Berlin, n'a rien ajouté à ce que l'on savait déjà de la Conférence d'Adana, et la définition : « Ami de l'Allemagne et allié de la Grande-Bretagne » n'apporte rien de nouveau puisqu'elle ne fait que confirmer la ligne directrice adoptée par la Turquie depuis le mois de juin 1941. Le chef du gouvernement a formellement précisé qu'aucun accord secret n'avait été signé par la Turquie. Voilà qui constitue un démenti à certaines rumeurs qui avaient circulé. M. Saradjoglou a précisé d'autre part qu'aucune demande de ce genre n'avait été formulée à l'égard de la Turquie. Si le président du Conseil s'est amplement étendu sur les relations turco-britanniques et s'il a qualifié de « bonne nouvelle » la nomination de M. Eden comme membre de la Maison Populaire turque de Londres, il a immédiatement fait suivre cette nouvelle de l'examen des relations avec l'Allemagne.

Il faut interpréter dans le même sens le message envoyé par

le président de l'Assemblée nationale au Parlement britannique, dans lequel se trouve exprimé « l'appui de l'Assemblée nationale ottomane à la politique d'amitié anglo-turque. » Le fait que le président Inonu ait reçu le maréchal de l'Air Sir Sholto Douglas, commandant en chef de l'Aviation britannique au Moyen-Orient, actuellement en Turquie, en présence de l'actif ambassadeur de Grande-Bretagne, Sir Hugues Knachtbull-Hugessen, ne présente pas non plus une signification particulière.

Le projet de budget qui vient d'être présenté au Parlement pour 1943 prévoit 480 millions de livres turques de dépenses. Il est en augmentation de 86 millions par rapport au budget précédent, par suite de l'accroissement des crédits concernant la défense nationale.

Les nécessités de l'équilibre budgétaire jointes à celles de la politique ont amené le gouvernement turc à instituer un impôt exceptionnel sur la fortune qui, d'après les évaluations officielles, doit rapporter à lui seul près d'un demi-milliard de livres turques, c'est-à-dire l'équivalent du total des dépenses budgétaires. Cet impôt extrêmement lourd frappe 60.000 personnes seulement. La moitié de la somme totale ne sera payée que par 4.000 personnes. Ces personnes ont été désignées nommément par une commission de 24 membres, parmi les contribuables payant l'impôt sur le revenu. Les grands propriétaires, fermiers, ou commerçants ont été durement touchés. Les plus riches ont dû payer jusqu'à 90 % de leur fortune totale. La presse a annoncé l'envoi aux travaux forcés des mines d'Anatolie des contribuables récalcitrants : il s'agit surtout de commerçants grecs, arméniens et juifs d'Istamboul.

U. R. S. S. — Dans la partie sud du front russe, la Wehrmacht a enrayé l'avance des troupes soviétiques et repris les positions importantes de Kharkov et de Bielgorod. On ne cache pas à Berlin que la situation avait été un instant tragique.

« Aux unités ennemies, écrit le capitaine von Schramm, dans le « Berliner Börsen Zeitung », qui poussaient de façon massive avec leurs formidables brigades blindées, nous ne pouvions guère opposer, au début de février, que des troupes rassemblées à la hâte. La situation devint tout à fait critique lorsque, par surcroît, les armées soviétiques qui avaient donné l'assaut à Stalingrad se trouvèrent libérées et purent se déverser librement vers l'Ouest. »

Le redressement opéré par la Wehrmacht a conjuré le dan-

ger dans ce secteur du front. Dans la partie nord, l'armée allemande a procédé à une opération parallèle du raccourcissement du front qui lui a fait abandonner les bastions avancés de Demiansk, Rjev et Viazma.

Toute la Russie, jusque dans les moindres villages, a fêté le 25e anniversaire de l'Armée Rouge, créée le 23 avril 1918 par Trotzky.

Le 7 mars 1943, un oukase du présidium du Conseil Suprême de l'Union Soviétique, a décidé d'élever à la dignité militaire de maréchal de l'Union Soviétique le chef suprême des forces armées de l'U. R. S. S., Joseph Staline. Cette dignité, créée en septembre 1935, a été accordée à cette date à six chefs : deux anciens officiers tzaristes, Toukhachevski et Yerod, dont le premier a été jugé secrètement et exécuté le 11 juin 1937 ; deux anciens ouvriers : Blucher et Vorochilov ; un ex-cosaque de la guerre russo-japonaise : Boudienny, et un rural ukrainien : Timochenko.

Un différend s'est élevé entre les gouvernements russe et polonais relativement au sort futur de la partie catholique de l'Ukraine autrefois rattachée à la Pologne. La thèse russe est que l'Ukraine a des frontières ethniques naturelles, et qu'il n'y a aucune raison de considérer comme ressortissants polonais les sujets ukrainiens. Les Polonais estiment que cette thèse est contraire à la dénonciation de l'accord germano-russe de septembre 1939.

ASIE

CHINE. — L'attention vient de nouveau de se porter sur la Chine par suite du voyage de Mme Tchang-Kaï-Chek aux Etats-Unis. La fille du grand patriote chinois Sun-Yat-Sen, convertie au christianisme et devenue la femme du maréchal qui préside aux destinées du pays, a prononcé un discours au Congrès en présence du Président et de Mme Roosevelt.

« Je dois vous dire avant tout, a-t-elle déclaré, que notre patrie, plus que tout autre pays au monde, a soutenu un lourd fardeau, celui de cinq ans et demi de guerre... Je tiens à affirmer que la Chine est résolue à n'accepter à aucun prix l'idée de faillite dans des conditions ignominieuses. Le peuple chinois n'a nullement l'intention de se soumettre à l'esclavage. » S'adressant alors aux Américains : « Noubliez jamais, dit-elle, que le Japon doit être considéré comme l'ennemi mortel au même titre qu'il est l'ennemi de la Chine. »

Cette exhortation trahit les difficultés d'un peuple que les plans de la stratégie alliée laissent pour le moment à lui-même. Sans doute la Chine de Tchoung-King a-t-elle opéré en 1942 un effort considérable pour s'équiper industriellement, avec l'aide d'ingénieurs américains. Cet effort, commencé depuis le début de la guerre sino-japonaise en 1937, a abouti à la création de 76 entreprises d'Etat et de 1.354 entreprises privées. La production atteint actuellement une valeur de 250 millions de dollars américains. Par ailleurs la guerre a été l'occasion d'une nouvelle forme d'économie artisanale très originale : un grand nombre de fabriques et d'ateliers, volants ou fixes, se sont constitués qui utilisent la main d'œuvre illimitée de la Chine, et particulièrement les réfugiés des régions de l'Est, parmi lesquels on compte beaucoup d'ouvriers spécialisés. Ces « induscos » fabriquent une foule de produits : ustensiles de ménage, armes légères, munitions, produits chimiques, articles textiles, etc., et sont de grands pourvoyeurs de l'armée.

Cette industrialisation de la Chine lui donne une autonomie certaine et lui permet de soutenir la lutte. Néanmoins, les routes de Mongolie et de l'Assam, par lesquelles elles communiquent respectivement avec l'U. R. S. S. et les Indes, sont loin de remplacer la route de Birmanie. Le transport des marchandises s'y effectue à dos d'animal ou même à dos d'homme sur une partie du parcours. D'autre part, comme l'a dit Lord Cranborne à la Chambre des Lords, « La situation en Extrême-Orient est influencée par le fait que l'U. R. S. S. n'est pas en guerre avec le Japon. »

Au total, la Chine a reçu des Etats-Unis, en application de la loi prêt ou bail, une assistance dont la valeur se monte à 156 millions de dollars.

La Chine est donc pour le moment obligée de s'en tenir aux promesses qui lui ont été faites. Le Président Roosevelt, faisant allusion au succès que constitue l'abandon par le Japon de Guadalcanar aux Salomon et de Buna en Nouvelle-Guinée, a déclaré le 12 février : « Nous n'escomptons pas amener la défaite finale du Japon par une avance d'île en île, mais par une action décisive, pour chasser les Japonais du sol chinois. »

JAPON. — Selon l'hebdomadaire « Keizai », la population du Japon a accusé une remarquable augmentation au cours de ces dernières années, malgré l'état de guerre permanent où s'est trouvé le pays. Avant le déclenchement des hostilités sino-japo-

naises, l'excédent des naissances sur les décès était de 900.000 chaque année en moyenne. En 1937 la population avait encore augmenté de 970.000 habitants. En 1938 elle s'accroît de 670.000 habitants, en 1939 de 630.000, en 1940 de 920.000, en 1941 de 1.070.000. Les résultats de 1942 ne sont pas encore connus, mais on peut prévoir, d'après le « Keizai », que l'augmentation sera encore plus sensible que les années précédentes. Ces chiffres mettent en lumière l'extraordinaire fécondité du Japon.

THAILANDE. — La radio de Bangkok a fait part de la démission du maréchal Luang Pibul Songgram, Premier ministre de Thaïlande, connu pour son ardent nationalisme. Cet événement favorise la politique du Japon, désireux d'associer plus étroitement la Thaïlande à ses entreprises militaires.

Le maréchal Tchang-Kaï-Chek a par ailleurs déclaré que la Chine et ses alliés n'avaient aucune ambition territoriale sur la Thaïlande.

AMÉRIQUE

ETATS-UNIS. — M. Roosevelt a signé l'acte de prorogation de la loi prêt ou bail. Le mécanisme qui assure le financement de la guerre du côté des Nations Unies continuera donc de fonctionner jusqu'au 30 juin 1944. On se souvient des termes, à dessein très élastiques, dans lesquels le Président a défini cette nouvelle institution en la présentant au Congrès.

« Je ne recommande pas de consentir un emprunt en dollars qui devrait être remboursé en dollars. Je recommande de mettre ces nations à même de continuer à obtenir aux Etats-Unis du matériel de guerre, en ajustant leurs commandes à nos propres besoins. Les envois faits à l'étranger pourront nous être remboursés en temps opportun après la fin des hostilités, et cela à notre choix, avec les marchandises que ces pays peuvent produire et dont nous avons besoin. »

Les livraisons effectuées par l'Amérique au titre de cette loi, depuis son vote le 11 mars 1941 jusqu'en décembre 1942, s'élèvent à 8.253 millions de dollars. En dehors des fournitures de « prêt-bail » les alliés des Etats-Unis ont encore reçu des livraisons contre paiement en espèces pour une valeur de 6.900 millions.

Pour assurer l'exécution de la loi, les Etats-Unis n'ont effectué que de faibles prélèvements sur leurs approvisionnements

propres, soit par exemple 12 % pour le zinc, 19,6 % pour le molybdène, 7,5 % pour l'acier et le cuivre, 6,3 % pour le pétrole, 3,5 % pour l'aluminium. Les proportions pour les produits alimentaires sont les suivantes : viande de porc, 8 %, lait en poudre 6,1 %, lait condensé 7,2 %, fromage 23 %, graisses et huiles 13,2 %, etc...

Pratiquement, un compte ouvert réversible se trouve établi entre les Etats-Unis et les nations alliées. C'est ainsi que la Grande-Bretagne a pris à charge les nombreuses divisions américaines stationnées sur son territoire, qui ne coûtent pas plus de 25.000 dollars aux finances des Etats-Unis.

C'est cependant sur les Etats-Unis que repose presque entièrement le poids des accords prêt ou bail. Pour satisfaire les commandes alliées s'ajoutant aux commandes nationales, l'industrie aéronautique par exemple a été obligée d'augmenter sa production de 186 % par rapport à celle de 1941, et sera dans la nécessité de tripler en 1943 celle de 1942.

Les chantiers navals sont encore davantage mis à contribution. La qualité des 233 navires hâtivement construits en janvier et février ne saurait être comparée à celle des navires coulés par les sous-marins de l'Axe. Pour la plupart, ces navires représentent des cargos « Liberty » de 10.000 tonnes dont la vitesse ne dépasse pas 10 nœuds. Pour remplacer d'autre part les porte-avions détruits par les Japonais, les Etats-Unis se sont vus contraints de lancer 5 navires de ce type dans l'espace d'un semestre.

Si les envois de marchandises des Etats-Unis à leurs alliés se heurtent aux limites de la production, l'aide militaire ne se développe qu'avec lenteur. Le nombre des soldats américains au combat n'est encore que de 1.500.000 alors que l'armée américaine, au dire de M. Mac Nutt, commissaire à la Main d'Œuvre, comptera 11 millions d'hommes cette année.

Le soutien apporté aux troupes soviétiques par l'envoi de matériel américain a donné lieu à un incident diplomatique. L'amiral Standley, ambassadeur des Etats-Unis en Russie, a déclaré à Kouibychev devant les journalistes anglais et américains : « Depuis que je suis ici, j'ai observé de très près la presse russe au sujet de l'aide accordée par l'Amérique non seulement au titre de la loi prêt et bail, mais également par l'intermédiaire de notre Croix-Rouge et du Secours américano-russe. Jusqu'à présent la presse soviétique a omis d'en parler. » Washington a fait aussitôt connaître que l'ambassadeur avait parlé en son nom personnel

et le Président Roosevelt a fait remarquer qu'il arrive aux amiraux américains, qui en général parlent peu, de parler trop.

Le vice-Président des Etats-Unis s'est également signalé par une déclaration sensationnelle. Dans un discours prononcé à l'Université Wellesley. M. Henri Wallace a montré la nécessité d'une meilleure entente entre les Soviets et les anglo-américains.

« Une troisième guerre serait probable si les alliés faisaient obstacle à l'Union Soviétique, et elle serait inévitable si les Soviets conservaient comme idéal de fomenter une révolution mondiale ; si la Russie embrassait à nouveau l'idéal de Trotzky, ou bien si les intérêts britanniques s'accordaient avec les activités anti-russes de l'Allemagne. Sans une confiance et une compréhension parfaites entre la Russie et les autres nations unies, il y a de grandes chances pour que la Russie et l'Allemagne fassent tôt ou tard cause commune. L'avenir et le bien-être du monde dépendent de la manière dont le marxisme, tel qu'il a évolué progressivement en Russie, et la démocratie, adaptée par nous aux conditions du XX[e] siècle, peuvent vivre ensemble en paix. »

Pour terminer, M. Wallace a défini le rôle de la démocratie, qui est selon lui la véritable expression du christianisme. « Si nous voulons la paix, nous devons traiter les autres nations dans un esprit de démocratie chrétienne, tendre une main secourable à la Chine et aux Indes et agir loyalement et honnêtement avec la Russie. Nous devons coopérer avec tous et faire appel à l'énergie de tous pour mettre la terre de Dieu plus complètement au service de l'humanité. »

En mettant en vedette le vice-Président des Etats-Unis ce discours a attiré l'attention sur la tournée qu'il accomplit en ce moment dans les différentes Républiques de l'Amérique Centrale et dans l'Amérique du Sud, et qui doit resserrer les liens entre les pays du continent occidental. Dans le même but, M. Roosevelt a conféré le 23 mars rang d'ambassadeurs aux représentants des Etats-Unis dans 7 pays d'Amérique Latine : Costa-Rica, Guatemala, Honduras, Nicaragua, San-Salvador, la République Dominicaine et Haïti. Ces nations à leur tour élèveront au rang d'ambassadeurs leurs représentants aux Etats-Unis.

En partant, M. Wallace a croisé M. Antony Eden, qui est arrivé le 12 mars à Washington. Rien n'a transpiré des nombreuses conférences que le secrétaire d'Etat aux Affaires Etrangères de Grande-Bretagne a eues avec M. Cordell Hul. M. Eden a seulement déclaré que sa visite était motivée par des questions militaires aussi bien que politiques.

SAINT-SIÈGE

Le 25 février 1943, pour la première fois dans l'histoire, la Chine a noué des relations officielles avec le Vatican. Son Excellence le Dr. Cheou Kang Sié a remis solennellement au Pape Pie XII les lettres, datées de Tchoung-King, l'accréditant comme ministre plénipotentiaire de la République chinoise auprès du Saint-Siège. Le nouveau diplomate a lu en français une adresse où il a exprimé à Sa Sainteté « toute la joie qu'éprouvent le gouvernement et le peuple chinois de voir ainsi leur espoir si longtemps caressé enfin réalisé... La Chine se souviendra toujours, a ajouté M. Sié, des paroles de justice, de charité et de bonté que Votre Sainteté a prononcées dans ses magnifiques messages, lesquelles ont résonné comme des chants d'espérance dans le cœur des hommes libres appelés à surmonter les dures épreuves d'aujourd'hui. » C'est en langue française que le Souverain Pontife, en des termes très bienveillants, a rendu le déférent salut qui lui avait été adressé par le ministre au nom du maréchal Tchang-Kaï-Chek, Président de la République, et au nom du peuple chinois « si cher à son cœur de père et de pasteur universel. »

Les deux derniers pays qui avaient établi des relations diplomatiques avec le Vatican étaient le Japon et la Finlande, dont les légations ont été constituées au cours de l'année dernière. Ce rapprochement montre que l'autorité spirituelle du Saint-Siège est de plus en plus reconnue même dans les pays où la grande majorité de la population ne partage pas la foi catholique. Il marque aussi la souveraine indépendance du Vatican dans le conflit actuel.

Cette même indépendance s'est manifestée par la visite que l'archevêque de New-York, Monseigneur Spellmann a rendue à Sa Sainteté. Arrivé à Rome le 20 février, le prélat qui est en même temps aumônier général des troupes américaines, a été reçu plusieurs fois par Pie XII. Ce voyage qui suit de près la nomination du Comte Ciano comme ambassadeur de l'Italie auprès du Saint-Siège, et qui a coïncidé avec celui de M. von Ribbentrop, a suscité un très grand intérêt dans les cercles religieux et dans les milieux politiques. On fait remarquer au Vatican que la visite d'un archevêque catholique au Saint-Siège n'a nullement un caractère anormal même en temps de guerre, et est absolument conforme aux accords de Latran. Monseigneur Spellmann s'est arrêté à Lisbonne,

à Madrid, où il a été reçu en audience par le général Franco et par le général comte Jordana, et à Londres, où il a célébré une messe à la mémoire du cardinal Hinsley, récemment décédé.

Sa visite au Vatican avait été précédée par celle du cardinal Suhard, archevêque de Paris. Dans une lettre à ses diocésains, ce dernier a rapporté les paroles que Pie XII lui a dites sur la France :

« Dans son épreuve présente, la France Nous est plus chère que jamais. Nous sommes convaincu, comme Nous l'avons dit à Notre-Dame de Paris en 1937, de la vocation spirituelle de celle qui demeure à nos yeux la fille aînée de l'Eglise. Nous ne voulons douter ni de son salut, ni de son avenir. Nous la voyons recueillant un jour le fruit de ses travaux, de ses fatigues, de ses souffrances, et poursuivant à travers le monde une mission de choix. »

Le Souverain Pontife a donné à l'Eglise de France trois grandes consignes : les séminaires — les œuvres d'enseignement — les œuvres ouvrières. Relativement à ces dernières le Pape a dit : « Les œuvres ouvrières méritent que les prêtres et les laïcs y consacrent tous leurs efforts. Il faut qu'on « pense » le problème ouvrier et qu'on le pense loyalement, c'est-à-dire en fonction du temps où nous vivons et de la place que font à ce problème les institutions nationales. Il faut que l'ayant pensé, on s'applique à le résoudre. »

D'après une dépêche de Rome au D. N. B. datée du 17 février, on dément au Vatican les allégations de l'agence Soviétique Tass, selon lesquelles le Vatican se serait déclaré prêt à recevoir une délégation de diplomates soviétiques. « Dans les milieux autorisés de la cité du Vatican, déclare cette dépêche, on précise que le Saint-Siège n'entretient actuellement aucune relation diplomatique ou autre avec la Russie Soviétique, même en ce qui concerne les problèmes des prisonniers de guerre. On sait que le gouvernement soviétique s'est toujours refusé à fournir la moindre précision concernant le sort des prisonniers tombés aux mains des troupes russes. »

UN MYSTIQUE PAYSAN

Des apologistes aux vues un peu courtes se persuadent parfois qu'au delà des frontières de l'Eglise catholique, les « états mystiques » ne fleurissent point, sinon d'une façon avortée et sous des formes suspectes.

Certes, le trésor de notre spiritualité renferme des joyaux incomparables. Dans les conditions exceptionnellement favorables d'oraison et d'ascèse que, de tout temps, les cloîtres ont offertes aux âmes généreuses, le Saint Esprit a façonné assurément un très grand nombre d'élus. Sous l'impulsion des chefs de file, qui furent souvent des fondateurs d'ordre, des écoles de spiritualité sont nées au sein des divers groupements monastiques, du rayonnement desquelles les âmes séculières elles-mêmes ont bénéficié. Ainsi, toutes réserves faites sur le caractère incommunicable des relations profondes de chaque âme avec Dieu, il n'est pas exagéré d'affirmer que la vie mystique dans le catholicisme a fait figure d'institution, comme la vie religieuse elle-même dont elle n'est d'ailleurs que le fruit savoureux.

Mais constater ce fait n'autorise pas à en tirer un argument qui prétendrait imposer des limites à la grâce ou discriminer la vraie mystique de ses contrefaçons. C'est là une simplification factice, que dément l'expérience, ou plutôt le témoignage des privilégiés. Dieu se choisit des amis partout. Si d'excellents théologiens reconnaissent des cas de mystique *surnaturelle* chez des mahométans tels que Al-Hallaj et Ibn Arabî — et à bon droit, car, dès lors qu'une âme admet l'existence d'un Dieu unique, personnel et provident, Dieu peut l'élever à une foi salutaire et entrer en contact familier avec elle —, à combien plus forte raison serons-nous inclinés à penser que l'Esprit gratifie de ses dons des baptisés non-catholiques. Quelque importance d'ailleurs que prenne à nos yeux l'intégrité du credo dans l'équilibre de la vie spirituelle, il n'y a pas entre ces deux facteurs un rapport absolument rigoureux ; déficience de vérité n'est pas erreur formelle, et nous pouvons à tout le moins admettre que Dieu prodigue à ses élus des compensations secrètes complétant et corrigeant même les lacunes de leurs croyances.

Il serait du plus haut intérêt pour un catholique soucieux de la cause de l'Unité chrétienne de connaître quelques-uns de ces privilèges de l'Esprit, de pouvoir étudier leur comportement spirituel, leurs intinéraires d'oraison, et confronter leurs expériences avec les normes tracées par des maîtres tels que sainte Thérèse et saint Jean de la Croix.

Les hasards d'un voyage de vacances me permettent d'apporter à ce programme une modeste contribution, en présentant un témoignage venu du protestantisme orthodoxe.

Dès l'abord cependant j'éprouve le besoin de dissiper une équivoque tenant à notre vocabulaire. Nos frères protestants ne prisent guère le terme de « mystique », dont peut-être, de notre côté, nous avons abusé. Ce terme n'est pas biblique, nous dit-on, il traîne même avec lui je ne sais quel relent des rites d'initiation païenne. Ils n'emploient pas volontiers non plus les mots « dons du Saint-Esprit », ils les redoutent comme ils redoutent les « sectes », qui jettent si souvent la division dans leurs églises, et je sais un pasteur des plus zélés qui tient à célébrer la Sainte Cène jusque dans les hameaux les plus reculés de sa paroisse — et jusque dans des maisons particulières — pour obvier à cette prolifération des dissidents qui se réclament du Paraclet. Mais il y a à ces réserves des raisons plus fondamentales. Le concept d'« état de grâce » n'a pas de résonance dans une âme réformée — bien qu'aujourd'hui la sainteté intérieure soit généralement admise — ; et pas davantage ceux de « croissance spirituelle » ou de « sanctification progressive », qui impliquent une collaboration de l'âme à l'action de Dieu. On peut soupçonner enfin que notre théorie des « dons » élaborée parallèlement à celle des « vertus infuses », lui paraît d'une scolastique difficilement assimilable. En bref, pour un protestant, le problème spirituel s'identifie avec le drame de la conversion ; il se présente toujours sous les espèces d'une lutte contre le péché et de l'appréhension par la foi de la justice du Christ. Dès l'instant qu'une âme, ayant acquis la certitude que le Christ lui offre le salut, s'est abandonnée à Lui, elle est ressuscitée « en nouveauté de vie », elle est élue ; désormais il ne lui sera demandé qu'une correspondance de fidélité consistant à exciter en elle, sans relâche, la foi en Christ. Qu'on veuille bien d'ailleurs écarter de ces formules — classiques dans la plus stricte orthodoxie protestante — ce qu'elles pourraient présenter de rigoriste et de dur aux yeux d'un lecteur

catholique : elles se sont singulièrement assouplies de nos jours ; bon nombre de nos frères protestants rejettent maintenant le fatalisme de Calvin, et c'est avec une vive satisfaction que nous avons rencontré récemment, sous la signature de M. le pasteur Gaston Deluz, une théorie de prédestination qui rejoint, sur l'essentiel, celle de nos maîtres catholiques (1). Quoiqu'il en soit de ces retouches, la préoccupation dominante du Réformé est toujours identique : elle se concentre sur le problème de la justification personnelle. Nous le voyons en tête-à-tête avec son Sauveur, cherchant anxieusement dans la lecture des Psaumes, des Prophètes ou de saint Paul la réponse à ses doutes, la lumière qui le guidera dans sa nuit. Cette formation par la Bible et par la Croix frappe les âmes d'une vigoureuse empreinte et il arrive qu'il sorte du creuset un métal très pur.

C'est le cas singulièrement d'un vieux paysan du Jura bernois, mort, voici un an, à l'hôpital de Bienne. Le moment n'est pas encore venu de divulguer son nom, — nous l'appellerons, de son prénom, frère Arnold. Nous sommes extrêmement reconnaissant à ses héritiers spirituels de nous avoir confié ses carnets, ainsi que les documents que des mains pieuses ont réunis sur lui, et de nous permettre d'en publier quelques fragments. Nous ne saurions assez dire avec quel scrupule nous avons entrepris ce travail, tellement nous redoutons de ne pas interpréter avec une suffisante fidélité une forme de pensée qui ne nous est pas familière. Nous l'avons poursuivi, en tout cas, avec toute la délicatesse et la piété qu'impose la fréquentation d'un véritable homme de Dieu.

*

La vie simple de frère Arnold ne retiendrait l'attention de personne si elle n'était entièrement soumise à la grâce et jalonnée d'épisodes surnaturels extraordinaires.

Son enfance s'écoula, austère, au village de Malleray, dans le Jura bernois. Fils de petits cultivateurs — le second de dix enfants —, il dut commencer très jeune à gagner son pain. Suivant l'usage de cette région pauvre, où la terre ingrate et morcelée ne suffit pas à nourrir l'habitant, il dut cumuler, avec le travail des

(1) *Prédestination et Liberté*, Neuchâtel, 1942. La partie historique de la thèse ne vaut pas malheureusement la partie dogmatique. Comment M. Deluz a-t-il pu prêter à saint Thomas la théorie de la double prédestination et en faire un calviniste avant la lettre ?

champs, un apprentissage dans l'hologerie, qui l'occupait surtout durant les longs mois d'hiver. Avec ses gros doigts malhabiles, il désespéra d'abord de jamais saisir, pour les ajuster, les pièces délicates et microscopiques ; mais il apporta à sa tâche une application si tenace qu'il devint finalement l'ouvrier de confiance sur lequel le patron se repose des travaux les plus minutieux.

On ne l'appréciait pas moins au foyer familial, où il remettait intégralement sa paye mensuelle. Les bouches y étaient nombreuses, et c'est pourquoi, lorsqu'il partait à son travail, il arrivait au jeune Arnold de n'emporter que tout juste sa part de pain sec, qu'il arrosait avec l'eau du ruisseau.

Altruisme et pauvreté, ce fut la double ascèse où sa volonté se forgea. Il s'y résignait par nécessité plus que par goût, car il avait ce sens bien paysan qui lui faisait dire : « Il faut ce qu'il faut : à la terre pour qu'elle rende son fruit, au bétail pour que le lait soit bon, au corps humain pour qu'il donne tout son effort ».

Quand, aux heures de loisir, il rejoignait les jeunes gens de la contrée, son ascendant naturel, qu'il savait tempérer d'un abord simple et fraternel, lui gagnait toutes les sympathies.

Depuis le temps du catéchisme — qui se donne, chez les Protestants, vers la quinzième année —, son âme était travaillée par une impérieuse exigence de Dieu. Il se mit à fuir les amusements de ses camarades pour écouter ses voix intérieures. Il fut ainsi amené à rompre avec les complicités que les habitudes invétérées de son milieu viticole risquaient d'entretenir en lui. Vers l'âge de vingt-deux ou vingt-trois ans, il s'affiliait à la ligue antialcoolique de la Croix Bleue. Ce fut l'occasion de sa conversion, car cette ligue, à l'époque, ainsi qu'en témoigne l'une des feuilles de propagande qu'Arnold conservait pieusement, déclarait qu'elle ne pouvait conduire qu'à la Croix de Jésus-Christ. Or, se dire abstinent n'allait pas sans mérite chez un garçon de la campagne. Pendant une période militaire, se trouvant à une joyeuse tablée, il refusa les boissons. De gros rires fusèrent. « J'aurais voulu me cacher sous la table », avouait-il. Mais courageusement il se leva et dit : « Eh bien, oui, voilà un tempérant ! »

Les pauvres furent toujours les amis de ce pauvre qui, à force d'énergie et d'épargne, avait acquis un petit bien pour se mettre en ménage. A peine fiancé, il eut un geste digne de saint François d'Assise en faisant l'aumône de son alliance. Ce dépouillement

le rejetait en Dieu. De plus en plus il devenait homme d'oraison, et Dieu l'exauçait : sa femme, mise à deux doigts de la mort par une maternité difficile, guérit subitement.

Pendant dix-sept ans, Arnold vécut ainsi, comme un juste, entre son champ et son établi. Mais le désir d'une perfection plus haute ne le quittait point. Il priait sans cesse, en labourant ou en fauchant son herbe, dans la grange ou l'écurie. Il affectionnait surtout la solitude plus retirée de son bûcher : il y implorait le Seigneur de lui manifester une vérité plus abondante que celle qu'il avait connue jusque là, et de lui accorder la paix parfaite qu'il n'avait jamais encore éprouvée.

A 40 ans, il reçut la divine réponse : le Christ lui révéla le mystère de la régénération. Il en fut littéralement ébloui. Son « entendement », expliqua-t-il, en avait été « retourné ». Et la joie, l'amour, le désir passionné de rendre témoignage à la Vérité furent les fruits de cette merveilleuse rencontre.

De ce jour, Arnold devint apôtre. Il rendit témoignage auprès de ses amis, auprès des voisins qui aspiraient à partager son expérience. Il parlait au Moulin de Malleray, devenu le point de départ d'une sorte de « réveil ». Plusieurs cercles se disputaient l'honneur de le recevoir. Néanmoins il refusa toujours de s'engager dans un ministère de prédication qui l'eût mis en relief. Son âme entendait se consacrer exclusivement à la conversation de l'Epoux, elle voulait se tenir disponible aux échanges secrets de l'Amour ; et d'ailleurs il garda toujours cette conviction qu'il servait mieux ses frères en poursuivant à leur bénéfice son obscur labeur d'intercession. « Une vie vécue ainsi, disait-il, porte le cent pour un ».

Au reste, une insatiable curiosité métaphysique, que la grâce sublimisait, l'entraînait de découverte en découverte, de mystère en mystère. Le ravissement qu'il y puisait illuminait sa vie besogneuse et transfigurait les souffrances dont la Providence l'abreuvait.

Dieu, en effet, l'éprouva de toutes manières : dans sa santé — cancer et prostate —, dans sa fortune — la nécessité le contraignit de vendre son train de campagne —, dans son cœur extrêmement sensible, qui se heurtait à l'incompréhension et aux duretés de son entourage. Mais il acquiesçait toujours à la volonté de Dieu, non sans doute avec le sourire, car la douleur lui pesait parfois jusqu'à l'anéantir, du moins avec une soumission si douce

et si constante qu'elle lui valut d'accéder à la béatitude de la Pauvreté. Et, comme il arrive à ceux qui ne recherchent que le Royaume de Dieu et sa justice, il reçut au centuple, même matériellement. D'abord il guérit. Il put ensuite réacquérir, sur la rive charmante du lac de Bienne, une petite propriété qu'il partagea avec une famille amie. Il eut la consolation d'y passer les dix dernières années de sa vie, entouré des siens et de quelques-uns de ses enfants spirituels. Etape d'approfondissement et de rayonnement.

C'est là qu'il faut aller retrouver son souvenir, parmi les choses qui lui furent familières et devant les paysages harmonieux qui lui servirent à élever son âme vers Dieu. Sise au bord d'une route blanche, la maison regarde, d'un côté, les vignobles étagés, que domine l'immense falaise jurassienne, avec ses bois drus et ses saillies de roches grisâtres, décor d'une coupe et d'une luminosité quasi provençale ; de l'autre, le miroir du lac, où se reflète l'île paresseuse de Saint-Pierre, chère à Jean-Jacques Rousseau, et les escarpements de la Gruyère, avec le fier Moléson.

Jean-Jacques a conféré à ce pays une gloire littéraire. Il en a signalé l'intérêt « pour les contemplatifs qui aiment à s'enivrer à loisir des charmes de la nature et à se recueillir dans un silence que ne trouble aucun bruit que le cri des aigles, le ramage entrecoupé de quelques oiseaux et le roulement des torrents qui tombent de la montagne ». Mais la rêverie du « promeneur solitaire » n'était, on s'en doute bien, que chasse morbide aux sensations rares, culte inutile et dangereux du moi.

« Là, poursuit-il, avec sa fluidité magique, le bruit des vagues et l'agitation de l'eau, fixant mes sens et chassant de mon âme toute autre agitation, la plongeaient dans une rêverie délicieuse, où la nuit me surprenait souvent sans que je m'en fusse aperçu. Le flux et le reflux de cette eau, son bruit continu, mais renflé par intervalle, frappant sans cesse mon oreille et mes yeux, suppléaient aux mouvements internes que la rêverie éteignait en moi, et suffisaient pour me faire sentir avec plaisir mon existence, sans prendre la peine de penser. De temps à autre naissait quelque courte et faible réflexion sur l'instabilité des choses de ce monde, dont la surface des eaux m'offrait l'image. Mais bientôt ces impressions légères s'effaçaient dans l'uniformité du mouvement continu qui me berçait, et qui, sans aucun concours actif de mon âme, ne laissait pas de m'attacher, au point qu'appelé par l'heure et par le signal convenu, je ne pouvais m'arracher de là sans effort. »

Je n'ai transcrit cette page d'une musicalité merveilleuse, mais vide, que pour mieux souligner le contraste entre le bohème et le saint. Mais à quoi bon ? On ne peut imaginer des êtres plus dissemblables, plus étrangers l'un à l'autre que Jean-Jacques et frère Arnold. Si, comme Jean-Jacques, Arnold parcourut cette campagne grandiose, ce ne fut point en promeneur désœuvré, ni non plus en esthète, mais en paysan réaliste qui a besoin de la terre et se préoccupe surtout de lui demander son pain. Arnold ne chercha vraiment Dieu qu'au fond de sa conscience.

Ce montagnard aux yeux pleins de clarté, au front tendu dans une incessante interrogation, est un homme du passé, qui ignore les complexités et les trépidations de notre existence moderne. C'est dans la Bible sur le Golgotha qu'il prend la mesure des choses. Il n'a pas la notion du temps, ou plutôt il l'apprécie à sa plus haute valeur, comme l'aumône de Dieu où s'insère la contemplation. La ville lui fait horreur. Quand il y est appelé, il prend le premier train, sans cure de l'indicateur, et, s'il faut en attendre un autre, il s'assied sur le banc de la gare avec une patience médiévale. « On est bien là, dit-il, pour se tenir devant le Seigneur ». Naturellement il arrive chez ses amis à l'improviste, mais son apparition est accueillie avec joie : on l'entoure comme un prophète qui apporte à chacun le message du ciel.

Je l'ai imaginé dans son petit jardin, sous les saules qui boivent les eaux du lac. Il rumine les textes sacrés, qu'il sait par cœur, ayant usé sept ou huit bibles ; il contemple sans se lasser le centre de notre Rédemption ; ou bien il note sur son carnet la pensée qui lui est venue de l'Esprit. Il m'a semblé le voir aussi tout appliqué à l'un de ces messages de « cure d'âme » qui coûtent de la peine à sa main de paysan. Il écrit lentement, dessinant toutes les lettres, avec des jambages longs et fins, accentuant très haut, car son âme flotte en des régions mystérieuses au-dessus de notre monde misérable, et sans souci de la ponctuation, comme il marche tout droit sur la route de Neuveville et comme il se débarrasse, avec une magnanimité souveraine, des impédiments de la vie matérielle.

Cette écriture si révélatrice — chose rare chez un homme sans culture — a arraché des cris d'admiration à un graphologue de grande classe, M. Franzoni : « Un génie ! — C'est tout à fait beau ! — Le chiffre symbolique de cette nature est le chiffre Un. — Il cherche l'unité en tout et cherche à s'unir à cette unité

— Dieu — par la solitude, considérée comme discipline. — Il avance comme par un tunnel long, étroit, étouffant, au bout duquel il y a la trouvaille de Dieu... — C'était un homme absolument pas influencé par les autres. Seulement par Dieu. — Cette écriture fait penser à un arbre qui pousse très haut. — Une transcendance perpétuelle : effluve de l'influx divin, descendant jusqu'au tronc et à travers le tronc... — Ecriture du moyen âge, etc. » (2).

*

Ouvrons les carnets de ce saint homme et essayons de dégager « cette pensée, emprisonnée dans le vieux cep noueux ».

Il n'est pas suffisant de dire que frère Arnold adhérait de toute son âme au triple mystère de notre foi — la Trinité, l'Incarnation et la Rédemption — : sa foi était réaliste, il se mouvait à l'aise dans la contemplation et conversait familièrement avec les personnes divines. Son adoration du Dieu très grand, qui vit « dans une inaccessible lumière », se tempérait d'amour filial à l'égard de Celui que Jésus nous fait appeler « Notre Père ». Ses relations avec le Christ étaient celles d'un ami avec son ami : « Le Christ m'est apparu, disait-il simplement, Il m'a confié telle et telle chose pour vous ». Et cela lui arrivait en toute circonstance, qu'il coupât du bois ou bêchât son jardin. Il avait la conscience la plus nette du rôle de l'Esprit sanctificateur et ne tarissait pas de commentaires sur les passages de saint Jean et de saint Paul qui ont trait à la vie nouvelle ou de la seconde naissance.

La grande révélation à laquelle nous avons fait allusion plus haut doit être transcrite ici, car elle nous renseigne assez bien sur l'orientation de cette vie mystique. (On remarquera, dès l'abord, qu'elle se réfère au salut personnel).

« J'étais bon chrétien... Malgré que j'arrivais presque à vaincre le péché, je sentais que je n'avais rien intérieurement. Un beau jour, j'étais dans la grange, une voix me dit : « Penses-tu avoir trouvé la paix qui est en Jésus-Christ ? » J'ai écouté. Je cherchais. Je cherchais sans savoir ce qui allait se passer. C'est alors que j'ai été pressé

---

(2) Nous avons sous les yeux cette examen graphologique d'une étonnante précision, et nous regrettons que les limites de cet article ne nous permettent pas de le reproduire ici.

d'aller au bûcher. Je me suis mis à genoux, devant le bloc où je sciais le bois. Là, derrière la maison, j'étais bien tranquille et personne ne pouvait me voir. Alors je priai le Seigneur : « Seigneur, Ton salut est si grand que je dois encore recevoir quelque chose. » Alors le Seigneur m'est apparu. Il s'est révélé. J'ai entendu une voix que je n'avais jamais entendue. Je l'entends encore. Il a renouvelé mon entendement. Il m'a renversé. Il a renversé dans l'autre sens mon entendement, et j'ai compris qu'il faut recevoir la vie au lieu de vouloir la faire. C'est à partir de là que j'ai vu clair. Quelque chose s'est passé. Je n'étais plus le même homme. La voix au bûcher m'a instruit du salut. Elle m'a bien montré mon état. Le Seigneur m'a dit : « C'est moi maintenant qui vais t'instruire, et toi, tu devras obéir. »

« Lorsque j'ai eu cette révélation qui m'a transformé, j'ai bien senti quand même que ça n'était pas mort. Il faut marcher dans une obéissance, une soumission à tout ce qui arrive, aux circonstances choisies par Dieu pour nous faire mourir. Il faut dire oui à chaque coup et c'est le Seigneur qui donne le coup de mort final. »

« *J'ai compris qu'il faut recevoir la vie au lieu de vouloir la faire* ». Cette proposition est essentielle dans la doctrine de frère Arnold. Elle exprime le primat de la grâce sur l'action, et sans doute, comme c'est un protestant qui parle, doit-on l'entendre dans un sens absolu, c'est-à-dire avec, pour conséquence, l'inutilité absolue des œuvres pour le salut. Maintes fois il insistera sur la démission de soi, sur l'illusion, toujours à surveiller et à réprimer, de confondre la « connaissance » avec la « vie » ; de même recommandera-t-il de ne point s'arrêter à l'étude de la Bible, qui n'est qu'un moyen de trouver le Christ lui-même :

« Il ne faut pas prendre la connaissance pour la vie. »

« L'étude est reçue par la Bible, mais la vie est donnée par le Fils. »

« Pour beaucoup de chrétiens, il y a un grand danger de confondre l'acquiescement de l'intelligence à la Bible avec la confiance du cœur et l'abandon de soi-même. »

Dans le même sens il dira que la foi au Christ n'est rien si elle ne conduit à la réception volontaire et fructueuse du Christ lui-même :

« Les vierges sages possédaient l'époux ; les folles, la lumière de la foi. »

« Jésus n'est pas venu dans ce monde pour nous donner seulement d'utiles instructions et un puissant exemple pour le suivre, mais pour nous faire comprendre que nous devions le laisser vivre en nous,

non par notre volonté en action pour lui, mais notre volonté soumise à la sienne, afin que la sienne s'accomplisse en nous. »

« Jésus nous donne son Esprit pour nous conduire de la « mort au péché » à la vie. Il ne faut pas remplacer l'Esprit par un prédicateur. Ce n'est pas un bon prédicateur qu'il nous faut, mais un Sauveur qui nous affranchisse du péché. »

Nous pourrions souscrire à tous ces textes, et la tentation serait grande de les interpréter dans un sens pleinement catholique, si le contexte des carnets ne nous refusait ce droit. Frère Arnold garde la ligne de la religion réformée : la nature, selon lui, est complètement corrompue, le vieil homme n'est pas seulement grièvement blessé, il est mort ou du moins il faut que le Christ lui donne le coup de grâce et l'évacue. Pourtant en écrivant ces formules, j'ai l'impression de dépasser quelque peu sa pensée. Sa pointe calvinienne, en tout cas, est à peine accentuée, et ce qui est très remarquable chez lui, c'est la conscience nette d'une réponse, d'un acquiescement, d'une soumission libre et amoureuse à l'opération salvatrice de Jésus :

« Il faut dire oui à chaque coup, et c'est le Seigneur qui donne le coup final. »

Jésus nous a sauvés par sa Croix. Frère Arnold avait de cette vérité une conviction quasi expérimentale. Les textes ici sont innombrables. Citons-en quelques-uns :

« Quelle est la pression sous laquelle notre vie adamique doit céder ? C'est la Croix de Jésus. »

« La Croix de Jésus est une croix lumineuse, puissante, qui affranchit l'âme du péché. Comme l'Israélite qui regardait le serpent d'airain était délivré des serpents vivants qui le mordaient, de même pour celui qui regarde au Christ mourant : il est délivré du dragon, serpent en nous. »

« Croire au Christ Jésus, c'est croire que quand Il mourut sur la Croix, Il mourut pour vous personnellement ; quand Il subit l'affreuse punition que mérite le péché, Il la subissait pour vous ; quand Il paya ce prix incalculable, Il le payait pour vous, à votre place, afin que vous puissiez vous présenter avec assurance devant Dieu. »

Aussi bien l'amour que frère Arnold portait au Christ était-il unique, et l'on peut ajouter : sans commune mesure avec celui qu'il portait aux siens — à la condition que nul ne prenne ces mots pour une critique, car il ne perdait pas de vue pour autant les nécessités temporelles et spirituelles de sa famille et de ceux

qui se recommandaient à lui. Le graphologue marquait ce dépassement quand il discernait chez notre paysan une vocation d'ermite, comparable à celle de Nicolas de Flue. On ferait tout une glane de ses pensées brûlantes exprimant son attachement à Jésus :

« O Seigneur, Tu as pris en main la cause de mon âme, Tu as racheté ma vie ! »

« Je Te prends, ô Jésus-Christ ! »

« Heureux qui contemple Ta face ! A contempler Ta face, le mal perd son attrait. »

« Jésus, le rocher de la foi ! »

Il donnait à ses disciples ce conseil, qu'il pratiquait lui-même sans se lasser, de « regarder Jésus », ou, comme il disait dans son français un peu rude : « regarder *à* Jésus » :

« Vous êtes sans force contre vos pensées, contre tout un monde de souvenirs coupables. Regardez à Jésus ; priez-le d'intervenir avec puissance, et vous reconnaîtrez le Christ et sa puissance. »

« On ne devient nouvelle créature qu'en regardant à Jésus. »

« Il importe de regarder au Seigneur pour apprendre de Lui le secret de la cure d'âme. »

Instruit comme il l'était du mystère de la Croix, frère Arnold s'efforçait, par une discipline austère et de tous les jours, à une conformité de vie de plus en plus étroite avec son Sauveur. Il entra, comme tous les vrais spirituels, dans les voies d'une ascèse intrépide : mort à soi-même et dépouillement complet, vigilance, pratique de l'humilité et des vertus coûteuses, toutes conditions pour une âme de l'envol vers les sommets. Ses observations précises et convaincues sur ce sujet sont un garant de sa pratique (3). J'ouvre les carnets au hasard, il faudrait tout citer :

« Une vocation sainte n'a jamais remplacé une vie sainte. »

« Nous honorons Jésus et portons beaucoup de fruit quand nous souffrons pour lui sans mot dire. »

« Jésus a dit : « Si quelqu'un ne renonce à lui-même... » La fidélité dans la mort au moi et la couronne de vie marchent de pair, confirmant cette parole : « Si nous souffrons avec Lui, nous règnerons aussi avec Lui. » Oh ! puissions-nous mourir au moi avec cette joie

(3) Je reçois cette note : « L'effort essentiel (de fr. Arnold) était l'adoration du Sauveur en croix ; sa seule discipline : s'occuper exclusivement de Lui, — telle une épouse qui ne vit que pour son époux ».

royale qui transforme la mort en victoire ! Dieu peut illuminer chacun de nos pas dans ce chemin de mort. Elle est aussi à nous la promesse faite à Christ : « Après avoir livré sa vie en sacrifice pour le péché, il verra une postérité. » Dieu conduit ses enfants, toutes proportions gardées, par le même chemin. Toujours la postérité est liée au sacrifice. C'est la vie offerte que Dieu bénit, la vie qui ne s'estime point elle-même ; l'être qui lâche sa vie ouvre la porte au Saint-Esprit, au ciel. »

A propos de la parabole des Vierges :

« Quand l'Ecriture exhorte à être prêt pour le retour de Jésus, il ne faut pas préparer notre vieil homme en voulant lui donner un air de saint ; il faut avoir appris à le dépouiller, avoir appris à l'école du Saint-Esprit à ressusciter en nouveauté de vie, qui est Jésus. Celui qui marche dans la lumière de Jésus est toujours prêt, si jeune soit-il dans la foi. En dehors de cette marche, on n'est jamais prêt, quand même on voudrait y mettre tous ses soins. Les vierges folles avaient sans doute de belles lampes, de beaux vaisseaux extérieurs, mais dans leurs âmes elles n'avaient pas Jésus. Quand elles sont parties du point de départ, elles avaient peut-être meilleure façon extérieurement que les sages, mais en présence de Jésus, leurs lampes (ou la connaissance qu'elles avaient du Christ) s'éteignirent. Elles réclamaient aux sages leur huile, mais les sages n'en avaient pas de trop pour elles-mêmes, mais tout juste. (Parce que tu as peu de force, mais que tu as gardé la parole de ma patience, je te garderai à l'heure de la tentation). Bien compris. Les sages étaient de nouvelles créatures. En étant de nouvelles créatures on a tout. Mais celui qui n'est pas né de nouveau, avec ce qu'il croit avoir, sera trouvé en débit au jour du Seigneur. Les promesses décrites dans la Bible sont pour les « nés de Jésus » ; mais, pour le vieil homme, ceux qui auront conservé cette vie adamique qui a été maudite à la Croix, se verront repoussés comme ce fut le cas des vierges folles. »

« Jésus est venu pour donner la vie. Or il est aussi impossible de passer de notre vie dans la Sienne sans passer par la mort à soi-même qu'il est impossible de passer de ce jour à celui de demain sans traverser la nuit. »

Vigilance :

« Il faut veiller attentivement sur tous les mouvements de l'âme, qui se mêlent aussi bien aux choses spirituelles qu'aux choses grossières. Que Dieu donne la lumière pour cela à ceux qui ont le véritable désir d'être à Lui ! »

Nécessité de l'humiliation :

« Le vent souffle où il veut et tu en entends le bruit. Il en est de

même de l'Esprit de Dieu. Ce ne sont pas les belles prédications, même vraies, qui font souffler l'Esprit de Dieu dans nos âmes, mais de s'humilier et de s'abaisser devant Dieu par Jésus-Christ. Une offense supportée dans l'Esprit du Christ fait plus de chemin dans nos âmes que cent belles prédications. Mais Dieu éprouve cette humiliation sur notre route : une occasion d'humiliation par quelqu'un survient, et nous n'acceptons pas. Le fleuve de la vie divine ne coulera pas en nous. Ceux qui sont enseignés de l'Esprit savent qu'en Jésus-Christ se trouvent tous les trésors dont ils ont besoin. Jésus donne grâce et gloire pour le suivre pas à pas. »

« On peut avoir dans sa vie beaucoup de contradictions et de difficultés, mais ce sont les choses qui servent à nous humilier qui nous sont le plus salutaires, pour être ensuite glorifiés en Dieu. C'est ce que Jésus entendait quand il disait : « Père, glorifie Ton Fils, afin que Ton Fils Te glorifie. » En marchant dans la mort de la Croix, Son Père Le revêt de puissance pour écraser le règne orgueilleux de Satan et mettre en évidence la vie humble de Dieu. »

« Les belles fleurs, disait frère Arnold, se cueillent dans la douce et secrète retraite des montagnes ». C'est pourquoi il appréciait tellement le silence. Là, dans un contact direct, il apprenait à connaître le comportement divin. Nous venons de rencontrer dans son carnet cette observation pénétrante : la « vie humble de Dieu » mise en opposition avec le « règne orgueilleux de Satan ». Il disait encore : « L'Esprit de Dieu vient dans l'âme ; il vient se manifester avec une grande douceur et humilité ». Et il avait sur le rôle « maternel » de l'Esprit des intuitions dignes de saint François de Sales :

« Nous savons par expérience non moins que par l'Ecriture que le Saint-Esprit nous instruit, nous avertit, nous châtie, nous relève, nous guide, nous élève pour Christ : qu'il fait pour nous tout ce que fait une mère pour ses enfants. »

Quelle pénétration chez cet homme sans lettres ! (4). C'est qu'il était l'un de ces « enseignés de l'Esprit », l'un de ces « réveillés », dont il parlait en bonne connaissance de cause. Et si

---

(4) On peut dire tout de même que fr. Arnold était une manière d'autodidacte en spiritualité : il avait, sur ce sujet de prédilection, quelques lectures, même techniques. En voici la preuve dans une page transcrite d'un auteur dont il n'a pas indiqué le nom, mais où l'on reconnaît à coup sûr une plume catholique. Cet auteur décrit l'exhaussement de l'âme par la grâce sanctifiante et le régime des vertus théologales, puis résume, de la façon la plus classique chez nous, l'apparition de l'état proprement mystique : « où il n'y a plus de raisonnement, plus de recherche incertaine, mais une possession mutuelle, vivante, consolante,

nous voulions un portrait autographe, je crois que nous le trouverions dans cette note qu'il jetait un jour sur son carnet sans penser à soi :

« Il y a dans l'existence une autre catégorie de chrétiens profondément réveillés par l'Esprit de Dieu. Au milieu des contestations ecclésiastiques multiples et bruyantes, ils ont entendu, eux, le son doux et subtil, la voix secrète du véritable berger. Ils vivent de la vie intérieure. Le côté intérieur de la vérité et de la vérité religieuse les préoccupe seul. Ils cherchent l'enseignement mystique et spirituel qui les conduit loin d'une piété superficielle (le Messie est ici où il est là), ils le cherchent au-dedans d'eux-mêmes, lui et son esprit révélateur. Ils savent qu'il est le seul guide qui puisse les conduire sûrement, des ténèbres intérieures à la lumière intérieure, et des ombres du dehors à la substantielle et éternelle vérité, c'est-à-dire à l'union éternelle de l'âme avec Dieu, son seul bien. Et cette union, elle est consommée par la personne et par l'Esprit de Christ, de Christ pleinement révélé et véritablement formé dans l'âme... »

*

Une âme que Dieu appela à gravir les sommets de la vie mystique et qui ne se déroba jamais — pour autant du moins que nous puissions nous en rendre compte — aux épreuves qui sont la condition obligée d'une telle ascension ; une âme naturellement intuitive, que l'Esprit Saint conduisit très vite aux notions essentielles — la créature et le Créateur, le péché et le Sauveur —, et dressa à juger des choses de ce monde *sub specie aeternitatis* ; une intelligence magnifiquement équipée pour comprendre la Bible et qui, faisant tremplin de toutes les paroles intérieures qu'elle recevait, s'élevait par degré, avec docilité et simplicité, à la conquête des secrets divins, s'y reposant, par instant, au gré de l'Esprit, dans une certitude et une joie par-

---

qui apporte avec elle l'évidence de la paix. Ce mode de connaissance et d'amour, intuition, union, est réalisé par l'action prédominante de Dieu qui rend l'âme docile à l'action divine. Toute à Dieu, l'âme trouve des lumières qui perfectionnent sa raison et sa foi ordinaires ; elle trouve des attraits et une force qui libèrent sa volonté et la tiennent parfaitement heureuse dans l'ordre. La vie mystique suprarationnelle, mais conforme à la raison, augmente l'homme dans toutes ses puissances, le préserve de l'illuminisme et des vains sentimentalismes. Elle lui donne les motifs les plus inébranlables d'être parfait où ce Dieu d'amour l'a placé au service du prochain et dans le devoir d'état. Le mystique est le suprême idéaliste, celui qui réalise le plan de Dieu tel qu'il est ». Toute cette doctrine est parfaitement accessible à fr. Arnold, qui ajoute cette simple réflexion : « Cet auteur a parlé non comme un théoricien, mais comme un homme pour lequel la vie mystique est vraiment une réalité ».

faite (5) ; un silencieux et modeste qui, bien loin de se prévaloir de ces faveurs exceptionnelles, s'enfonçait de plus en plus dans l'humilité, gardant jalousement le « secret du roi » ou ne le confiant que pour la gloire de Dieu ; un isolé enfin, qui ne déviait point dans l'extravagance, mais se maintenait dans une mesure exquise, sans critique ni révolte contre l'autorité, sans animosité contre personne, patient dans l'adversité et toujours charitable : tel nous apparaît frère Arnold à travers ses carnets, et tel il apparut à ses amis, qui lui vouent un véritable culte.

Il y a pourtant dans ce portrait une note trop caractéristique pour que nous n'éprouvions pas la curiosité de l'étudier de plus près : l'isolement. Il importe ici de soigneusement préciser. Nous n'entendons pas parler du besoin de solitude, qui éloignait frère Arnold de la place publique et lui faisait envier le sort des Pères du désert — tout au plus la solitude physique était-elle la résultante d'une nécessité plus impérieuse qui tenait à sa vocation même —, mais d'un isolement moral, d'un isolement tel qu'il conférait à la personne de l'homme de Dieu comme une grandeur tragique.

Eduqué dans les principes d'une religion individualiste, non seulement il ne s'en est jamais departi, mais nous avons l'impression qu'il les a poussés à l'extrême limite de leurs conséquences. Il s'est efforcé, nous l'avons vu, de dépasser toute connaissance et la Bible elle-même, et aussi l'humanité du Christ considérée comme moyen, pour ne se reposer qu'en Dieu seul. Sublime contact, à la pointe de l'âme, et qui fut rendu possible par le soutien d'une grâce exceptionnelle. Frère Arnold s'est ainsi élevé très haut, comme une fleur rare, — « presque unique », a dit l'un de ceux qui ont été le mieux à même de le comprendre, — mais d'autant plus solitaire.

D'autant plus solitaire... Conséquence fatale et qui nous attriste. Il manqua, croyons-nous, à cette expérience l'entour d'un « milieu », disons du milieu de l'Eglise visible, de sa tradition et de son autorité, qui doivent continuer d'accompagner le mystique et sur quoi il doit lui-même toujours prendre appui, quelque réservée et secrète que soit sa conversation avec Dieu. Faute de

---

(5) Une plume amie a noté « cette joie profonde et rayonnante qui est de l'enfance innocente : elle émanait de son visage à la peau étonnamment lisse, qu'il avait et qu'il eut jusqu'à ses derniers jours ». Il faut excepter la crise des derniers mois, dont nous parlerons tout à l'heure, et qui est restée très mystérieuse.

quoi il fait figure de déraciné parmi ses frères et il ne sait découvrir avec eux la juste mesure dont son apostolat a besoin. Qu'ils s'appellent Bernard ou François d'Assise, Thérèse d'Avila ou Marie de l'Incarnation, les grands spirituels tiennent tous à la chair même de la communauté, ils restent de plain pied avec leurs frères et leurs sœurs, et ils savent que toute âme qui s'élève élève le monde.

Frère Arnold eut des disciples, fascinés par l'étonnante certitude qui émanait de sa personne et avides de recevoir des lumières comparables aux siennes, mais ils s'épuisaient en vain à le suivre. La nourriture qu'il leur dispensait était trop forte et mal adaptée à leur constitution ; il ne parvenait pas à les maintenir sur sa corde raide, et pas davantage à les pacifier. Ce grand seigneur, si magnifiquement comblé, ne savait pas monnayer ses richesses (6).

Nous ne nous sommes permis de souligner ce trait, observé d'ailleurs dans son entourage, que pour prendre de lui une vue plus exacte, et nullement pour faire de l'apologétique à bon marché. Là était sa faiblesse, — tragique faiblesse, qui s'accusa surtout dans la dernière phase de sa vie, et dont il fut l'irresponsable victime.

En eut-il conscience ? Il semble bien que oui. « Je reçois, dit-il un jour, beaucoup de lumière sur les vérités éternelles, mais je suis comme inquiet en ce qui me regarde moi-même. Oh ! si je pouvais recevoir un petit signe de consolation ! » Et encore, au sortir d'un état très pénible : « J'ai été confondu. Je vois que je me suis trompé : Dieu n'épargne pas la maladie, la mort à ses élus ». Il a emporté dans la tombe le secret de cette crise. Mais

---

(6) A ce sujet nous recevons les précisions suivantes : « Peu (de disciples) s'engagèrent dans la voie *absolue* qu'il traçait, car cette voie était redoutable pour qui voulait la suivre avec une entière logique. (Il y eut) quelques rares cas d'expérience analogue à la sienne, provenant d'un ingénieux accord existentiel. D'autres se laissaient imprégner par la forte saveur de ce sel, mais, par un certain illogisme inconscient, échappaient aux ultimes conséquences ; d'autres enfin se détournaient d'un sens absolu aussi redoutable. Pour une âme consentant à tout et qui voulait s'approprier le contenu de cet enseignement étayé sur un exemple aussi irréfutable, c'était s'engager sur une voie s'ouvrant sur des fondrières. Vouloir ne plus se fier qu'à l'expérience intime sans aucun contre-poids de connaissance objective ; repousser toute valeur culturelle éducative par crainte de ne pas rester fidèle à l'essentiel ; affronter seul le terrible réveil de la conscience, la vision des profondeurs de la déchéance humaine et la malignité de l'accusateur des âmes : c'était épuisant, à moins de grâces exceptionnelles. Les tensions, les angoisses résultant de l'héroïque décision de rester parfaitement logique avec ces principes devenaient l'indice d'une certaine erreur profonde cachée et recouverte par la vérité éclatante qui séduisait... »

ce dont nous pouvons être sûr, c'est qu'elle servit à son ultime purification. Jamais il ne fut plus humble, plus abandonné à la volonté divine, plus uni à la Croix du Sauveur, qu'il avait tant contemplée qu'elle en devenait, disait-il, « toute dorée », mais qu'il subissait maintenant dans la détresse de la nuit. « Il a été frappé au cœur », a diagnostiqué M. Franzoni. « Rendu pauvre... Ne serait-ce pas pour qu'il fût amené à concevoir le mystère de la Communion ?... » Nous sommes incliné à penser que là est le mot juste. Il lui manqua la communauté, il ressentit confusément le besoin de se recentrer sur elle : il l'aura trouvée dans l'autre vie, en prenant place parmi les saints.

Mais dans son isolement même, cet être rare, si candide et loyal, si ardent à poursuivre l' « essentiel », nous ravit et nous illumine. Nous le sentons tout près de nous : c'est un chrétien qui parle à des chrétiens, c'est une âme qui parle à nos âmes. Et quand nous recherchons à grand'peine la voie sûre qui nous conduise à l'Unité chrétienne, dont une existence de cette qualité nous donne la nostalgie, voici le message du vieux paysan bernois, — il est dans la ligne la plus pure de l'*émulation spirituelle :*

« *Mon Père, Je Te prie qu'ils soient Un comme Nous sommes Un.* » Or, comme je le vois, cette union est par l'intérieur, et cette union est unité en Dieu, lorsque les créatures, par leur anéantissement total, sont conformes et perdues en unité en Dieu : alors tout est Unité.

Maurice VILLAIN.

REVUE DES LIVRES

Philippe Bertault, Docteur-ès-lettres. — **Balzac et la religion** — XVI-562 pages. — **Honoré de Balzac : Traité de la Prière** — Texte inédit avec une introduction et des notes. 128 pages. Editeurs Boivin et Cie, Paris, 1942. Prix : 160 fr. et 50 fr.

En plein athéisme, vers l'âge de 24 ans, Balzac entreprend, sans l'achever, un *Traité de la prière*, courte ébauche de quelques pages qui prendra forme douze ans plus tard dans *Séraphita* (le chemin pour aller à Dieu). Cette préoccupation religieuse étonne et M. Bertault essaie d'en percer le mystère. De là l'édition du manuscrit et les notes explicatives.

A la lecture, l'antinomie se révèle moins grave qu'au premier abord. Il ne s'agit pas d'une prière de demande, que Balzac considéra toujours comme une « aberration », mais d'une effusion poético-mystique, d'un « moyen philosophique et purement humain pour communiquer avec l'au-delà ». Cette prière ne suppose nullement un Dieu transcendant, mais elle est un besoin et une aptitude de certaines âmes, d'une élite d'individus (parmi lesquels Balzac) douée de facultés spéciales ; elle procure un plaisir d'une grande vivacité et puisque « chaque homme à sa manie, le moine comme le collectionneur de coquillages » il faut la respecter.

Bien que ces pages n'aient rien de proprement « religieux », elles témoignent cependant d'une secrète préoccupation qui hanta toujours Balzac ; ce qui amène M. Bertault à élargir son sujet et, dans un gros volume très documenté, à définir l'attitude du grand romancier par rapport à la religion.

Et nous nous trouvons en face d'un dualisme persistant. Elevé par un père athée et voltairien, par une mère amorale et mondaine, n'ayant puisé au collège de Vendôme qu'une religion sentimentale et esthétique, Balzac oublie vite l'exaltation mystique de sa première communion et nous le voyons dans ses œuvres de jeunesse, dans ses notes philosophiques, attaquer à fond le dogme et la morale chrétienne, le clergé et son célibat, le culte extérieur, et se construire une philosophie matérialiste. Or c'est à l'époque de ce rationalisme avoué qu'il compose, outre ce *Traité de la prière*, deux œuvres apologétiques : une *Histoire impartiale des Jésuites* et un roman de conversion, *Argow le Pirate*. En 1827, il collabore à un autre roman *Le Corrupteur*, qui est un arsenal d'incrédulité. En 1829 il jette parmi des considérations sceptiques sur la *Physiologie du Mariage* des points d'interrogation sur l'au-delà. Et ainsi de suite. Il est vrai qu'en 1831 il se rallie

« à Dieu et au Roi » mais d'une adhésion singulièrement mêlée d'opportunisme politique et littéraire. Lorsque, vers 1835, il achève *Séraphita* il veut y mettre « une religion bien plus élevée que celle de Bossuet ; c'est la religion de sainte Thérèse et de Fénelon, de Swedenborg, de Jacob Boehm et de M. de Saint-Martin » et il écrit à sa correspondante : « Je ne crois point à l'Eglise romaine. » Or, vers la cinquantaine, cet homme régularisera par un mariage chrétien sa vieille liaison avec Madame Hanska, il se confessera avec grande joie et quelques mois après mourra en acceptant l'Extrême-Onction.

M. Bertault essaie de démêler l'inextricable imbroglio où se rencontrent avec un matérialisme forcené des théories soucieuses de juste milieu, avec un opportunisme prêt, comme on disait dans la bohême littéraire d'alors, « à faire du trône et de l'autel », un mysticisme étrange qui s'entoure de vapeurs poétiques. Tout en admettant une évolution qui l'éloigna de son athéisme de jeunesse pour lui faire admettre un Dieu pas trop indifférent à la création, nous devons reconnaître que Balzac se fit, pour son usage, une religion à lui, à base d'illuminisme et dont les prophètes furent Swedenborg, le conseiller d'Eckartshausen et Louis-Claude de Saint-Martin. S'il laissa tomber le dogme et même une grande partie de la morale catholique, s'il professa qu' « une conviction est quelque chose de bien stupide », il resta d'accord avec son époque pour reconnaître la bienfaisance sociale de l'Eglise, son utilité politique et économique. Et de là pour son œuvre d'ensemble, un certain caractère apologétique dont on peut lui être reconnaissant malgré de terribles lacunes.

Ce que nous venons de dire montre l'intérêt puissant des deux volumes de M. Bertault. On y trouvera avec le sens des nuances une documentation précise et abondante. Il est vrai que l'œuvre de Balzac est énorme, qu'il y a facilement erreur à attribuer à telle page de roman une valeur autobiographique, mais M. Bertault fréquente son héros depuis plus de quinze ans et sa double thèse le range parmi les balzaciens les plus avertis.

Emile DELAYE.

Gabriel LE BRAS. — **Introduction à l'histoire la pratique religieuse en France** — Tome I. Presses Universitaires de France, 1942, Paris. 128 pages (tome 571ᵉ de la Bibliothèque de l'Ecole des Hautes-Etudes ; section des sciences religieuses). Prix : 40 fr.

Après l'Histoire des Dogmes et l'Histoire du Sentiment Religieux, voici une nouvelle science qui surgit sous les patientes et inlassables recherches de M. Gabriel Le Bras : l'Histoire de la Pratique religieuse en France. Depuis dix ans déjà, le distingué professeur à la Faculté de Droit de l'Université de Paris, Président de la Section des Sciences religieuses à l'Ecole pratique des Hautes-Etudes, a parcouru la France, interrogé le clergé, fouillé les archives et scruté les statistiques qui

permettent de classer les Français d'après leurs attitudes religieuses. Le présent volume, qui n'est qu'une introduction, expose la méthode ainsi que quelques conclusions provisoires de l'auteur, conclusions qui doivent orienter les recherches futures et constituer les premiers éléments d'une géographie humaine et d'une explication sociale de la pratique religieuse en France. Le lecteur trouvera déjà dans ces pages d'introduction de précieux renseignements sur l'histoire de la discipline ecclésiastique des sacrements, par exemple la date approximative de l'institution de l'obligation dominicale. Mais surtout, ce qui retiendra son attention, c'est le tableau de la France pratiquante à la guerre mondiale, tableau qui d'ailleurs « avait en partie déjà paru » dans une livraison des Etudes en 1938. Le prochain fascicule annoncé nous promet un essai sur la réciproque influence de la pratique religieuse et du comportement social des populations.

L'œuvre à laquelle M. Le Bras s'est attelé est immense. Souhaitons qu'elle puisse un peu nous livrer l'atlas historique de l'attitude religieuse des Français au cours des siècles.

Stanislas de LESTAPIS.

Gustave COMBES. — **Jeunesses unies ? Oui — Jeunesse unique ? Non** — Imprimerie coopérative du Sud-Ouest à Albi, 1942. 166 pages. Prix : 20 fr.

Ouvrage dont le titre dit toute l'actualité, et qu'on ne saurait trop conseiller à tous les éducateurs qui, de près ou de loin, ont à prendre position vis-à-vis des organismes officiels d'enseignement. Le livre débute par deux chapitres qui sont une brêve histoire de la jeunesse en France avant et depuis la Révolution de 1789. L'argumentation, tout au cours de l'ouvrage, est claire et bien enlevée. On peut seulement regretter que l'auteur n'ait pas rappelé la doctrine de l'Eglise, selon laquelle l'éducation ne relève pas de l'Etat au titre premier de magistère ou de paternité comme dans le cas de l'Eglise et de la famille, mais seulement au titre indirect de bien commun. C'est en effet dans la méconnaissance de ce principe fondamental que gît la source radicale de tous nos malentendus entre Français également désireux de bien élever la jeunesse, mais divisés sur le choix des moyens.

Stanislas de LESTAPIS.

François PERROUX. — **Communauté** — Presses Universitaires de France, Paris, 1942. 180 pages. Prix : 30 fr.

Ecrire sur la communauté le premier traité qui existe en langue française est une audace qui honore et un mérite qui est grand. Ce travail sera accueilli avec joie : ceux qui réfléchissent sur le problème communautaire (et ils sont aujourd'hui fort nombreux) avaient besoin

de posséder ainsi, sous forme didactique, l'ensemble des données que fournit l'expérience et des solutions que suggère la réflexion. Ce petit manuel, de par ailleurs très personnel, enrichira leur esprit et précisera leur action. Est-ce à dire cependant que ce travail soit définitif ? L'auteur lui-même nous blâmerait si nous le disions. D'une part les considérations qu'il nous propose sont un peu trop nombreuses : tous les problèmes de la philosophie spiritualiste sont évoqués depuis la métaphysique jusqu'au droit en passant par la morale et la sociologie. Aucun d'eux, certes, n'est étranger au sujet étudié ; mais la nature exacte du lien reste vague. Aussi bien l'ouvrage aurait-il pu s'intituler sans difficulté « l'Institution corporative ». Les mêmes thèmes de discussions se retrouvent, en effet, dans la « Théorie de l'Institution » de G. Renard. L'auteur nous dira sans doute que « l'institution corporative ne se comprend pas sans la communauté » et « la communauté organisée » sans l'institution. Mais on peut penser aussi — et nous pensons — qu'institution et communauté ne font pas appel aux mêmes réalités et ne se commandent pas réciproquement ; la première fait appel à la solidarité ; la seconde à la charité. C'est pourquoi il ne suffisait pas de signaler le lien, il fallait aussi le justifier. D'autre part les positions de l'auteur n'apparaissent pas toujours clairement : nul ne conteste, par exemple, que la communauté ne contienne des éléments rationnels et les éléments irrationnels ; la question n'est pas là ; elle est dans la nature exacte du lien qui unit ces deux aspects de la vie communautaire. Or la pensée de l'auteur ne semble pas fixée : tantôt elle paraît suggérer que l'amour est un « au-delà » qui viendrait en second pour coiffer une organisation qui pourrait se suffire, tantôt elle paraît suggérer, au contraire, que l'amour vient en premier et que l'organisation n'a de sens que si elle débouche en lui. En outre, critiques et plaidoyers ne seront pas toujours acceptés de bonne grâce, si justes soient-ils. La critique du libéralisme, par exemple, est parfois trop négative et apparaît souvent comme une réaction et non comme un dépassement : la critique du « gouvernement de la loi » ressemble trop à un réquisitoire. Or, quoiqu'en dise l'auteur, nous reviendrons au gouvernement des lois. Le plaidoyer pour la communauté ne nous arrache pas davantage au même sentiment de malaise. Le tout à la communauté ne vaut pas mieux que le tout à l'individu. L'ancien régime (le premier ancien régime) ne connaissait et ne voulait connaître que la communauté : il en est mort. Et si demain l'esprit qui anime certaines tentatives corporatives ne change pas, une nouvelle vague de libéralisme économique ne se fera pas attendre longtemps. Le risque communautaire n'est pas illusoire ni si lointain qu'on veut bien le dire. Nous aimerions enfin que les infrastructures de la communauté soient creusées plus profondément. N'est-il pas paradoxal d'écrire un volume sur un tel sujet sans analyser minutieusement les communautés religieuses dont l'Eglise catholique nous offre des milliers d'exemple ? Ces critiques ne veulent pas diminuer la valeur de l'ouvrage qui

demeure immense : il n'est guère de pages qui ne contiennent quelque vue personnelle hautement suggestive : le rôle du chef, le rôle de l'histoire, le rôle de la vocation y sont assez neufs. Ces mêmes critiques ne doivent pas masquer non plus ce qu'il y a de juste et de sain dans la pensée de M. Fr. Perroux. Cet appel à la communauté, appel adressé à tous les hommes de volonté, pour essayer au delà de l'individualisme et « au delà du marxisme » une nouvelle forme de vie sociale, sera entendu par tous les spiritualistes et tous les personnalistes ; ils y retrouveront leurs propres aspirations. Certaines critiques même, que nous croyons un peu trop unilatérales, ne sont pas sans intérêt ni utilité : il est des morts qu'il faut tuer indéfiniment. Aussi ne fait-il aucun doute que ce travail prépare la future cité communautaire et que pierre n'en sera pas délaissée dans les constructions de demain.

André DESQUEYRAT.

Gabriel BOISSY et Philippe DUMAINE. — **Absence de Dieu** — Editions Robert Laffont à Marseille, 1942. 144 pages.

Deux amis, poètes et penseurs, promènent leurs réflexions au bord de la mer latine, du Vieux-Port de Marseille au sommet sacré de N.-D. de la Garde. Et un vivant dialogue s'engage, se poursuit, dont le thème essentiel se réduirait à ceci : « A force de matérialisme historique et pratique, à force de sensualisme multiforme, les hommes se sont séparés des aperceptions divines, éloignés des fontaines du bonheur... La tutelle divine réagréée les sauvera-t-elle de leurs féroces machineries ? La poussière d'êtres que nous sommes, fractions myriardaires de l'Etre, retrouvera-t-elle son dénominateur commun, son coordonnateur perdu... avec l'amour commun qui fonde la justice ?... »

Ce pourrait être banal, ressassé... Mais ces deux anciens combattants, camarades à vingt ans de distance d'une même guerre en deux épisodes, que l'âge et l'expérience unissent en un accord profond, jettent dans cet échange de pensées tant d'observation réaliste, de critique pénétrante, de sagesse hardie, avec une si belle langue au lyrisme retenu, qu'on se joint aussitôt, en tiers, à leur dialogue, tel un auditeur attentif et séduit. On entend du neuf, ou plutôt du renouvelé, et qui est vraiment si actuel. Que certaines vues, non sur les élites, mais sur les chefs (ils ont ici leurs noms), sur l'autorité, l'hérédité, la hiérarchie, le sens de notre histoire récente, puissent susciter quelques réserves, ou fait souhaiter quelques nuances, ce n'est, après tout, que détail... Et il plaît au chrétien que ce Dieu réclamé prenne, sur la fin, la figure révélée et concrète du Christ, « à réincarner dans les institutions comme il descend en chacun par la communion ».

Le dialogue, en tant que forme littéraire, est plutôt malaisé à manier : le présent petit volume en fournit, à notre goût, une réussite.

Louis BARDE.

S. SALAVILLE, A. A. — **Liturgies orientales : La Messe** (deux volumes de 125 et 169 pages) — Bloud et Gay, Paris, 1942.

L'auteur se défend d'avoir fait œuvre d'érudition. Il voudrait simplement offrir un instrument de travail, « un vade-mecum » à ceux qui désirent approfondir leurs connaissances liturgiques. L'ouvrage comprend deux parties d'inégales longueurs correspondant à la messe ordinaire et à la messe des présanctifiés. Dans chaque section, une explication littérale et symbolique des cérémonies et des formules encadre la traduction du texte liturgique. Mais l'originalité de ce commentaire vient de ce qu'il se présente surtout comme un essai de « liturgie comparée ». L'auteur a choisi comme base le rite byzantin qui est « après le rite romain le plus répandu dans le monde chrétien » (p. 11), mais il signale tout au long de son exposé différentes analogies avec les autres liturgies tant orientales qu'occidentales. De la sorte, le lecteur se rendra mieux compte de l'unité primitive du culte chrétien et prendra une conscience plus vive de la richesse de sa propre liturgie. En outre, la note spirituelle n'est pas absente de ce livre admirablement documenté ; tout au plus la discussion pourrait-elle s'amorcer sur quelques faits de détail secondaire. On peut regretter toutefois que l'auteur n'ait pas commencé par une large description de la messe primitive, à quoi il est fait si souvent allusion. Le commentaire y aurait gagné en rapidité et en clarté. On aurait souhaité également un mot de protestation contre un abus relativement récent. On sait que l'oraison grecque n'est plus qu'une prière secrète : seule, la conclusion est encore chantée. Or il est anormal que ces deux parties soient séparées, et regrettable qu'elles soient interverties. Enfin, il semble artificiel de vouloir découvrir dans l'Anaphore ou Canon un plan trinitaire. Mais ce ne sont là que de menus détails qui n'enlèvent rien à la valeur scientifique et spirituelle de ce beau travail.

Michel GEDAY.

Colette YVER. — **Saint Louis** — Editions Spes, Paris, Issoudun, 1943. 272 pages. Prix : 33 fr.

De sa plume souple et nuancée, Madame Colette Yver nous trace une vie du saint roi où sont bien mis en lumière, au fil des évènements, les deux aspects de sa rare personnalité : la douceur et la vigueur, toutes deux entées sur la même sève, la vie de grâce divine. Chez lui, ni mansuétude bonasse, ni force violente : une sagesse, don de l'esprit, qui sait être opportunément ou puissance, ou bénignité. En chair et en os, une démonstration vivante de cet accord des contraires qui est un des émerveillements de notre foi.

Vision aussi d'une plénière collaboration : celle du Tout-Puissant et de son féal serviteur. Car ce fut un grand règne, celui de ce souve-

rain « dévotieux », un règne où s'accrut et s'embellit la terre de France, où s'enfla prodigieusement le renom du royaume. Saint Louis n'a pas cru que la dévotion suffirait au prestige royal ; mais Louis IX a bien jugé que les hommes d'armes seraient peu de chose sans l'appui du Dieu des armées. Et cette plénitude de vérité a magnifié pour toujours son passage dans l'histoire.

C'est une joie, c'est un espoir dans les circonstances présentes, de revivre en pensée cette radieuse époque si lointaine par les dates, si proche par l'esprit : esprit de fidélité à Jésus-Christ et de complaisance aux pauvres gens.

Maurice RIGAUX.

R. P. ALLO, O. P., membre de la commission biblique. — **Paul, apôtre de Jésus-Christ** — Editions du Cerf, Paris, 1942. 190 pages.

Voici le premier volume de la collection consacrée aux « Témoins de Dieu », aux hommes choisis par Dieu pour « témoigner » et qui, ayant eux aussi choisi Dieu, témoignent par leur vie comme par leur parole.

Au cours d'une longue fréquentation des écrits de saint Paul, le R. P. Allo — et il n'est pas le premier — a été conquis à fond par le charme du grand apôtre, « le premier après l'unique », « le premier des saints modèles qui nous traduisent le Christ ». A la suite de ses savantes études scripturaires, il lui a été doux, sans doute, de nous présenter ce livre où il trace un raccourci de la doctrine et de la vie du bon pasteur des Gentils, très à la portée du chrétien sérieux, soucieux d'éclairer sa foi et d'émouvoir sa volonté.

On y trouvera un chapitre sur « l'actualité de saint Paul » écrit *con amore ;* des résumés historiques (Paul le converti, Paul le docteur des Nations, avec une intéressante chronologie en 15 pages) ; une réponse topique (le chapitre 4) à ceux qui font de l'apôtre le fondateur « du christianisme dogmatisé » i. e. le catholicisme ; deux études fortement pensées sur « Paul et l'avenir du monde » (son jugement sur l'eschatologie) et « Paul et le monde incrédule » (sa tactique apostolique) ; enfin (en appendice) une brève synthèse de l'enseignement paulinien.

Ainsi envisagé à la fois comme théologien et comme saint, le grand converti de Damas apparaît ici une fois de plus dans sa puissante force et dans l'attrait de son cœur brûlant : guide opportun de nos timidités et de nos faiblesses.

Maurice RIGAUX.

La vie spirituelle chez les Eclaireurs de France — 50 pages. Prix : 6 fr. Vichy.

Il faut lire ce manifeste tout de franchise et d'amitié. « Les Eclai-

reurs de France » scouts de France qui, personnellement catholiques, protestants, ou « in-religieux », pratiquent l'éducation scoute sans y faire intervenir les croyances religieuses, autrement que comme un fait purement personnel. Ils s'interdisent donc toute *option* et toute *opposition* ; mais professent respecter les choix de l'enfant ou de la famille.

Il est utile aux parents et aux éducateurs de connaître les positions très nettes des « Eclaireurs ». On rendra hommage à la hauteur de vues dont elles témoignent. On constatera avec eux les perplexités et parfois les angoisses où ils se trouvent engagés. On leur demandera s'ils ne raisonnent pas au sujet d'enfants, incertains de leur personnalité, comme ils feraient au sujet d'adultes ? De très intéressants témoignages avouent ici un scrupule qui est le nôtre : « Pour des garçons, qui précisément ne *sont* pas encore complètement (c'est là le domaine de tout éducateur), il n'y a pas simplement à utiliser au profit de tous un capital spirituel venant de telle ou telle source ; il faut que puissent s'épanouir les germes qui ont été déjà semés en eux. *Inévitablement, la vie d'Eclaireur soustrait le jeune catholique à l'action étendue de la société religieuse.* » C'est nous qui soulignons. Le remède proposé loyalement nous semble bien insuffisant : « *Offrons-*lui (ce mot est souligné pour masquer sans doute qu'il ne s'agit que d'une *proposition*) assez de possibilités d'entretenir et de développer à sa manière sa vie religieuse personnelle, dans le cadre même de notre scoutisme neutre, pour ne pas exposer sa vie à disparaître par asphyxie » (p. 33). Ce souci est noble. Mais quelle incertitude il révèle ! Et comme il justifie la prudence de l'Eglise et des familles qui veulent une autre forme de scoutisme, précisément pour être sûrs de « ne pas exposer » la vie religieuse des enfants « à disparaître par asphyxie ».

Paul DONCŒUR.

A.-M. ROGUET, O. P. — **Le catéchisme des petits et des grands. La vie de Dieu** — Editions de la Revue des Jeunes, 3, rue Saint-Jacques, Pau, 1942. 190 pages.

Le R. P. Roguet a écrit, ou plutôt prononcé à la radio d'Etat, pour son cher public « des petits et des grands » — des petits surtout — une série d'instructions familières où il s'est attaché à exposer la doctrine chrétienne en la rendant accessible à ceux qui ignorent tout de notre religion. C'est dire que ce petit livre d'initiation pédagogique ne s'adresse pas précisément aux lecteurs déjà familiers avec des traités doctrinaux, tels que, par exemple, le *Catéchisme du Concile de Trente* ou les ouvrages d'apologétique. De ce chef, les indications bibliographiques proposées par l'auteur à la fin de son volume dépasseraient trop fortement le programme des instructions qu'il suggère. On est fondé à croire que le jeune et brillant catéchiste des ondes n'a

point prétendu donner à chacun des graves sujets qu'il traite — l'âme et le corps, la création, les attributs de Dieu, les mystères, la vie surnaturelle, etc. — une explication complète et décisive. Mais ce qui fait le charme de ces courtes pages, c'est leur forme dialoguée et directe, pleine de vivacité et d'à-propos. Des formules telles que : « Le catéchisme, c'est la grammaire de la religion » sont de celles qui se gravent dans l'esprit et ne peuvent guère s'oublier. Le ton alerte et décidé qui est dans la manière de « Martine » communique à tout le dialogue je ne sais quel air de petite impertinence déférente qui amuse et « accroche » à ravir :

Le Père. — Je te regarde, Martine, qu'est-ce que je vois ?

Martine. — Vous voyez... Martine dame !

Et la présentation continue, de Martine, de la maman, de M. Durand, d'Henri, etc., de Minet, enfin, qui fait ron-ron, pour en arriver tout simplement jusqu'à la notion de l'invisible le plus abstrait :

Le Père. — Maintenant je coupe à Minet les quatre pattes, les oreilles, le ventre et la queue... qu'est-ce qui reste ?

Martine. — Rien du tout. Minet est mort !

Et le ton sautillant et léger continue, mais vite corrigé par des aperçus pleins de gravité doctrinale qui font de ce premier fascicule de 190 pages une minuscule petite *Somme*, nullement indigne de figurer, toutes proportions gardées, auprès des ouvrages plus savants d'un Père Lebreton ou d'un Père Garrigou-Lagrange.

Pierre LHANDE.

Mère Marie-Ignace Melin, fondatrice et Supérieure générale des Sœurs de la Sainte Famille du Sacré-Cœur, 1860-1941 — Librairie du Sacré-Cœur à Lyon : Office général du Livre à Paris. 384 pages, huit gravures hors-texte. Prix : 50 fr.

Exemple contemporain d'une vie apostolique florissante basée sur une vie intérieure atteignant aux plus hauts sommets de l'union mystique.

Ce premier essai de la vie de Mère Marie-Ignace Melin et de ses fondations a été possible grâce à la prudence des prêtres éclairés qui ont su, dès sa jeunesse, deviner les vues divines sur elle et l'ont orientée vers une ascension qui ne connaît pas de heurt. Ce sont eux aussi qui lui faciliteront la rencontre d'auxiliaires de valeur telle que pour l'une d'elles le procès de béatification est ouvert.

Cette vie est toute de simplicité, d'anéantissement, de décision à l'action malgré une nature craintive à l'excès.

L'ouvrage, d'une lecture reposante et apaisante, tout entier rédigé au moyen de notes et de lettres intimes, montre comment un don total et une immolation joyeuse furent à la base d'un remarquable et fécond apostolat.

Yves COMTE.

François FLORAND, O. P. — **Les Etapes de la Simplicité** — Les Editions du Cerf, Paris, 1942. 187 pages.

Ebauche nourrie d'observations et d'expériences, montrant ce qui entrave la progressive simplification de l'âme.

L'auteur expose comment, dans des sujets l'élite, ce ne peut être qu'une simplicité de plénitude, de perfectionnement, et non de nature. Elle ne peut se faire qu'en marche avant et suppose une volonté véritablement tendue vers l'Unique nécessaire, c'est-à-dire une âme définitivement centrée en Dieu.

Avec sagacité, l'auteur met en garde contre des contrefaçons dangereuses et s'excuse de publier ce livre à un moment où le monde se trouve plongé dans des complications inextricables, en butte à des préoccupations immédiates. Mais ce moment n'est-il pas précisément pour maintes âmes d'élite, l'heure de la grâce ?

Yves COMTE.

Pierre THÉORET. — **Les Vêpres** — Vitte, Lyon, 1942. In-16, 240 pages. Prix : 35 fr.

Monsieur l'abbé Théorêt a entrepris une véritable croisade pour les vêpres, croisade dont ce livre est un épisode. Frappé de l'inanité, sinon de la nocivité de ces vêpres de collège, où les pensionnaires s'ennuient tellement que de plus en plus l'office s'est vu supprimer, il étend aux Vêpres le bénéfice de cette intelligence de la Messe pour laquelle depuis quelques années un véritable renouveau s'est opéré. Le commentaire qu'il nous donne des psaumes des vêpres du dimanche et des fêtes de la Sainte Vierge est clair, pratique, précis, facilement utilisable dans une paroisse ou dans une institution. Un résumé de ce commentaire présente une élégante traduction paraphrasée. M. l'abbé Théorêt insiste à juste titre sur les règles de la psalmodie, qui sont en elles-mêmes un élément d'intelligence de la cérémonie. On aurait aimé que ses explications embrassent encore l'historique de l'office et les gestes liturgiques qui en sont les témoins. Il est à souhaiter que l'auteur ne s'arrête pas en si bon chemin et que, abordant le cérémonial liturgique, il étende encore sa croisade aux Complies, que le peuple chrétien goûte d'instinct sans bien en comprendre tout le sens.

Victor DILLARD.

Jean d'ELBÉE. — **Le Miracle d'Henri IV** — Lardanchet, éditeur, Lyon, 1942. 228 pages. Prix : 45 fr.

Encore que son titre risque au premier abord de nous mettre quelque peu en garde, en nous faisant redouter une admiration trop

exclusive, crainte qui ne se réalise d'ailleurs pas, voici un ouvrage fort instructif.

Il nous présente un Henri IV alerte, au sens politique profond, mené par l'amour de son peuple et du royaume. Sa connaissance des hommes, grâce à laquelle il pénètre le sens des événements, discerne leurs causes, prévoit leurs effets, son habileté à choisir et à conserver des collaborateurs de valeur, ses qualités d'organisateur, sa loyauté, son sage gouvernement, ferme et humain, tous ces traits de son caractère qui se manifestent au long du livre nous aident à comprendre comment ce roi réussit à redonner à la France épuisée, au sortir du chaos des guerres civiles, la force avec l'ordre et la paix.

Avec sagacité, l'auteur nous guide à travers cette vie agitée, pleine de vicissitudes et nous met, grâce à d'heureuses citations des mémoires du temps, des billets et des lettres d'Henri IV lui-même, au contact des hommes. Du milieu des péripéties et des troubles du règne, se dégageant des passions et des ambitions égoïstes, le dessein du roi se développe vers la paix et la prospérité, et, au terme de notre lecture, nous comprenons, malgré les écarts de sa vie privée que M. d'Elbée ne se donne du reste pas le facile succès de détailler, ce qui fait la grandeur de ce roi au règne si fécond et demeuré si populaire.

Il y a là de solides et rassurants enseignements, des leçons précieuses.

Jacques PERRIN-BEAUSSIER.

Ch. MAESTU DE BODUER. — **Retour de stalag** — Brochure de 48 pages sur papier couché, avec bois, chez Laboureur à Issoudun. Prix : 20 fr.

C'est une pièce en trois actes, où il ne faut point chercher d'intrigue mais seulement une transcription en trois tableaux des événements récents : défaite, prisonniers, relève... Dans l'acte qui se passe au stalag était-il nécessaire de souligner ainsi les fautes possibles des femmes de prisonniers ? On en est plutôt choqué.

Michel GORY.

LES ÉVÉNEMENTS

10 *mars.* — A l'occasion du tricentenaire du vœu des échevins lyonnais pour la cessation d'une épidémie de peste qui ravageait la ville, des fêtes grandioses se déroulent à Lyon pendant quatre jours.

12 *mars.* — Un communiqué annonce l'organisation sur l'ensemble du territoire national de la garde de nuit des principales voies ferrées par les hommes de 18 à 65 ans sur réquisition des maires.

Kharkov est reprise par les troupes du Reich.

La R. A. F. bombarde Stuttgart et Rouen. La Luftwaffe accomplit un raid sur Londres.

14 *mars.* — M. Eden, ministre des affaires étrangères de Grande-Bretagne se rend à Washington sur l'invitation des Etats-Unis « en vue de préparer l'examen des questions soulevées par la guerre ».

Un glissement de terrain se produit en Haute-Savoie, entre Bellevaux et Vallon, entraînant dans le mouvement plus de 200.000 m^3 de terrain.

15 *mars.* — Le « Service interministériel de protection contre les événements de guerre » est créé pour coordonner et unifier sous la direction gouvernementale les différents organismes publics et privés chargés d'assurer la sécurité des personnes, la sauvegarde des biens, le fonctionnement des services publics et le maintien de l'activité économique dans les régions françaises victimes d'attaques aériennes et terrestres.

17 *mars.* — Mort du Cardinal Hinsley, évêque de Westminster.

19 *mars.* — Bielgorod, au nord-est de Kharkov, est occupée par les troupes allemandes.

20 *mars.* — Mgr Spellman, archevêque de New-York, arrive à Londres.

21 *mars.* — Le *Journal Officiel* publie une loi du 15 mars 1943 qui précise les conditions d'attribution des rentes servies aux victimes d'accidents du travail agricole. Les bénéficiaires dont le salaire annuel dépasse 12.000 fr. ne recevront les rentes prévues que jusqu'à concurrence de cette somme, s'ils gagnent davantage. Jusqu'à 20.000 fr. ils n'auront droit qu'au quart de ces rentes et, au delà, au huitième seulement, à moins de conventions contraires élevant le chiffre de la quotité.

22 *mars.* — L'aviation alliée bombarde les côtes du nord de l'Allemagne, Naples, Palerme, Nantes et Saint-Nazaire.

23 *mars.* — En Tunisie, de violents combats se déroulent autour de la ligne Mareth, à la suite des attaques de la 8[e] armée britannique dans la région de Matmata, et de la 5[e] armée américaine en direction de Kaknasy-Gabès.

Le gérant : LOUIS LABOUREUR.

LABOUREUR ET CIE, IMP. A ISSOUDUN (INDRE). C.O.I.A.C.L. N° 31.2797.